



G CONSELLERIA
O SERVEIS SOCIALS
I COOPERACIÓ
B DIRECCIÓ GENERAL
/ COOPERACIÓ

STEJ
INTERSINDICAL



Guide Didactique

DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

- niveau lycée collégial et qualifiant -

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



Province de
Chefchaouen



Ce Guide est distribué sous une licence Reconnaissance-NonComercial-PartagerEgal (Reconocimiento-NoComercial- CompartirIgual) 3.0 (CC BY-NC-SA 3.0) disponible sur : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/>



Par conséquent, les sections de ce guide peuvent être reproduites, traduites ou adaptées afin de répondre aux besoins locaux, à condition qu'elles soient distribuées gratuitement ou moyennant un prix à payer n'incluant aucun profit que ce soit, et à condition que tout changement conserve l'intégrité du manuel. Veuillez informer l'Association Talasemtane pour l'Environnement et le Développement (ATED) et/ou Acetre Consulting de tout projet de traduction de ce matériel dans une autre langue, et fournir une copie de la publication à chacune des deux organisations.

Tout type de reproduction et distribution de ce Guide doit se faire sous cette même licence : (CC BY-NC-SA 3.0).

La permission écrite de l'Association ATED est requise pour tout changement majeur.

Ce Guide s'est réalisé dans le cadre du projet « **Promotion de l'équité de genre et appui intégral aux femmes et enfants victimes de violence familiale au Nord du Maroc 2ème Phase** », financé par Gouvernement des Îles Baléares et porté par l'ONG STEI Intersindical en partenariat avec ATED. Le contenu de cette publication est responsabilité exclusive d'ATED et d'Acetre Consulting et ne reflète pas nécessairement l'opinion du Gouvernement des Îles Baléares.

Pour toute question à propos des droits, veuillez contacter :

ATED
Ain Haouzi BP 101 Chefchaouen (Maroc)
Tél/Fax : +212539989727
E-mail: assated@yahoo.fr

Pour toute autre question que vous aimeriez poser, veuillez contacter Acetre Consulting.

ACETRE CONSULTING
Av. Hassan II, Place La Colombe Blanche
Résidence La Colombe B-4
93.000 Tétouan (Maroc).
Tel. Fax. +212 539 701 976
E-mail : info@acetreconsulting.ma

CC BY-NC-SA 3.0, 2019, ATED – ACETRE

LES EXPERTES

RAISSOUNI Maha. Diplôme universitaire en gestion d'information, avec Master en Neuromarketing, et un autre Master en médiation interculturelle et travail avec les immigrés, elle est experte en coopération internationale avec 20 ans d'expérience, notamment dans le domaine des actions de promotion des droits humains, l'implantation des processus de plaidoyer, la création des réseaux de convergence et des plateformes de travail conjoint entre la société civile et les institutions étatiques. Sa trajectoire professionnelle reflète une connaissance exhaustive des différentes phases de la gestion des actions de développement, y compris l'évaluation, ainsi que l'administration et la gérance des institutions promotrices de développement socio-économique. Elle a spécialement une vaste expérience dans la dynamisation des processus participatifs appliqués à la récolte d'information de qualité dans des diagnostics, ainsi que dans des évaluations. Membre fondateur et gérante d'ACETRE CONSULTING, elle assure aussi des formations dans le domaine de gestion des projets développement, théorie de changement appliquée aux politiques publiques, changement de comportement économique, genre et développement, ASEG, médiation socio-culturelle, éducation financière, éducation environnementale, orientation professionnelle, et analyse des conventions relatives aux droits humains et la rédaction des rapports parallèles.

ZIOUZIQU Aziza. Psychologue clinicienne depuis 11 ans pour enfants adultes et adolescents, spécialisée en prise en charge clinique, en guidance parentale et médiation artistique. Elle a travaillé dans plusieurs structures associatives notamment celles qui prennent en charge les personnes en situation d'handicap, les femmes victimes de violence, les enfants et adolescents et adultes en médiation artistique hospitalisé au service de pédopsychiatrie et psychiatrie adulte. Elle a animé des conférences et des ateliers avec différentes fondation et associations sur le thème de la gestion de conflits, la médiation artistique, la violence scolaire, de même elle a enseigné dans différentes écoles privées les notions de psychologie clinique, ainsi qu'à la faculté de Mohammedia des lettres et sciences humaines au master de psychosociologie d'handicap et à la faculté de Mundiapolis. Militante associative, elle a fait partie de diverses associations ayant comme objectif la promotion de l'éducation à la citoyenneté, la convivialité et la créativité, actuellement, elle est membre de l'Association Marocaine des Victimes de Terrorisme (AMVT) en menant des activités au sein des établissements scolaires sur des thématiques en relation avec la violence et le radicalisme violent.

TABLE DE MATIERES

REMERCIEMENT	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS	6
PRÉFACE	7
INTRODUCTION	9
1. ORIGINE DU GUIDE	9
1.1. <i>Objectifs généraux du guide</i>	<i>11</i>
1.2. <i>Objectifs spécifiques du guide</i>	<i>11</i>
1.3. <i>Les cibles du guide :</i>	<i>11</i>
2. METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DU GUIDE.....	11
INTRODUCTION À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE	12
COMMENT UTILISER CE GUIDE ?	15
PRÉPARATION DES MODULES DE FORMATION	19
1. APERÇU DES METHODES PEDAGOGIQUES :	21
2. ARRANGEMENT DE LA SALLE DE FORMATION ET CONSTRUCTION DU GROUPE :23	23
2.1. <i>Organisation de la salle de formation :</i>	<i>23</i>
2.2. <i>Construction du groupe des participants :</i>	<i>23</i>
3. INTRODUCTION A CHAQUE MODULE DE FORMATION :	24
3.1. <i>Mot de bienvenue aux participants.....</i>	<i>24</i>
3.2. <i>Présentation des participants/es.....</i>	<i>24</i>
3.3. <i>Presenter les objectifs et le programme</i>	<i>25</i>
3.4. <i>Présenter les règles et la discipline de la formation á respecter</i>	<i>25</i>
MODULE 1 : INTRODUCTION	27
1.1. OBJECTIF GENERAL	27
1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	27
1.3. NOTIONS DE BASE	27
1.4. ACTIVITES DE LA FORMATION	28
<i>Fiche 1. Identification des talents personnels et assistance mutuelle</i>	<i>28</i>
<i>Fiche 2. S'approprier des objectifs et modules du guide.....</i>	<i>32</i>
<i>Fiche 3. Fixer des objectifs.....</i>	<i>34</i>
1.5. LES ANNEXES DU MODULE	40
MODULE 2 : APPROCHE GENRE	43
2.1. OBJECTIF GENERAL	43
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	43
2.3. NOTIONS DE BASE	43
2.4. ACTIVITES DE LA FORMATION	45
<i>Fiche 4. Introduction au concept de genre</i>	<i>45</i>
<i>Fiche 5. Stéréotypes liés au genre</i>	<i>49</i>
2.5. LES ANNEXES DU MODULE	55
MODULE 3 : VIOLENCE ET VIOLENCE DE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE	58

3.1.	OBJECTIF GENERAL	58
3.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	58
3.3.	NOTIONS DE BASE	58
3.4.	ACTIVITES DE LA FORMATION	61
	<i>Fiche 6. Définition de la violence</i>	<i>61</i>
	<i>Fiche 7. Types de violence affectant les jeunes</i>	<i>65</i>
3.5.	LES ANNEXES DU MODULE	70
MODULE 4 : DROITS HUMAINS ET DROITS DES ENFANTS		74
4.1.	OBJECTIF GENERAL	74
4.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	74
4.3.	NOTIONS DE BASE	74
4.4.	ACTIVITES DE LA FORMATION	78
	<i>Fiche 8. Définition des Droits Humains et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).....</i>	<i>78</i>
	<i>Fiche 9. Définition des Droits des Enfants, et la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE)</i>	<i>84</i>
	<i>Fiche 10. Droits des Enfants – Qui sont les Responsables ?.....</i>	<i>87</i>
4.5.	LES ANNEXES DU MODULE	91
MODULE 5 : COMPETENCES DE VIE POUR PREVENIR LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE AU MILIEU SCOLAIRE.....		105
5.1.	OBJECTIF GENERAL	105
5.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	105
5.3.	NOTIONS DE BASE	105
5.4.	ACTIVITES DE LA FORMATION	107
	<i>Fiche 11. Techniques de communication.....</i>	<i>107</i>
	<i>Fiche 12. Résolution des conflits et gestion des émotions.....</i>	<i>110</i>
5.5.	LES ANNEXES DU MODULE	115
MODULE 6 : SOUTIEN, ORIENTATION ET DENONCIATION DES CAS DE VIOLENCE		118
5.5.	OBJECTIF GENERAL	118
5.6.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	118
5.7.	NOTIONS DE BASE	118
5.8.	ACTIVITES DE LA FORMATION	119
	<i>Fiche 13. Déclaration d'un problème de VGMS</i>	<i>119</i>
	<i>Fiche 14. Stratégie pour orienter les cas de VGMS</i>	<i>127</i>
6.5.	LES ANNEXES DU MODULE	132
MODULE 7 : PLAN D'ACTION ET D'ENGAGEMENT		143
7.1.	OBJECTIF GENERAL	143
7.2.	OBJECTIFS SPECIFIQUES	143
7.3.	ACTIVITES DE LA FORMATION	143
	<i>Fiche 15. Ouvrir de nouvelles portes.....</i>	<i>143</i>
	<i>Fiche 16. Évaluation finale.....</i>	<i>146</i>
7.4.	LES ANNEXES DU MODULE	149

REMERCIEMENT

L'idée, de développer un Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire – niveau lycée collégial et qualifiant -, adapté dans son contenu aux spécificités de la Province de Chefchaouen, a été initiée par STEI Intersindical et ATED suite à leur longue trajectoire de travail dans l'amélioration de la qualité de l'éducation à la Province de Chefchaouen, et leurs actions de promotion de l'équité de genre et la prévention de la violence.

D'après leurs expériences, les deux partenaires ont jugé la possibilité d'élaboration d'un guide de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire, dans le cadre du projet « Promotion de l'équité de genre et appui intégral aux femmes et enfants victimes de violence familiale au Nord du Maroc 2ème Phase », financé par Gouvernement des Îles Baléares.

Nous aimerions, dans un premier temps, remercier les responsables d'ATED et STEI Intersindical, de nous avoir confié ce travail d'élaboration de ce guide didactique. Leur accompagnement et leurs suggestions et recommandations ont été de grande importance pour pouvoir déterminer les différents modules de ce manuel.

L'équipe des consultantes veut, de la même manière, remercier aux nombreux auteurs étatiques et non étatiques, qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, particulièrement à la communauté scolaire (Directeurs / Directrices, Enseignants/es, Élèves, Associations des parents et des tuteurs des élèves, etc.), qui ont participé au diagnostic préliminaire pour la détermination du contenu de ce guide, ainsi que ceux qui ont fourni des commentaires sur ce manuel et ont aidé à l'expérimentation d'un grand nombre de ses séances et fiches didactiques. Leur travail acharné et leur engagement à cette entreprise inédite sont grandement appréciés.

Les expertes

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ATED : Association Talasemtane pour l'Environnement et le Développement
- CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- CERD : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- CDE : Convention relative aux Droits des Enfants
- CSEFRS : Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique
- DUDH : Déclaration universelle des droits de l'Homme
- EDH : Éducation aux droits de l'Homme
- MENFP : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- ONG : Organisation non gouvernementale
- ONU : Organisations des Nations Unies
- PIDCP : Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- PIDESC : Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
- UNICEF : Fond Nations Unies Pour l'Enfance
- VBG : Violence Basée sur le Genre
- VGMS : Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

PRÉFACE

L'approche conceptuelle de la prévention basée sur le genre en milieu scolaire n'est pas une tâche facile, car dans la pratique, les typologies et recommandations indiquées dans la littérature spécialisée restent un sujet de débat. Il s'agit d'un nouveau paradigme dans la recherche de bien-être social. D'une manière de travailler où la participation des trois secteurs de gouvernement est incluse ; des institutions de protection sociale ; des instances gouvernementales des secteurs : santé, éducation, développement social ; d'initiative privée et des organisations de la société civile qui ont comme élément commun l'intérêt de travailler pour prévenir la violence en milieu scolaire.

Les transformations sociales, politiques et culturelles, bien qu'elles fassent partie de développement communautaire, ont également conduit à une insécurité s'accumulent dans les milieux urbains comme dans les zones rurales. Des facteurs tels que la pauvreté et les inégalités économiques ; le manque de planification d'une urbanisation accélérée ; le manque d'emplois et d'espérances de vie contradictoires ; trafic et abus de drogues ; entre autres, provoques l'accumulation des comportements violents et affaibli la coexistence sociale.

La violence n'est pas exclusive à un seul groupe social et prend diverses formes : physique, psychologique, sexuelle, etc.

Des recherches récentes indiquent que, bien que certains facteurs biologiques et autres éléments individuels expliquent une partie la prédisposition à l'agression, ce sont plus souvent les agents familiaux, communautaires, culturels et autres qui créent des environnements qui favorisent l'émergence de la violence. L'analyse historique de ce grave problème social révèle plutôt qu'il s'agit d'un comportement appris à travers les relations interpersonnelles au sein de la famille, l'environnement social et les établissements d'enseignement ; en plus des médias, des jeux d'internet et des réseaux sociaux qui diffusent des comportements agressifs et violents.

Dès leur plus jeune âge, les enfants apprennent que la violence est un moyen efficace de "résoudre" les conflits interpersonnels, surtout s'ils l'ont subie à l'intérieur du foyer, en tant que victimes ou en tant que témoins. La violence se transforme progressivement en la manière habituelle d'exprimer différents états émotionnels, tels que la colère, la frustration ou la peur ; situation qui ne se limite pas exclusivement à la famille, mais qui se reflétera invariablement dans l'interaction de chaque membre de la famille avec la société.

Ces dernières années, le Maroc a considéré comme une priorité la prévention et la lutte contre la violence de genre en milieu scolaire, ainsi que les situations personnelles et sociales défavorables qui génèrent ces phénomènes. La participation des enseignants/es, des parents et des chercheurs a été essentielle pour que la société et le gouvernement renforcent la volonté d'éradiquer toutes les formes de violence dans la vie des enfants, des adolescents et des jeunes.

La répression et la prévention de la violence en milieu scolaire nécessitent une stratégie globale dans laquelle la société et le gouvernement sont impliqués; Il est nécessaire de coordonner les actions, avec la participation des familles, des enseignants/es, des organisations de la société civile et, bien sûr, des institutions gouvernementales, pour garantir que les établissements d'enseignements et leurs environnements soient constitués en espaces sûrs, sans violence, où la communauté éducative est un facteur contribuant à la régénération du tissu social, dans le cadre de la culture à l'équité de genre.

M. TAZI Abdelilah
Président d'ATED

INTRODUCTION

L'élaboration du présent « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire » a été conçue dans le cadre d'une étude faisant partie du projet « Promotion de l'équité de genre et appui intégral aux femmes et enfants victimes de violence familiale au Nord du Maroc, 2ème Phase », financé par Gouvernement Îles Baléares et porté par l'ONG STEI Intersindical en partenariat avec ATED.

Ce projet a comme objectif l'appui aux centres éducatifs pour la création et l'activation des centres d'écoute scolaires qui ont comme objectif la prévention et l'accueil des cas de violence de genre. Ce guide méthodologique sera un outil de référence pour les cellules d'écoute scolaires.

L'élaboration de ce guide a été confiée à un bureau d'études marocain, « ACETRE Consulting », société de prestation de services, constituée en 2007 par un groupe d'experts spécialisés en consultation sociale internationale, ayant un important bagage et expérience professionnelle dans les domaines du développement social, économique et culturel.

Les objectifs de cette mission sont les suivantes :

L'objectif général est la création et systématisation d'outils didactiques orientés à la sensibilisation sur l'égalité entre des femmes et des hommes, ainsi que la prévention de violences machistes dans le milieu scolaire, notamment les établissements d'enseignement secondaire et secondaire qualifiant.

Les objectifs spécifiques :

- Développer une stratégie de travail pour l'élaboration d'un Guide Didactique pour l'Éducation en Égalité entre les femmes et les hommes.
- Réalisation d'une analyse sur les différents données existents autour l'inégalité entre les femmes et les hommes et les violences de genre à la province de Chefchaouen, et concrètement dans les établissements scolaires.
- Compilation et création d'outils méthodologiques et didactiques pour favoriser l'incorporation de l'éducation en égalité entre les sexes et la prévention de violences dans le secteur éducatif, notamment, dans les établissements scolaires (niveau lycée collégial et lycée qualifiant).

1. ORIGINE DU GUIDE

Le manque d'un guide spécifique dirigé à la prévention de la violence de genre en milieu scolaire à la Province de Chefchaouen, a conçu l'idée d'un projet de qualification qui permet aux enseignants, aux membres de la communauté et aux étudiants de prévenir et de réagir à la Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire (VBG). La violence au sein et en dehors des établissements scolaires est un problème mondial aux conséquences graves pour l'éducation, la santé et le bien-être de tous / toutes les adolescents/es et les jeunes. Les abus physiques, sexuels et psychologiques dont souffrent à la fois les garçons et les filles par la faute de leur professeurs, camarades de classe et autres individus, les amènent à quitter l'école, et peuvent laisser des séquelles durables et non visibles à l'œil nu.

La Violence basée sur le Genre en milieu scolaire a des conséquences, à long et court terme, à la fois sur les résultats scolaires et sur la santé. La violence liée au genre a entraîné l'incapacité des adolescents/es et des jeunes à se concentrer à la classe, la baisse de leur niveau scolaire, la perte d'intérêt pour les études, le changement d'établissement ou l'abandon définitif de l'éducation formelle. Les conséquences psychologiques issues de la violence liée au Genre sont tout aussi néfastes ; elles vont des symptômes d'anxiété et de dépression à la tentative de suicide.

Le traitement de la violence liée au genre requiert une approche globale à plusieurs niveaux avec une attention particulière à l'équité de genre et aux droits humains. Les efforts doivent impliquer tous les niveaux scolaires (Directeurs / Directrices, enseignants/es, élèves, familles et communauté), ainsi que les actions et politiques à l'échelle ministérielle ; ils doivent concerner tous les types de violence liée au Genre et tous les abus. Les programmes doivent amener toutes les parties prenantes à œuvrer de concert en vue de sécuriser les établissements scolaires pour tous les élèves (enfants, adolescents/es et jeunes).

Protéger les adolescents/es et les jeunes contre la violence à l'école liée au genre nécessite un ensemble de lois et de politiques qui s'adressent à toutes les formes de violence, physique, sexuelle, et psychologique (blessure ou mauvais traitement, châtiment corporel, brimade, bizutage, pratiques traditionnelles préjudiciables, consentement et mariage précoces, exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants, et travail des enfants).

Suite à cette analyse, apparaît l'idée d'un guide méthodologique qui permet aux communautés scolaires d'être des agents multiplicateurs des actions d'un processus adéquat d'équité de genre et de prévention de la violence en milieu scolaire. Cette idée se fonde sur l'application de l'un des principes les plus élémentaires de l'éducation pour tous, ce principe se réfère au développement d'un processus éducatif avec la participation de tous les secteurs de la société. Ceci signifie que pour atteindre les objectifs tracés, est nécessaire l'intégration absolue de toutes les parties prenantes (directeurs/ directrices, enseignants/es, les élèves, les familles, les directions provinciaux de l'éducation, l'académie régionale de l'éducation et de la formation, les responsables gouvernementaux de la santé et la protection sociale, la police, la justice et les organisations de la société civile).

La prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire n'est pas la seule condition suffisante pour améliorer la qualité de l'éducation formelle, mais en effet c'est une condition nécessaire pour induire des changements qui entraîneront un adéquat parcours académique, personnel et professionnel pour les adolescents/es et les jeunes. Avec ce document nous essayons d'obtenir une transformation d'action dans le processus de détection et dénonciation des actes violents au sein et à l'entour des établissements scolaires.

1.1. OBJECTIFS GENERAUX DU GUIDE

1. Doter les enseignants/es des outils et méthodologies pour travailler, dans les lycées collégiaux et qualifiants sur différents thèmes liés à la violence basée sur le genre en milieu scolaire.
2. Utiliser le Guide pour la détection et la dénonciation des actes violents au sein et à l'entour des établissements scolaires.

1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU GUIDE

1. Développer des techniques et des méthodes didactiques capables d'aider les enseignants/es à prévenir et à réagir à la violence basée sur le genre en renforçant les pratiques et les attitudes de formation qui prônent un environnement d'apprentissage sûr pour tous / toutes les élèves.
2. Reconnaître leur rôle de protecteur des enfants et agents de changement dans la prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire.
3. Identifier ce qu'est une violence basée sur le genre, comment la reconnaître, comment la prévenir, et comment réagir face à un/e élève victime de violence basée sur le genre, par un soutien direct, des systèmes de dénonciation.
4. Restructurer les pratiques d'enseignement pour renforcer la prévention de la violence basée sur le genre et promouvoir un environnement d'apprentissage sécurisé pour tous / toutes les élèves.

1.3. LES CIBLES DU GUIDE :

Les adolescents/es et les jeunes des établissements scolaires (lycées collégiaux et lycées qualifiants)

2. METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DU GUIDE

Ce guide émane d'une étude de concertation et consultation des acteurs impliqués dans la prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire. Il est le fruit d'un travail d'investigation combinant sources documentaires et bibliographiques, réunions avec les acteurs clés, observations de terrain, interviews, groupes de discussions et focus groupe avec la communauté scolaire (Direction Provinciale de l'Éducation, Directeurs et directrices des établissements scolaires, les enseignants/es, les élèves et les associations des parents et tuteurs des élèves).

Les résultats de cette étude indiquent la nécessité d'une activité régulière de capitalisation, surtout dans un contexte fluctuant, où les personnels changent et

emportent leurs savoirs avec eux. Les expériences sont souvent non documentées et les ressources éducatives dans ce domaine ne sont pas à la portée de tout le monde, surtout quand il s'agit de la prévention, la détection et la dénonciation des actes violents au sein et à l'entour des établissements scolaires.

Les enseignants/es rencontrés/es ont souligné aussi les obstacles qu'ils affrontent pour mieux aborder la violence en milieu scolaire, notamment les détections des signes de violence basée sur le genre et l'orientation des élèves vers les structures de prise en charge et d'assistance sanitaire, psychologique, juridique et de protection sociale. Parmi les sujets abordés pendant les entretiens, étaient la planification des différents modules pour une bonne implantation du processus de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire, la nécessité de conscientiser d'avantage les élèves sur l'approche genre, l'approche basée sur les droits humains, les différents types et signes de violence et les structures existantes de prise en charge et d'accompagnements des victimes de violence.

Face à ces préoccupations, des thématiques de travail fondamentales ont été établies, en se traduisant à sept modules qui, avec leurs objectifs, contenus et activités formeraient le **Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire – niveau lycée collégial et qualifiant - :**

Module 1 : Introduction

Module 2 : Approche genre

Module 3 : Violence et violence de genre en milieu scolaire

Module 4 : Droits humains et droits des enfants

Module 5 : Compétences de vie pour prévenir la violence basée sur le genre au milieu scolaire

Module 6 : Soutien, orientation et dénonciation des cas de violence

Module 7 : Plan d'action et d'engagement

Afin d'harmoniser la présentation et l'analyse de chaque module, les acteurs de ce guide ont développé un schéma pour faciliter la lecture du contenu de ce guide et sa méthodologie pédagogique. Le schéma pour le développement de chaque module éducatif est le suivant : titre, objectifs généraux et spécifiques, notions de bases et fiches didactiques pour chaque module.

Cette démarche facilitera la tâche pour les enseignants/es, afin que la mission de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire soit plus systématique et plus approfondie. Elle doit prendre en compte toutes les dimensions tant contextuelles que socio-économiques et veiller à une véritable conscientisation des adolescents/es et des jeunes sur le processus de détection et dénonciation des actes violents au sein et à l'entour des établissements scolaires.

INTRODUCTION À LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

La violence en milieu scolaire est un concept complexe, à plusieurs points de vue : sa définition, les parties prenantes, les types de violences, ses causes et ses conséquences. L'OMS définit la violence comme : « *L'usage intentionnel de l'autorité ou de la force physique ou la menace de cet usage, contre soi-même, une autre personne ou contre un*

groupe ou une communauté qui, soit produit, soit risque fortement de produire des blessures, la mort, des dommages psychologiques, des infirmités ou des carences »¹.

La violence basée sur le genre en milieu scolaire se traduit par un mauvais traitement sexuel, physique ou psychologique dont les filles et les garçons sont victimes. Elle comprend toute forme de violence ou de mauvais traitement basé sur les stéréotypes sexuels ou qui vise les enlevés sur la base de leur sexe.

La littérature sur le sujet montre que plusieurs types de violence sont perpétrés en milieu scolaire : violence physique, morale, psychologique...La victime des actes de violence peut être l'élève, l'enseignant, un personnel de l'école ou l'établissement scolaire lui-même. Deux éléments expliquent également la complexité du concept, à savoir ses causes directes et indirectes et apparentes ou sous-jacentes, ainsi que les diverses conséquences qu'il engendre, à court, à moyen et à long terme. Le comité des droits de l'enfant recommande la définition suivante pour les études sur la violence à l'encontre des enfants : « *La violence inclut toutes les formes de violences physiques ou mentales, blessures ou abus, abandons ou négligences, incluant les abus sexuels, les brimades dans les écoles et les punitions corporelles* ». Lors de l'étude mondiale réalisée par les Nations- Unies (2005), la définition adoptée s'est voulue plus globale : « *Toute violence physique, psychologique, sociale, sexuelle commise à l'égard des enfants, incluant abus, négligence, exploitation, commise de manière directe ou indirecte, qui porte atteinte à la dignité, à l'intégrité, au développement physique et mental ou au statut social de l'enfant* ».

Au Maroc, la réforme selon la vision 2015- 2030² prend des engagements précis en harmonie avec les dispositions de la Constitution marocaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD), cette vision s'articule sur 23 leviers dont les sept premiers sont spécialement consacrés ou en rapport avec l'enseignement obligatoire et cherchent à assurer une éducation de qualité et une égalité des chances d'accès au système éducatif, avec la participation des acteurs concernés. Une partie importante de cette réforme vise à améliorer les conditions de l'éducation, les chances de l'équité et la qualité des acquis scolaires.

Les orientations et les projets envisagés dans le cadre de la vision stratégique 2015-2030 constituent une base essentielle pour construire ou consolider une politique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire, d'ailleurs plusieurs de ses directives proviennent de la Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants scolarisés³, qui s'articule autour des 6 axes :

- Axe 1 : Assurer le renforcement institutionnel ;
- Axe 2 : Renforcer et développer les compétences des acteurs ;
- Axe 3 : Améliorer et développer la prise en charge et le suivi des enfants victimes de la violence au sein et en dehors de l'École ;
- Axe 4 : Promouvoir une culture basée sur le respect des droits de l'enfant ;
- Axe 5 : Prévenir la violence intra et extrascolaire ;

¹ Rapport mondial sur la violence et la santé, 2002

² CSEFRS (2015), « Pour une Éducation de l'Équité, de la Qualité et de la Promotion. Vision Stratégique 2015-2030 ».

³ Ministère de l'Éducation Nationale (2007), « Stratégie Intégrée de Prévention et de Lutte Contre la Violence à l'Égard des Enfants Scolarisés ». Avec l'Appui de l'Unicef. Document préparé par Najat M'jid, Abdeaziz Ghordaf (AMASDEQ).

- Axe 6 : Mettre en place un système d'information qui permet l'enregistrement et le suivi des cas de violence en milieu scolaire.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie au niveau national sur un **Comité National Interdépartemental et Pluridisciplinaire** constitué des représentants des différents départements gouvernementaux concernés, des institutions nationales et de la société civile. Il est sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale. Le département de l'éducation exerce sa tutelle sur l'**Observatoire National de prévention et de lutte contre la Violence en milieu Scolaire (ONLVS)**, avec comme mission :

- Mettre en place et maintenir une base de données nationale actualisée sur la violence en milieu scolaire ;
- Élaborer des cartographies de cette violence ;
- Initier et superviser des études à caractère national sur la violence en milieu scolaire et exploiter les rapports envoyés par des provinces et des régions ;
- Contribuer à la formation des membres des centres régionaux de lutte contre la violence en milieu scolaire ;
- Coordonner avec les départements gouvernementaux et non-gouvernementaux et instances spécialisées au niveau national et international.

Précisément le sixième axe de cette stratégie soulignait la préparation d'une base de données au niveau local, régional et national, ainsi que la mise en place d'indicateurs assurant ce suivi, l'élaboration de rapports sur l'évolution des cas de violences et la mise en place d'un plan d'évaluation de la stratégie nationale de protection des enfants. Les réalisations signalées à ce niveau ont consisté en la mise en place d'un portail qui permet l'enregistrement des cas de violence, ainsi que des **Centres Régionaux et Provinciaux de Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire**, qui font partie des Directions Régionales et Provinciales du MENFP, ces centres ont pour mission d'assurer la réalisation des études sur la violence, l'administration et l'exploitation des bases de données, en plus d'assurer la supervision régionale et provinciale et la coordination avec les représentants/es de tous les départements concernés par la violence et avec le centre de prévention et de lutte contre la violence au niveau de l'académie régionale, et avec les partenaires officiels et la société civile.

Le Ministère de l'éducation a procédé à la généralisation des **Cellules d'Écoute et de Médiation** au niveau de tous les établissements scolaires. Ces cellules ont théoriquement des missions très larges. Grâce à des enseignants/es volontaires, elles visent à :

- Aider et assister les élèves qui ont des difficultés scolaires, sociales ou psychologiques ;
- Contribuer à la prévention et à la lutte contre les comportements malsains (délinquance, absentéisme...) ;
- Aider les élèves à surmonter et faire face aux situations de pré-échec scolaire ;
- Assurer le lien entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves ;
- Promouvoir les valeurs de citoyenneté et les comportements civiques, en collaboration avec les clubs éducatifs et la société civile.

Par ailleurs, le ministère a un objectif de former 1200 **Clubs Éducatifs** par an et de former des animateurs dans ce domaine. Cependant, pour le moment, les activités entreprises dans ce cadre portent souvent sur les activités des droits humains ; elles ne sont pas spécifiques à la lutte contre la violence en milieu scolaire.

De même, L'Observatoire National des Droits de l'Enfant a créé un centre d'écoute et lancé un numéro vert national - 080002511 -en 2000. Ce centre est chargé de l'accueil, de l'orientation des enfants victimes de maltraitance et du traitement des dossiers nécessitant une intervention juridique, médicale et psychosociale.

D'autres secteurs sont associés à l'Éducation Nationale pour la réalisation des résultats de la stratégie nationale de réforme de l'éducation et Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des enfants scolarisés, il s'agit notamment des secteurs suivants : la Santé, l'Intérieur, la Justice, les Affaires Islamiques, les Collectivités Territoriales, l'Équipement, la Sureté nationale, les Médias, les ONG. Cette diversité d'intervenants montre bien la complexité du phénomène et la nécessité d'adopter une approche systémique dans son appréhension.

COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Le présent Guide a été élaboré afin d'accompagner les enseignants/es responsables des Cellules d'Écoute et de Médiation existantes au sein des établissements scolaires, il est aussi dirigé aux enseignants/es qui veulent développer des modules spécifiques sur la prévention de la violence basée sur le genre dans leurs classes.

Le guide est conçu sous forme de 7 modules ayant pour thématique :

Module	Objectifs	Fiches	Durée
Module 1 : Introduction	Objectif général Ce module introductif permet aux élèves et animateurs / animatrices de mieux se connaître et de s'informer sur le but et les objectifs du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire »	FICHE 1. Identification des talents personnels et assistance mutuelle	75 minutes
	Objectifs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • Identifier ce qui les motive à aller à l'école et comprendre le concept d'un environnement d'apprentissage sécurisé. • S'approprier des différents objectifs et modules du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire » • Encourager les adolescents/es et les jeunes à détecter leurs qualités intrinsèques, à faire confiance en eux-mêmes et à leurs capacités. 	FICHE 2. S'approprier des objectifs et modules du guide	40 minutes
		FICHE 3. Fixer des objectifs	60 minutes
Total de minutes : 175 minutes			
Total de jour : 1 Jour			
Module 2 : Approche genre	Objectif général Ce module permettra aux élèves de comprendre que les disparités de genre sont l'œuvre de la société et qu'elles sont modifiables, est un facteur clé pour un changement social dans notre façon de vivre et un impératif dans la prévention de la violence basée sur le Genre en milieu	FICHE 4. Introduction au concept de genre	90 minutes

	scolaire (VGMS)		
	Objectifs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le concept de genre et de sexe. • Examiner les rôles de genre dans leur environnement. • Examiner l'impact des stéréotypes de genre sur leur vie. 	FICHE 5. Stéréotypes liés au genre	90 minutes
Total de minutes : 180 minutes			
Total de jour : 1 Jour			
Module 3 : Violence et violence de genre en milieu scolaire	Objectif général Ce module permettra aux élèves de comprendre les principaux concepts et enjeux de la violence, de tirer des exemples de violences vécus dans leurs communautés et de débattre la violence de genre en milieu scolaire.	FICHE 6. Définition de la violence	90 minutes
	Objectifs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • Définir la violence et de reconnaître les trois types de violence : psychologique, sexuelle et physique • Définir la Violence basée sur le genre en milieu scolaire et citer des exemples • Examiner les effets et conséquences possibles de la violence 	FICHE 7. Types de violence affectant les jeunes	180 minutes
Total de minutes : 270 minutes			
Total de jour : 1 Jour			
Module 4 : Droits humains et droits des enfants	Objectif général Ce module permettra aux élèves de comprendre les principes des Droits Humains et Droits des enfants, identifier que la violence basée sur le genre en milieu scolaire comme violation des droits humains, et mettre en pratique leurs compétences par l'interprétation de scénarios consistant à dire « non » à des potentiels auteurs de violence.	FICHE 8. Définition des Droits Humains et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)	90 minutes
	Objectifs spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les principes des droits humains et assumer la responsabilité de leurs actes • Définir et examiner les droits des enfants à un niveau élémentaire et pratique • Identifier la violence basée sur le genre en milieu scolaire comme violation des Droits Humains 	FICHE 9. Définition des Droits des Enfants, et la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE)	75 minutes
		FICHE 10. Droits des Enfants – Qui sont les Responsables ?	90 minutes
Total de minutes : 255 minutes			
Total de jour : 1 Jour			

Module 5 : Compétences de vie pour prévenir la violence basée sur le genre au milieu scolaire	<p>Objectif général Ce module permettra aux élèves d'identifier et d'apprendre les techniques de communication nécessaires qui leur permettront de prévenir et de lutter contre les situations de Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire.</p>	FICHE 11. Techniques de communication	90 minutes
	<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre les différents types de communication, notamment d'expérimenter la communication assertive. • Apprendre les méthodes utilisées pour résoudre les problèmes, de communiquer d'une manière plus efficace et d'exprimer leurs points de vue, surtout quand ils/elles sont en colère ou quand ils/elles sont bouleversés/es • Gérer leurs émotions et discutent de la manière d'exprimer leurs émotions de manière saine. Ils/elles vont également examiner l'empathie et la manière de comprendre les émotions de l'autre. 	FICHE 12. Résolution des conflits et gestion des émotions	120 minutes
Total de minutes : 210 minutes			
Total de jour : 1 Jour			
Module 6 : Soutien, orientation et dénonciation des cas de violence	<p>Objectif général Ce module permettra aux élèves de s'approprier des procédures de soutien, orientation et dénonciation des cas de violence, et élaborer leur propre réseau de réaction, en identifiant les ressources locales qui les aideront à s'orienter en cas de détection d'une violence basée sur le genre en milieu scolaire.</p>	FICHE 13. Déclaration d'un problème de VGMS	180 minutes
	<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre ce qu'on entend par réaction, comprenant la déclaration et l'orientation des cas de violence vers les personnes appropriées et la mise en place de réseaux de réaction et de soutien • Apprendre les moyens de réagir en cas de détecter une personne victime de violence basée sur le genre en milieu scolaire • Utiliser la cellule d'écoute et de méditation existante au sein de leur établissement scolaire et garder la 	FICHE 14. Stratégie pour orienter les cas de VGMS	60 minutes

	<p>confidentialité</p> <ul style="list-style-type: none"> Énumérer et utiliser les différents services de protection des victimes de violence basée sur le genre dans leur communauté et leur province 		
Total de minutes : 240 minutes			
Total de jour : 1 Jour			
Module 7 : Plan d'action et d'engagement	<p>Objectif général</p> <p>Le dernier module de ce guide donne aux élèves l'opportunité de revoir les connaissances et compétences acquises tout au long du programme. Les élèves vont réfléchir sur les questions abordées dans les différents modules du guide et comment ces nouvelles connaissances leur seront utiles dans leur vie future en tant qu'adolescent/e et jeune. Ils vont également identifier les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre pour aider à prévenir et à lutter contre la VGMS. Et enfin, les élèves vont discuter des opportunités à travailler ensemble à l'avenir pour s'entraider et s'assurer que leur environnement scolaire soit un environnement sûr et exempt de violence.</p>	FICHE 15. Ouvrir de nouvelles portes	90 minutes
	<p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Réviser les différents modules du Guide Réfléchir de comment prendre un engagement personnel de prévenir la VGMS Réfléchir sur les opportunités de travail ensemble pour un environnement scolaire soit un environnement sûr et exempt de violence. 	FICHE 16. Évaluation finale	60 minutes
Total de minutes : 150 minutes			
Total de jour : 1/2 Jour			
Total des heures de la formation : 25 Heures			
Total des jours : 6 Jours et demi			

Pour chaque module, les aspects suivants sont indiqués :

- Objectif général et objectifs spécifiques**

Énonçant les objectifs escomptés de chaque module.

- Notions de bases**

Les enseignants/es peuvent se baser sur les notions de bases nécessaires pour l'animation des ateliers qui sont exposés dans ce volet. Pour certaines notions

complémentaires, des références à des sites bibliographiques ou sites web sont indiquées. A partir des explications exposées dans ce volet, l'enseignant/e devrait normalement pouvoir animer les ateliers avec assurance et aisance.

- **Fiches techniques.**

Ce sont des fiches techniques et pédagogiques, comportant des étapes de mise en place sous forme des activités participatives. Toutes les informations nécessaires pour l'animation des ateliers en question y sont indiquées.

- **Le matériel à utiliser est détaillé, et il est conçu de manière simple.**

La durée des ateliers est signalée à titre indicatif. L'atelier peut durer un peu plus ou un peu moins, selon la capacité des élèves à assimiler les notions de bases, suivant leurs compétences et niveau de compréhension.

Certaines activités contiennent des suggestions qui permettent aux enseignant/es de décider de la meilleure façon de mener leur tâche. Afin d'encourager les participants/es à se plonger dans les ateliers et à se les approprier, la totalité des activités suggérées est de nature participative.

La plupart des fiches s'inscrivent dans une suite logique et il est donc préférable qu'elles soient présentées comme telles. Les apprenants/es doivent avoir acquis certaines notions de bases présentées par une activité pour comprendre et participer à celle qui la suit.

La case contenant la mention : « évaluation de l'activité » doit être complétée par le/la formateur / formatrice. La case signalera le résultat obtenu à la fin de l'activité. A-t-elle été positive ? Les objectifs fixés ont-ils été atteints, complètement, partiellement ou pas du tout ? Le matériel utilisé est-il adéquat ? Les élèves ont-ils/elles aimé, apprécié ?

L'évaluation est importante et permet l'amélioration des fiches. Ainsi, le guide ne serait pas fossilisé mais serait en évolution permanente. Il deviendrait ainsi plus performant et adéquat aux niveaux académiques des élèves.

PRÉPARATION DES MODULES DE FORMATION

Nous partons de l'idée que les modules de la présente formation sont participatifs et ne correspondent pas à des cours magistraux. A cet effet, nous allons appliquer les principes d'andragogie à la base de « Training Through Dialogue »⁴ (« Formation par le dialogue ») :

Principes et pratiques clés de l'apprentissage	
Principe	Description
Respect	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es se sentent respectés et sentent qu'on les traite sur un pied d'égalité.
Affirmation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es ont besoin de recevoir des félicitations même pour de petites contributions.

⁴ Vella, Jane, *Training Through Dialogue: Promoting Effective Learning and Change with Adults*, 1995, 224 pg., Jossey-Bass, San Francisco, CA.

Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es apprennent mieux quand ils peuvent tirer de leurs propres connaissances et expériences. ▪ L'apprentissage doit remplir les besoins réels des apprenants/es
Dialogue	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es apprennent mieux quand ils peuvent discuter l'information entre eux. ▪ L'apprentissage doit se faire dans les deux sens pour permettre à l'apprenant/e d'entamer un dialogue avec l'enseignant/e.
Engagement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es doivent être engagés par le biais de discussions, de petits groupes et de l'apprentissage par leurs pairs.
Caractère immédiat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es doivent être en mesure d'appliquer immédiatement ce qu'ils ont appris de nouveau.
Règle 20/40/80	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es se souviennent de plus d'informations quand des aides visuelles sont utilisées pour soutenir une présentation verbale et se souviennent mieux quand ils pratiquent la nouvelle compétence. Nous nous rappelons de 20% de ce que nous entendons, de 40% de ce que nous entendons et voyons et de 80% de ce que nous entendons, voyons et faisons.
Réfléchir, ressentir, agir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'apprentissage implique la réflexion, les émotions mais aussi l'action.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprenants/es doivent sentir qu'on fera cas de leurs idées et contributions—qu'ils ne seront pas tournés au ridicule ou regardés de haut.
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants/es ont besoin de s'assurer auprès de leurs apprenants/es que leurs besoins en apprentissage sont satisfaits et que l'exercice leur sera utile. ▪ À la suite de leur participation à la formation, les apprenants/es gagnent des connaissances, des compétences et/ou des attitudes qu'on leur propose.

Le rôle de la personne chargé de donner la formation est crucial pour le bon déroulement des séances de formation, donc il doit :

- Encourager les participants/es à s'exprimer et à examiner un thème ;
- Stimuler les idées et la discussion ;
- Encourager les participants/es à partager leurs expériences ;
- Aboutir à des décisions ou des engagements.

Les activités regroupées dans le présent guide sont de nature individuelle ou de groupe selon leurs contenus et objectifs, mais nous encourageant la réalisation des travaux de petits groupes de travail, afin de :

- Développer la solidarité ;
- Apporter un sentiment de sécurité ;

- Permettre à un plus grand nombre de participants de discuter/s'exprimer sur un sujet ;
- Utiliser plus efficacement le temps limité ;
- Permettre un engagement individuel plus important.

1. APERÇU DES METHODES PEDAGOGIQUES :

Les différentes méthodes pédagogiques utilisées dans ce guide sont les suivants, elles sont classées par ordre ascendant en fonction du degré d'interactivité :

Méthodes	Avantages	Inconvénients	Conseils
Supports d'enseignement (PowerPoint, illustrations, films, etc.)	Permet d'illustrer des éléments d'apprentissage complexes et des liens qui sont difficiles à décrire verbalement. Facile à retenir. La variation et l'activation d'autres sens réveillent l'attention de l'apprenant. Suscite le dialogue. Mobilise les émotions et donc les valeurs et attitudes des apprenants. Peut être présenté à un public nombreux.	Nécessite des ressources / de l'équipement et du courant électrique. Peut susciter des discussions inattendues.	Préparer les supports d'enseignement au préalable (Avec ce guide ne donnant pas un support PowerPoint préparé, ce sont les personnes chargées de la formation qui doivent préparer ce support à l'aide des indications décrites dans la fiche pédagogique, cela aidera à s'approprier des éléments de chaque module), s'assurer que l'équipement fonctionne et s'entraîner à l'utiliser. Ne pas utiliser ces supports sans explication ou discussion ; préparer des questions et un suivi. Être prêt à gérer les émotions des participants.
Dialogue, discussion en groupe	Crée une interaction entre les apprenants. Les apprenants peuvent faire le lien avec leur propre expérience. Les apprenants acquièrent des compétences pour argumenter, écouter et analyser. Les éducateurs ont un retour sur le degré d'assimilation et d'apprentissage. Les apprenants deviennent davantage coresponsables du processus et apprennent de leurs pairs.	Il peut être difficile de formuler les bonnes questions d'ouverture et de gérer le processus. Peut prendre beaucoup de temps. Il y a un risque que certains participants/es dominant la discussion.	Analyser ce qui est intéressant dans le sujet pour la discussion. Préparer des questions claires. Prendre en compte les techniques de questionnement. Être clair sur son propre point de vue. Autoriser d'autres points de vue.
Listes de contrôle, questionnaires	Impliquer tous les participants. Les apprenants travaillent directement avec le	Peut prendre beaucoup de temps à préparer. Peut-être rigide et manquer de dynamisme en ne	Comme la méthode précédente. Faire le tour de la salle et aider les apprenants. Peut

	contenu et y réfléchissent. Facile à suivre pour les participants.	laissant aucun espace pour les questions des apprenants.	être utilisée pour le travail en groupe.
Travail de groupe (résumé, brainstorming, travail de groupe)	Facile à associer à d'autres méthodes. Les apprenants apprennent par leurs pairs et renforcent leurs compétences pour coopérer, analyser en groupe, présenter des opinions, écouter et discuter. Les apprenants deviennent coresponsables du processus d'apprentissage. La méthode est dynamique et flexible ; elle est ouverte aux questions et aux idées des participants/es.	Il peut être difficile de bien faire fonctionner les groupes. Les participants doivent savoir travailler indépendamment. Le facilitateur doit accepter qu'il ou elle n'ait plus le contrôle total. Risque que certains participants/es dominent les discussions. Les présentations devant le groupe dans son ensemble dans un second temps peuvent être ennuyeuses : elles risquent de ralentir la dynamique.	Dans ce guide le travail en petit groupe est très dominant. Limiter la taille des groupes de 3 à 7 participants – 5 dans l'idéal. Réfléchir à la composition des groupes et les avantages et inconvénients de la composition aléatoire et de la composition consciente. Nous conseillons vivement de composer des petit groupes mixtes (filles et garçons). Si la Classe de formation est formé de différents niveaux académiques, veuillez à que les différents niveaux soient représentés dans les petits-groupes. Préparer comment les groupes doivent travailler et présenter. Présenter les tâches clairement et les distribuer sur un support écrit. Réserver suffisamment de temps. Rendre visite trois fois à chaque groupe (tâche comprise, dynamique de groupe, aide pour finir à temps)
Études de cas Description d'un évènement réel ou fictif	Les apprenants appliquent ce qu'ils ont appris à des situations réelles. Ils renforcent leurs compétences pour analyser, présenter des opinions, écouter et discuter.	Trouver ou développer un cas pertinent peut prendre beaucoup de temps. Les participants ne pourront peut-être pas appliquer les leçons / éléments d'apprentissage de l'étude de cas à leurs propres pratiques. Les membres du groupe peuvent ne pas être d'accord sur l'interprétation. Les participants doivent savoir travailler indépendamment.	Terminer par de la réflexion et une discussion. Éviter trop de répétition dans les présentations devant le groupe dans son ensemble.

Jeux de rôle	Les participants doivent savoir travailler indépendamment. Les apprenants deviennent capables de voir une situation à partir de différents points de vue, comprennent les motivations des autres et créent de la solidarité. En les jouant, les apprenants peuvent s'entraîner à gérer des situations problématiques et tester des solutions. Cela mobilise fortement les émotions des apprenants et donc leurs valeurs et attitudes.	Le développement et la préparation d'un jeu de rôle peuvent prendre beaucoup de temps. Nécessite un environnement pédagogique très amical et sécurisant. Demande une analyse détaillée pour arriver aux éléments d'apprentissage. Exigeant pour les apprenants de devoir à la fois analyser et jouer. Les apprenants doivent savoir travailler indépendamment et être extravertis.	Le jeu de rôle doit illustrer des éléments d'apprentissage et être pertinent et réaliste pour les apprenants. Créer un environnement pédagogique sécurisant et rassurant. Familiariser les participants avec le contexte du jeu. Autoriser les participants à choisir leur rôle... mais impliquer tout le monde comme observateur ou pour faire des suggestions. Donner des instructions claires et du temps pour préparer. Terminer par une réflexion et une discussion.
---------------------	---	--	---

2. ARRANGEMENT DE LA SALLE DE FORMATION ET CONSTRUCTION DU GROUPE :

2.1. ORGANISATION DE LA SALLE DE FORMATION :

D'abord il faut noter que la superficie de la salle aura une influence sur la disposition, mais il faut prévoir, dans la mesure du possible, un espace assez grand qui permettra aux participants de se mettre à l'aise, et au formateur / formatrice de pouvoir se déplacer dans cet espace avec commodité pour assister les participants/es et les groupes de travail.

Nous suggérons, à cet effet, de mettre les tables sous forme « U », donc une organisation de la salle de sorte que l'un du côté d'un triangle, un carré ou un cercle soit laissé ouvert et, selon le cas, le formateur ou la formatrice puisse se placer du côté ouvert.

Les participants/es seront placés d'un seul côté de la table se faisant ainsi face. En évitant, dans la mesure du possible, de mettre des participants/es au milieu du U car, non seulement ils auraient des problèmes pour lire ou voir la présentation PowerPoint ou les écritures sur les feuilles flipcharts, mais ils se tourneraient le dos bloquant ainsi le face à face que nous essayons de promouvoir.

Les tables peuvent être mobilisées, retirées dans les coins de la salle pour construire les petits groupes de travail, dans une position qui peut favoriser la discussion et la communication inter et intra-groupes et interpersonnelle.

2.2. CONSTRUCTION DU GROUPE DES PARTICIPANTS :

Comme expertes dans le domaine de management des formations participatives, nous suggérons que pour le bon déroulement d'une session de formation, il faut prendre avec prudence la taille du groupe, car c'est l'un des éléments d'incertitude qui affecte les résultats que nous pouvons obtenir de chaque activité, donc il faut faire une préparation minutieuse et des accords formels qui exigent qu'un certain nombre de participants soit autorisé à participer à la session de formation :

- Le groupe doit être assez large pour permettre variétés d'idées et d'expériences.
- Le groupe doit être assez petit pour permettre à chacun d'y participer pleinement.
- Le groupe doit être mixte (Filles / Garçons) pour permettre avoir les différents points de vue.

En bref, des groupes trop grands et des groupes trop petits empêchent la communication totale, et donc c'est mieux d'envisager une formation pour un total de 20 ou 24 participants/es, pour pouvoir faire une répartition en petits groupes :

- De 4 groupes de 5 personnes si le total des participants est de 20 personnes.
- De 4 groupes de 6 personnes si le total des participants est de 24 personnes.

3. INTRODUCTION A CHAQUE MODULE DE FORMATION :

3.1. MOT DE BIENVENUE AUX PARTICIPANTS.

Le guide présente des modules complémentaires aux programmes scolaires ordinaires dans les établissements scolaires collégiaux et qualifiants, donc nous conseillons vivement les formateurs / formatrices chargés/es de donner cette formation à commencer avec une dynamique différente, pour que les élèves puissent se voir dans un contexte d'apprentissage différent au quotidien ce qui encouragera la participation effective.

Le formateur / la formatrice doit se présenter et faire un petit discours de bienvenue.

Facultatif : vous pouvez demander au directeur / directrice de l'établissement scolaire de dire quelques mots de bienvenue, cette approche peut motiver les élèves à être plus responsables et plus enthousiastes pour suivre la formation avec grande assiduité.

3.2. PRESENTATION DES PARTICIPANTS/ES

Nous présentons ci-après une technique adoptée dans la formation participative, mais le formateur / la formatrice en charge de la formation peut opter sur d'autres techniques :

« Demandez aux participants de se présenter brièvement en citant le prénom / nom qu'ils/elles veulent utiliser pendant la formation. À titre d'exemple Quelqu'un qui s'appelle « Mohammed Hayoun » mais il veut être appelé « Simo », ou une autre qui s'appelle « Rahma Al Andaloussi » mais elle veule être appelé « Al Andaloussi ».

En cas où le/a formateur / formatrice ont décidé d'avoir des participants/es de différents niveaux académiques « Distribuez à chaque participant une feuille de papier blanc et un marqueur. Demandez aux participants d'y écrire leur nom et leur niveau académique et de le coller sur leur vêtement de façon qu'il soit visible »

3.3. PRESENTER LES OBJECTIFS ET LE PROGRAMME

Il est très intéressant de présenter les objectifs et les différentes activités qui seront réalisées pendant la séance de formation, en se guidant par la partie introductive de chaque module et chaque fiche.

En cherchant une méthodologie participative nous suggérons aux enseignants/es de voir avec les élèves l'horaire de la formation et sa durée générale pour pouvoir élaborer un calendrier de formation avec l'engagement de participation de chacun et chacune, et maintenir un discours de clarification des concepts et du contenu. Vous pouvez finaliser chaque activité par une question de réflexion : « *Quels sont vos questions ou vos commentaires ?* ».

3.4. PRESENTER LES REGLES ET LA DISCIPLINE DE LA FORMATION A RESPECTER

Au préalable, une feuille flipchart sera préparée, portant le titre « les règles de la formation ».

Règles de la formation

Le formateur / la formatrice doit demander aux participants quelles sont les règles de comportement qu'ils aimeraient suivre pendant l'atelier de formation.

Les règles énoncées par les participants doivent être écrites ou désignées dans la feuille flipchart et gardées affichées au mur pendant toute la durée de la formation.

Règles de Base suggérées

1. **Confidentialité** - Ce qui est partagé ici ne doit pas être répété nulle part ailleurs. Cela Permettrait à tout le monde d'être plus à l'aise, ouvert et honnête
2. **Participation** – S'engager effectivement dans les activités et discussions
3. **Ne pas porter de jugement**- C'est une bonne chose que d'être en désaccord, mais il n'est pas acceptable de porter un jugement ou d'abaisser les autres à cause de leurs sentiments, opinions ou expériences

4. **Respectueux** – S'écouter les uns les autres et respecter les opinions des autres. Traitez les autres comme vous voudriez l'être.
5. **Écoutez et n'interrompez pas** - Écoutez les autres et accorder leur toute votre attention, ne les interrompez pas. Chacun aura la chance de participer
6. **Chacun a droit de s'abstenir** - Bien que ce programme encourage la participation volontaire, l'abstention d'activité ou le fait de passer quand une question est posée est toujours acceptable.
7. **Aucune question n'est stupide ou bête.** Toute question vaut la peine d'être posée. Il y a des chances que quelqu'un d'autre veuille poser la même question.

Pour ceux / celles qui veulent s'approfondir davantage dans les techniques et les principes de l'andragogie, nous les adressons vers Links suivants :

- [http://www.societecivilemali.org/IMG/pdf/Manuel_du_Participant -
Andragogie_et_Montage_de_projets_VF.pdf](http://www.societecivilemali.org/IMG/pdf/Manuel_du_Participant_-_Andragogie_et_Montage_de_projets_VF.pdf)
- http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNABG511.pdf

MODULE 1 : INTRODUCTION

1.1. OBJECTIF GENERAL

Ce module introductif permet aux élèves et animateurs / animatrices de mieux se connaître et de s'informer sur le but et les objectifs du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire »

1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Identifier ce qui les motive à aller à l'école et comprendre le concept d'un environnement d'apprentissage sécurisé.
- S'approprier des différents objectifs et modules du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire »
- Encourager les adolescents/es et les jeunes à détecter leurs qualités intrinsèques, à faire confiance en eux-mêmes et à leurs capacités.

1.3. NOTIONS DE BASE

Le talent⁵ :

Le talent est une aptitude, une capacité à faire quelque chose. Il ne s'acquière pas ou difficilement, c'est une qualité que chacun a en soi et qui peut cependant être cultivée. Il n'est pas conditionné par les fonctions professionnelles, peut se révéler et se construire dans une autre sphère et devenir un atout pour la vie professionnelle.

Le talent, ne s'use pas avec le temps, il ne devient pas obsolète et ne nécessite pas de mise à jour.

La qualité⁶ :

La qualité est l'aptitude psychologique et physique d'une personne.

Les compétences⁷ :

Les compétences sont des capacités acquises par l'expérience ou la formation. Mesurables, observables, elles peuvent être répertoriées à travers un catalogue de compétences. On les mobilise à travers des tâches à exécuter et sont requises dans de nombreux domaines. Elles peuvent être transversales, applicables dans différents contextes.

Fruit de l'expérience et de la connaissance, les compétences constituent un dispositif de qualification applicable à une personne. Elles évoluent et doivent être mises à jour avec les évolutions des domaines ou contextes où elles sont applicables.

L'estime en soi⁸ :

L'estime de soi est, en psychologie, un terme désignant le jugement ou l'évaluation faite d'un individu en rapport à sa propre valeur. Lorsqu'un individu accomplit une chose

⁵ <https://storhy.com/talents-competences-differences/>

⁶ Source : Le Webmestre de La Différence Entre

⁷ <https://storhy.com/talents-competences-differences/>

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Estime_de_soi

qu'il pense valable, celui-ci ressent une valorisation et lorsqu'il évalue ses actions comme étant en opposition à ses valeurs, il réagit en « baissant dans son estime ». Selon certains psychologues, l'expression est à distinguer de la « confiance en soi » qui, bien que liée à la première, est en rapport avec des capacités plus qu'avec des valeurs.

La coopération :

La coopération est le fait d'œuvrer ensemble pour le bien de tous. En travaillant ensemble, les élèves arrivent à faire de leur école et communauté un endroit sûr et accueillant. Garçons et filles peuvent travailler ensemble, partager les corvées et de s'entraider en cas de besoin.

La gentillesse :

La gentillesse, c'est montrer que nous nous soucions des autres et travaillons à rendre leur vie meilleure. Cela signifie être soucieux des besoins des gens et faire preuve d'amour envers quelqu'un qui est triste ou qui a besoin d'aide.

La considération :

La considération est le fait d'être soucieux du prochain et de ses sentiments. C'est réfléchir sur la façon dont ses propres actions affectent les autres et de se soucier des sentiments du prochain. Cela implique un intérêt à porter à ce que les gens aiment et n'aiment pas, tout en étant respectueux des sentiments des autres.

1.4. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 1. IDENTIFICATION DES TALENTS PERSONNELS ET ASSISTANCE MUTUELLE

Buts

- Faire une identification des talents personnels de chaque élève
- Connaître les principes de l'assistance mutuelle entre les élèves

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Identifier des talents, des qualités et des compétences particulières qu'ils/elles possèdent et sa relation avec l'objectif personnel.
- Identifier les talents, les qualités et les compétences particulières de leurs camarades.
- Définir ce qu'est l'estime de soi.
- De discuter entre eux comment leurs qualités, talents et compétences peuvent les aider à se soutenir mutuellement.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Talents, qualités et compétences particulières des élèves
 - Définition de talent, qualité et compétence (Voir notions de base)
 - Étape 2 : Renforcer l'estime en soi
 - Définition de l'estime en soi (Voir notions de base)
 - Étape 3 : Mutuelle assistance
 - Définition de la gentillesse, coopération et considération (Voir notions de base)

- À imprimer :
 - Étape 1 : Talents, qualités et compétences particulières des élèves
 - Annexe 1 : Les qualités de personnalité
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

75 minutes

Étapes

- Talents, qualités et compétences particulières des élèves - 30 minutes
- Renforcer l'estime en soi - 15 minutes
- Mutuelle assistance – 30 minutes

ÉTAPES

1. Talents, qualités et compétences particulières des élèves – 30 minutes

Dites aux participants/es :

Nous voulons passer quelques minutes à examiner l'importance de se connaître à nous-mêmes et savoir nos caractéristiques personnelles, notamment nos talents, nos qualités et nos compétences.

Demandez aux participants de faire ce qui suit :

Prenez chacun une feuille où vous inscrivez les chiffres 1, 2, et 3 en laissant suffisamment de place entre chaque chiffre. Aidez-vous mutuellement à vous coller cette feuille dans le dos.

Parcourez la salle ; trouvez quelqu'un que vous connaissez et écrivez sur la feuille de son dos une chose que vous appréciez chez cette personne ou les contributions que cette personne à la classe, entre camarade, entre amis/es, etc. Soyez aussi précis que possible.

Écrivez sur la feuille de trois personnes différentes et trois personnes différentes doivent écrire sur votre feuille. Personne ne peut avoir plus de trois éléments. *Tout ce qui est écrit doit être anonyme.*

➤ **Avez-vous des questions à propos de cette activité ?**

Après environ cinq minutes, demandez aux participants de décoller la feuille de leur dos et de passer quelques minutes à lire ce que les autres ont écrit. Demandez à des volontaires de décrire ce qui suit au groupe :

➤ **Que ressentez-vous à la lecture de ces commentaires ?**

Présenter aux participants/es les textes descriptifs du mot talent, qualité et compétence, avec des exemples d'explication. Essayez de donner toute explication nécessaire pour que les élèves puissent faire la différence entre les 3 concepts. Donnez aux participants le tableau de l'annexe 1 et demandez-leur de la remplir à la lumière des résultats de l'activités précédente « les qualités de personnalité écrites dans leur dos ».

Dites aux participants/es :

Parmi les appréciations reçues par vos camarades, essayez de différencier entre un talent, une qualité et/ou une compétence. Compléter le tableau par d'autres talents, qualités et compétences, dont vous disposez, non mentionnés par vos camarades.

Donnez aux participants/es 10 minutes pour réfléchir sur les autres talents, qualités et compétences personnelles et de remplir le reste du tableau.

Demandez à des volontaires de partager leurs résultats, en corrigeant à fur et à mesure avec le reste des participants/es, si le mot s'agit – il d'un talent, qualité ou compétence.

Donnez aux restes des participants/es quelque minutes pour corriger leurs tableaux de caractéristiques personnelles.

Posez aux participants/es les questions suivantes :

- Y a – t - il des différences entre les talents, les qualités et les compétences, évoqués par les garçons et ceux évoqués par les filles ? Lesquels ?
- Pourquoi est-il important de reconnaître les talents, les qualités et les compétences de chacun ?
- Pourquoi est-il important de reconnaître les talents, les qualités et les compétences des autres ?
- Pensez-vous que chacun a du talent ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Est-il osé de reconnaître une bonne qualité en soi ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

À la fin de cette séance, demandez aux participants/es ce qu'ils / elles ressentent après la réalisation de cette activité.

2. Renforcer l'estime en soi – 15 minutes

Dites aux participants/es :

À la lumière de l'exercice précédent de faire, réalisez une représentation écrite de vous -même, en complétant les phrases suivantes :

Je suis bon en.....

J'aime mon.....

Mes amis m'aiment parce que.....

J'ai réussi.....

Après environ 10 minutes, demandez aux participants/es d'afficher leurs fiches sur le mur. Demandez aux participants/es de se rendre devant chaque affiche pour voir ce que leurs camarades ont écrit.

Encouragez-les à utiliser les informations sur les affiches et de féliciter leurs camarades de classe chaque fois que possible. Dites aux élèves de refaire la même chose pour la semaine prochaine et voir le sentiment qui se dégage.

Faites remarquer que, parfois, les gens peuvent dire des choses qui font qu'ils se sentent mal. Par exemple, dans certaines sociétés, les filles peuvent s'entendre dire qu'elles sont inférieures aux garçons et doivent faire tout ce que leur demande les hommes. Cela affaiblit l'estime de soi que les filles ont.

Affichez la description de l'estime de soi, écrite dans la partie des notions de base. Dites aux élèves que le fait de se rendre compte qu'ils disposent de bonnes qualités contribue à renforcer leur estime de soi. Expliquez que l'estime de soi signifie qu'ils / elles se sentent bien en eux-mêmes. Ils doivent s'aimer et se respecter eux-mêmes. Ils devraient également attendre des autres qu'ils les respectent et les traitent bien. L'estime de soi ne signifie pas penser qu'on est meilleur que l'autre. Mais une bonne estime de soi peut aider à accepter les déceptions et les frustrations quand elles surviennent.

3. Mutuelle assistance – 30 minutes

Mettez les participants/es en binôme, si c'est possible (Garçon et fille), et dites -les :

Pensez aux qualités, talents et compétences dont vous disposez chacun. À la lumière de la discussion en binôme, essayez d'écrire un récit montrant comment ces potentialités personnelles peuvent les aider à soutenir les uns les autres ou comment ces potentialités les ont aidés à soutenir quelqu'un d'autre dans le passé. Par exemple : Comment vous avez pu aider une personne âgée à porter quelque chose ? La qualité dont il est question ici est la gentillesse et la considération.

Demandez à des volontaires de partager leurs résultats.

Affichez aux participants/es la définition de la coopération, la gentillesse et la considération (Voir notions de base), et dites -les :

Recherchez des exemples dans vos histoires où vous faites preuve de coopération, de gentillesse ou de considération.

Demandez à d'autres volontaires de partager leurs résultats.

Mettez l'accent sur la coopération, la gentillesse et la considération. Demandez aux élèves comment ils peuvent se soutenir les uns les autres plutôt que de se taquiner, de s'intimider ou se harceler les uns les autres.

À la fin de cette séance, dites aux participants que jusqu'à l'instant nous avons pu énumérer vos talents, vos qualités et vos compétences et comment celles-ci puissent

être utiliser pour renforcer l'estime en soi et la mutuelle coopération. Ces principes sont la base des différentes modules et séances de formation du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire », et pour cela dans la prochaine séance nous allons examiner ensemble les objectifs, les modules et le programme de ce guide.

Évaluation de la Fiche 1. Identification des talents personnels et assistance mutuelle

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 2. S'APPROPRIER DES OBJECTIFS ET MODULES DU GUIDE

Buts

- S'approprier des différents objectifs et modules du « Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire »
- Identifier les attentes des participants/es

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'expliquer le but et les objectifs du Guide didactique de prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire
- De comparer leurs attentes avec les objectifs du guide

Préparation/Matériel

- Feuille flipchart préparer en avance :
 - Étape 1 : Présentation des objectifs du Guide
 - Voir l'introduction du guide : Les objectifs du guide
 - Étape 2 : Les attentes des participants/es de cette formation
 - Voir l'introduction du guide : Les modules du guide
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

40 minutes

Étapes

1. Présentation des objectifs du Guide - 10 minutes
2. Les attentes des participants/es de cette formation - 30 minutes

ÉTAPES

1. Présentation des objectifs du guide – 10 minutes

Dites aux participants/es :

Nous nous sommes réunis ici aujourd'hui pour améliorer les connaissances et les compétences concernant le domaine de la violence basée sur le genre dans le milieu scolaire.

Affichez les objectifs de l'atelier (Voir l'introduction du guide : Les objectifs du guide)

Expliquer attentivement aux participants/es les buts et les objectifs de cette formation.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Les attentes de participants/es de cette formation – 30 minutes

Demandes aux participants/es de dessiner leur main sur un papier et de remplir dans les doigts les concepts en relation avec les items suivants :

Les qualités / compétences et talents : Écrire une qualité, une compétence et un talent à la base des résultats de l'exercice précédent

Les attentes : leurs attentes par rapports à cette formation

Les défis : leurs défis pour s'approprier de cette formation

La priorisation de la VBG : selon leur propre conviction, donner une note à l'importance de la prévention de la violence basé sur le genre (de 0 à 10)

La stratégie future : la stratégie à suivre pour une meilleure diffusion des concepts de prévention de la violence basée sur le genre au milieu scolaire

Expliquer aux participants/es que le remplissage de la main est très personnalisé, suivant les perspectives de chaque personne.

Donnez aux participants/es 10 minutes de réflexion pour faire l'activité, et puis demandez – les de coller sur le mur les mains remplis des concepts précédents.

Demandez à des volontaires de partager en plénière leurs perspectives par rapports aux 5 items.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Par la suite, affichez Les modules du guide (Voir l'introduction du guide)

Demandez aux participants :

Pendant cette activité vous seriez invités/ées de relire attentivement vos attentes et de voir si celles – ci sont – elles incluses dans les différents objectifs de chaque module de formation.

Donnez aux participants/es quelques minutes pour faire le lien entre les attentes des participants et les objectifs de chaque module de formation.

Faites - leur comprendre que certaines de leurs attentes ne peuvent pas être satisfaites (par exemples, un terrain de sport au sein de l'établissement scolaire), vous vous efforcerez d'atteindre le but et les objectifs de l'atelier. Dites-leur qu'à la fin du programme, il sera procédé à une évaluation pour voir si les objectifs de l'atelier ont été atteints ou pas.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Évaluation de la Fiche 2. S'approprier des objectifs et modules du guide

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 3. FIXER DES OBJECTIFS

Buts

- Faire une identification des objectifs personnels soigneusement planifiés
- Renforcer l'auto-efficacité et à accroître l'estime de soi chez les étudiants

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Identifier un objectif personnel pour l'avenir, y compris un plan d'action pour les aider à atteindre cet objectif.
- Discuter de stratégies à mettre en place pour faire face à des défis éventuels qui se dresseront sur leur route pour atteindre leurs objectifs

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Les objectifs
 - Définition du mot objectif (Voir annexe 2)
- À imprimer :
 - Étape 1 : Les objectifs
 - Guide des objectifs (Voir annexe 3)
 - Étape 2 : La réalisation des objectifs
 - Histoire de Nora et l'histoire d'Ahmed (Voir annexe 4)
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

60 minutes

Étapes

1. Les objectifs – 30 minutes
2. La réalisation des objectifs – 30 minutes

ÉTAPES

1. Les objectifs – 30 minutes

Dites aux participants/es :

Au cours de ce module, vous allez examiner vos espoirs et vos rêves pour l'avenir, et vous allez aussi décrire les objectifs qui contribueront à les faire une réalité. Ce que vous permettra de viser des objectifs réalistes et atteignables. Les objectifs que vous allez fixer seront d'actualité pour le reste des modules de ce guide.

Demandez aux élèves de réfléchir sur la question : « Quel est votre espoir ou votre rêve pour l'avenir ? Demandez-leur de retenir de la réponse à cette question à l'esprit, ils vont faire une activité où ils vont s'imaginer dans le futur. Ils n'ont pas besoin de prendre note pendant l'activité, ils auront la possibilité d'en prendre sur leur bloc-notes à la fin de l'activité.

Demandez aux élèves de fermer les yeux et de s'imaginer dans le futur. Ils peuvent s'imaginer dans 5 ans, 10 ans, voire 15 ans.

Les étudiants doivent garder les yeux fermés quand vous posez les questions suivantes, ce qui les aidera à imaginer leur avenir.

- Où êtes-vous ? Vous habitez une grande ville ? Un village ?
- Quel est votre métier ?
- Que faites-vous ?
- De quoi êtes-vous le plus fier ?
- Quels changements avez-vous fait dans votre vie ?

Donnez aux élèves 5 minutes et demandez-leur de dessiner ou d'écrire sur leur bloc-notes quelques-unes des choses qu'ils ont imaginé durant l'activité.

Demandez à des volontaires de partager en plénière ce qu'ils / elles ont pu dessiner ou écrire sur leurs blocs – notes.

Utilisez les questions suivantes pour orienter le débat :

- Qu'avez appris de votre avenir ?
- Est-il opportun de s'imaginer dans 5 ou 10 ans à l'avenir ? Pourquoi ?

*Affichez la définition du mot objectif (Voir l'annexe 2 : Définition du mot objectif)
Demandez aux élèves de donner leur avis sur la définition du mot objectif.*

Écrivez leurs réponses sur le tableau.

Faites-leur comprendre que le fait de se fixer des objectifs les aidera à devenir la personne qu'ils/elles se sont imaginés dans l'activité précédente.

Expliquez-leur la différence entre un objectif à court terme et un objectif à long terme. Un objectif à court terme serait par exemple : « Je vais réussir à mon examen à la fin de l'année." Un objectif à long terme serait par exemple : « J'irai à l'université une fois que j'aurais mon bac »

Expliquez-leur que, pour réaliser leurs rêves et espoirs pour l'avenir, il leur est nécessaire d'élaborer des objectifs réalistes. Insistez sur le fait que la réalisation de tout objectif demande des sacrifices, mais avoir un plan d'action précis les aidera à atteindre leurs objectifs.

Expliquez-leur qu'ils/elles sont plus susceptibles d'atteindre leurs objectifs que lorsque ces derniers sont : SMART (intelligents)

- S - Spécifiques
- M - Mesurables
- A - Atteignables
- R - Réalistes
- T - Temporels

Expliquez-leur que parfois il est nécessaire d'avoir une série de sous objectifs afin d'atteindre des objectifs beaucoup plus importants. Dans la prochaine activité, les élèves auront la possibilité d'aboutir à des objectifs SMART.

Accordez aux élèves cinq minutes pour présenter un objectif à court terme et un à long terme. Demandez-leur de les noter dans leur bloc-notes.

• Avez-vous des questions ou commentaires ?

Expliquez aux élèves qu'il est tout aussi important d'avoir des objectifs que d'être suffisamment outillé pour la réalisation de ces objectifs. Atteindre un objectif demande de la persévérance et de la détermination.

Rappelez aux élèves qu'ils ont déjà dû faire face à des obstacles dans leur vie, et qu'ils ont réussi à les surmonter.

Demandez aux élèves d'examiner leurs objectifs. Demandez-leur d'affiner leurs objectifs et d'élaborer un plan d'action qui les aidera à atteindre leurs objectifs.

Distribuez aux élèves le Guide pour Objectifs (Voir annexe 3). Dites-leur de ne pas y écrire pour le moment.

Revoir ce qui suit pour aider les élèves à réaliser les objectifs SMART. Ces questions permettront également aux élèves d'élaborer un plan d'action. Ceci est un exemple d'objectif à court terme.

- Identifier l'objectif : notez un seul objectif à court terme et un objectif à long terme. "Réussir à mon examen" est un objectif à court terme.
- Quels avantages y a-t-il à atteindre mon objectif ? Par exemple : « Si Je réussis à mon examen, je passe en classe supérieure »
- Quel obstacle dois-je franchir pour atteindre mes objectifs ? Par exemple : « Si je passe trop temps en jouant, je n'aurai peut-être pas assez de temps pour étudier »
- Que dois-je apprendre ou faire ? Par exemple : « Je dois lire attentivement mes cours et je dois aussi les comprendre »
- Qui va me soutenir ? Par exemple : « Je sais que mes professeurs tiennent à ce que je fasse de bons résultats, je vais donc leurs faire des questions précises pour bien comprendre mes cours »
- Quel est mon plan d'action ? Par exemple : « J'ai besoin d'étudier deux heures par jour »
- Quand vais-je atteindre cet objectif ? Par exemple : « L'examen se tient dans trois mois, donc je vais terminer le 15 mai »

Vérifier avec les élèves pour s'assurer qu'ils ont compris la session et l'exercice.

Accordez aux élèves un certain temps de réflexion sur leurs objectifs en utilisant le Guide. Faites un tour au niveau des groupes et aidez les étudiants à répondre aux questions.

Les élèves doivent rédiger leurs réponses sur le Guide pour Objectifs.

Lorsque les élèves ont terminé leur rédaction, demandez-leur de se mettre deux à deux et de partager leurs objectifs personnels.

Après cet échange effectué par des groupes de deux élèves, réunir tous les élèves en un seul groupe et demandez-leur de partager les objectifs. Pour des contraintes de temps, vous pourrez sélectionner quelques élèves plutôt que de faire participer chacun.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. La réalisation des objectifs– 30 minutes

Expliquez aux élèves que, pendant cette session, ils vont lire des histoires de deux jeunes. Dites-leur de garder à l'esprit leurs propres objectifs au moment de la lecture et des échanges sur ces histoires.

Distribuer la classe en quatre groupes. Chaque groupe doit être composé de garçons et de filles.

Donnez à deux groupes l'histoire de Nora et aux autres deux groupes l'histoire d'Ahmed. (Voir annexe 4)

Demandez à chaque groupe d'imaginer la suite de l'histoire de Nora et celle d'Ahmed puis de répondre attentivement aux questions posées à la fin de chaque histoire.

Lorsque les élèves ont terminé, demandez à un/e élève de chaque groupe de présenter leur version de l'histoire et les réponses aux questions.

Faire un débat en plénière sur les résultats obtenus et susciter la participation de toute la classe.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Par la suite, demandez aux élèves de réfléchir sur un objectif propre à long terme, et « quels sont les éventuels obstacles ou défis qu'ils pourraient rencontrer dans la réalisation de leurs objectifs ? »

Dressez la liste des réponses sur un tableau.

Quelques réponses possibles :

- L'intimidation
- L'influence des pairs
- Le fait d'être une femme
- Le fait d'être un homme
- Le manque d'opportunité
- Le manque de ressources
- Les pressions culturelles et familiales

Demandez aux élèves de se rappeler de leurs talents, qualités et compétences, et d'identifier quelque chose qu'ils avaient réalisé et dont ils étaient fiers.

Demandez-leur s'il y a eu des obstacles qui ont rendu difficile la réalisation de cet objectif.

Demandez-leur ce qui les a aidés à surmonter les défis auxquels ils étaient confrontés dans l'accomplissement cet objectif dont ils étaient fiers. Énumérez les réponses sur un tableau.

Si nécessaire, utilisez les exemples suivants :

- Faire confiance en soi-même
- Obtenir de l'aide auprès des amis
- Obtenir de l'aide auprès des parents
- Disposer d'un bon enseignant qui m'a fait confiance
- Identifier les ressources dont dispose la communauté pour un soutien

Faire comprendre aux élèves que tout le monde est confronté à des problèmes, mais c'est la manière d'y faire face qui va déterminer leur avenir. Ils ont probablement déjà surmonté de nombreux obstacles dans leur vie et démontré leur capacité à résister. Ils ont des qualités intrinsèques qui les permettent de surmonter les difficultés afin d'atteindre leurs objectifs.

Bien qu'il existe de nombreux obstacles, il y a aussi beaucoup de modes de soutien qui peuvent les aider à atteindre leurs objectifs. Il devient ainsi important d'avoir le soutien des amis, de la famille et de la communauté et de demander de l'aide en cas de besoin.

Rappeler aux élèves qu'une bonne estime de soi les aidera à atteindre leurs objectifs et à prendre des décisions allant dans le sens de leurs intérêts, les meilleures. Demandez-leur de se rappeler que quoiqu'il arrive dans la vie, chacun est un être spécial avec des qualités et des talents propres.

À la fin de ce programme, les élèves seront mieux outillés avec des compétences pouvant les aider à développer des capacités de résistance en vue d'atteindre leurs objectifs, surtout en cas de difficulté.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à ce module.

Évaluation de la Fiche 3. Fixer des objectifs

A remplir par le formateur / la formatrice

Annexe 1 : Les qualités de personnalité

Les talents	Les qualités	Les compétences

Annexe 2 : Définition du mot objectif

Définition :

Un objectif est une aspiration, une intention ou un résultat désiré. C'est quelque chose sur laquelle on se concentre et sur laquelle on travaille pour sa réalisation. Un objectif à court terme serait « Je vais réussir à mon examen ». Un objectif à long terme serait « Je vais aller à l'université »

Caractéristiques d'un objectif

- S - Spécifique
- M - Mesurable
- A - Atteignable
- R - Réaliste
- T - Temporel

Questions qui contribuent à élaborer des objectifs

- Identifier l'objectif : notez un seul objectif à court terme et un objectif à long terme. "Réussir à mon examen" est un objectif à court terme.
- Quels avantages y a-t-il à atteindre mon objectif ? Par exemple : « Si Je réussis à mon examen, je passe en classe supérieure »
- Quel obstacle dois-je franchir pour atteindre mes objectifs ? Par exemple : « Si je passe trop temps en jouant, je n'aurai peut-être pas assez de temps pour étudier »
- Que dois-je apprendre ou faire ? Par exemple : « Je dois lire attentivement mes cours et je dois aussi les comprendre »
- Qui va me soutenir ? Par exemple : « Je sais que mes professeurs tiennent à ce que je fasse de bons résultats, je vais donc leurs faire des questions précises pour bien comprendre mes cours »
- Quel est mon plan d'action ? Par exemple : « J'ai besoin d'étudier deux heures par jour »
- Quand vais-je atteindre cet objectif ? Par exemple : « L'examen se tient dans trois mois, donc je vais terminer le 15 mai »

Annexe 3 : Guide des objectifs

Objectif à court terme :	Objectif à long terme :
Avantages à réaliser mon objectif :	Avantages à réaliser mon objectif :
Ce qui pourrait me bloquer ?	Ce qui pourrait me bloquer ?
Que dois-je apprendre à faire ?	Que dois-je apprendre à faire ?
Qui puisse me soutenir ?	Qui puisse me soutenir ?
Plan d'action et les étapes à franchir :	Plan d'action et les étapes à franchir :
Quand je vais atteindre mon objectif ?	Quand je vais atteindre mon objectif ?

Annexe 4 : Histoire de Nora et l'histoire d'Ahmed

Histoire de Nora

Nora vit dans un petit Douar avec sa mère, trois frères et trois sœurs. Elle consacrait sa journée à aider sa mère aux tâches ménagères et apprenait à être une bonne épouse et une bonne mère.

L'école n'était pas une priorité, ni pour elle, ni pour sa famille, elle est en 3^{ème} AS secondaire, et bientôt elle va être en âge de se marier. Elle n'avait jamais imaginé vivre autrement. Cependant, sa tante Fatiha a commencé à l'encourager à poursuivre ses études et Nora a marqué un objectif d'aller à un lycée qualifiant l'année prochaine, pour poursuivre ces études et devenir un jour médecin, pour aider les gens. Mais sa mère ne veut pas que qu'elle termine ses études et d'aller dans une école qui se trouve loin de leur Douar et rester dans un internat ou Dar Attaliba pendant toute la semaine. Qu'est-elle devenue plus tard ?

Répondez aux questions suivantes :

- *Quels sont les objectifs de Nora à court terme et à long terme ?*
- *Quelles sont les étapes nécessaires pour atteindre ces objectifs ?*
- *Quels sont les obstacles que peuvent rencontrer Nora ?*
- *Dans quelles mesures Nora peuvent-ils bénéficier de soutien pour atteindre ses objectifs ?*

Histoire d'Ahmed

Ahmed est l'aîné d'une famille de quatre enfants, il est le seul garçon. Il vit avec sa mère et son père. Ahmed aime l'école et rêve de devenir ingénieur. Sa mère et son père lui ont tous les deux demandé de quitter l'école afin de travailler avec son père à la droguerie à prendre soin de la famille, notamment que son père il est un peu malade et il trouve des difficultés pour aller chaque jour au travail.

Ahmed a toujours des meilleures notes à l'école notamment en science et en mathématique. Il veut continuer l'école, et ses enseignants/es les encourages à s'inscrire après son Baccalauréat à l'École Nationale de l'Ingénierie de Rabat, qui se trouve assez loin de sa ville, donc il doit déménager à une autre ville et laisser sa famille, mais il aime sa famille et veut les aider. Son objectif est de terminer ses études secondaires, d'aller à l'université et de devenir un jour ingénieur. Qu'est-il devenu plus tard ?

Répondez aux questions suivantes :

- *Quels sont les objectifs d'Ahmed à court terme et à long terme ?*
- *Quelles sont les étapes nécessaires pour atteindre ces objectifs ?*
- *Quels sont les obstacles que peuvent rencontrer Ahmed ?*
- *Dans quelles mesures Ahmed peuvent-ils bénéficier de soutien pour atteindre ses objectifs ?*

MODULE 2 : APPROCHE GENRE

2.1. OBJECTIF GENERAL

Ce module permettra aux élèves de comprendre que les disparités de genre sont l'œuvre de la société et qu'elles sont modifiables, est un facteur clé pour un changement social dans notre façon de vivre et un impératif dans la prévention de la violence basée sur le Genre en milieu scolaire (VGMS)

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Comprendre le concept de genre et de sexe.
- Examiner les rôles de genre dans leur environnement.
- Examiner l'impact des stéréotypes de genre sur leur vie.

2.3. NOTIONS DE BASE

Le concept genre :

Le genre fait référence à un ensemble de qualités et de comportements que la société attend de ses hommes et de ses femmes.

Les rôles de genre sont socialement déterminés et peuvent être affectés par des facteurs comme l'éducation ou l'économie. Ils varient largement au sein et entre les cultures et évoluent souvent avec le temps.

Pour en savoir plus : <https://www.stresshumain.ca/le-stress/difference-de-sexe-de-genre-et-impact-sur-le-stress/genre-role-de-genre-et-identite-de-genre/>

Les rôles de genre :

Le rôle de genre réfère aux rôles que la société attribue aux hommes et aux femmes sur une base différentielle. C'est en fait ce qui est considéré comme approprié à un sexe donné sur le plan des relations, des traits de personnalité, des attitudes, de comportements, des valeurs, du pouvoir et des influences sociales. Puisque le genre est un concept relationnel, les rôles et les caractéristiques qui y sont conférés n'existent pas en contexte isolé. Ces rôles sont plutôt définis dans les relations entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles.

L'identité de genre :

L'identité de genre est le penchant personnel et individuel des rôles de genre. Elle relève de l'expérience privée, de la perception et de la réflexion d'un individu sur sa propre identification ou catégorisation en tant que mâle ou femelle. C'est un concept de soi qui s'établit la plupart du temps tôt dans l'enfance et qui est généralement très résistant au changement. Il existe tout de même une minorité de la population qui développe une identité de genre qui est incompatible avec le sexe biologique.

Les recherches ont établi que, malgré leur intime relation, les notions de rôle et d'identité de genre sont conceptuellement différentes et ne corrèlent pas nécessairement

entre elles. Par exemple, un homme peut ne pas adhérer au stéréotype de rôle du genre masculin d'être « dur » et en contrôle de ses émotions sans pour autant remettre en doute son identité de genre soit sa représentation de lui-même en tant qu'homme.

L'égalité de genre :

L'égalité de genre renvoie à un état de fait où il n'y a pas de discrimination sur la base du sexe dans l'allocation des ressources et dans l'accès à différents services dans une société. En d'autres termes, quand les hommes et les femmes sont évalués de façon égale et sont traités de manière égale dans l'accès et le contrôle des ressources, des possibilités et des avantages en dépit de leurs différences, il y a égalité de genre.

L'équité de genre :

L'équité de genre se réfère aux stratégies ou aux processus utilisés pour parvenir à l'égalité de genre. Elle implique l'équité dans la représentation, la participation et les avantages alloués aux hommes et aux femmes. Cela ne signifie pas que les garçons et les filles doivent obligatoirement recevoir le même traitement, car les différences individuelles font appel à des interventions différentes, ou que tel groupe devrait recevoir un traitement préférentiel. Les garçons et les filles devraient avoir une chance de voir leurs besoins satisfaits et avoir des chances égales d'utiliser pleinement leur potentiel en tant qu'être humain. L'équité est le moyen, l'égalité le résultat.

Les normes de genre :

Les normes de genre se réfèrent à des modèles standards de comportement pour les hommes et les femmes qui sont considérés comme normaux dans une société. Définis de manière succincte les normes de genre peuvent souvent limiter les droits, les possibilités et les capacités des femmes et des jeunes filles ce qui a comme résultat la discrimination, l'exploitation ou l'inégalité. Les garçons et les adolescents peuvent également être limités dans certaines prises de décision et choix en raison de la façon dont la société voudrait qu'ils se comportent.

Le sexe :

Le sexe fait référence aux différences biologiques entre les hommes et les femmes.

Les différences de sexe renvoient à la physiologie des hommes et des femmes et généralement restent constants à travers les cultures et les époques. Le sexe nous renseigne sur les différences morphologiques entre les hommes et les femmes.

Les stéréotypes ⁹:

Dans notre société multiculturelle il existe beaucoup de stéréotypes et de préjugés. Il s'agit de concepts très proches de sorte qu'il est difficile de les distinguer. Pour cette raison, ils sont souvent considérés comme synonymes dans la langue courante. Mais quelle est la différence entre les deux, d'où viennent-ils, peut-on lutter contre les stéréotypes et est-il possible de dépasser les préjugés ?

Pour commencer, il y a plusieurs définitions qui décrivent le même phénomène. Selon Leyens et al. Les stéréotypes sont des « croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes ». Une deuxième définition qui contient d'autres détails importants est la suivante : « Le stéréotype est l'image que

⁹ <https://www.uni-giessen.de/fbz/fb05/romanistik/sprx/frz/pers/moureaux/proj/seminar/g1-introduction/G1-stereotypes>

nous avons des autres, un ensemble de croyances qui présente une image simplifiée des caractéristiques d'un groupe ». Les stéréotypes sont donc des images figées et simplifiées qui sont créées en généralisant le comportement de quelques individus à propos d'un groupe entier. Cela implique qu'on attribue des caractéristiques spécifiques à une personne, seulement parce qu'elle fait partie d'une culture particulière. L'individu, par contre, n'est pas important. Ou autrement dit : un stéréotype est une idée caricaturale qu'on se fait d'une personne ou d'une culture en généralisant des traits de caractères réels ou supposés. Même si la notion de stéréotype est tout d'abord connotée négativement, le message d'une telle généralisation peut aussi être favorable. Tandis que l'image de l'Américain superficiel est par exemple péjorative, l'Allemand ponctuel ou le Français romantique sont des généralisations positives.

Les stéréotypes de genre¹⁰

Les stéréotypes de genre constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre. Ce sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe.

Les stéréotypes sexistes peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons comme des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences vécues en milieu scolaire ou professionnel et leurs chances dans la vie en général. Les stéréotypes féminins sont à la fois le résultat et la cause d'attitudes, valeurs, normes et préjugés profondément enracinés à l'égard des femmes. Ils sont utilisés pour justifier et maintenir la domination historique des hommes sur les femmes ainsi que les comportements sexistes qui empêchent les femmes de progresser.

2.4. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 4. INTRODUCTION AU CONCEPT DE GENRE

Buts

- Connaître et examiner le concept de genre

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Décrire la différence entre genre et sexe
- Examiner les croyances culturelles de leurs sociétés liées au sexe
- Décrire le rôle de genre pour les garçons et les filles

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Différence entre genre et sexe
 - Tableaux des différences entre genre et sexe (Voir annexe 1)
- À imprimer :
 - Étape 1 : Différence entre genre et sexe
 - Annexe 2 : Liste des déclarations
 - Étape 2 : Examen des rôles de genre

¹⁰ <https://www.coe.int/fr/web/genderequality/gender-stereotypes-and-sexism>

- Annexe 3 : Visage d'un homme et visage d'une femme
- Annexe 4 : Liste des objets, activités, rôles

- Sous forme des étiquettes :
 - Étape 1 : Différence en genre et sexe
 - Étiquette avec le mot « SEXE » et étiquette avec le mot « GENRE »
- Utilisation des vidéos (*Facultatif*) :
 - Étape 1 : Différence entre genre et sexe
 - Explication du genre : <https://youtu.be/xtbDynD7DE8>
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier
- Étiquettes

Durée

90 minutes

Étapes

- Différence entre genre et sexe - 30 minutes
- Examen des rôles de genre - 30 minutes
- Comportements liés au genre et leurs conséquences – 30 minutes

ÉTAPES

1. Différence entre genre et sexe – 30 minutes

Dites aux participants/es :

Pendant ce module nous allons examiner le concept de Genre qui décrit les différences dans les types de comportements attendus chez l'adulte et l'adolescent en termes d'habillement, de travail, de la manière de s'exprimer et de statut, mais allons commencer tout d'abord de voir ensemble la différence entre genre et sexe.

Affichez le tableau de l'annexe 1.

Donnez des exemples de chaque concept, par exemple :

- Sexe : Déterminé biologiquement (Une femme peut donner naissance à un enfant).
- Genre : Déterminé par la société (C'est mieux que la femme reste à la maison)
- Sexe : Universel pour tous les êtres humains (l'apparence physique d'une femme et d'un homme est claire dans le monde entier).

- Genre : Présente de nombreux aspects (dans la majorité des cultures, les femmes peuvent porter des jupes, mais les hommes non).
- Sexe : Ne change pas (Dès la naissance notre sexe est déterminé).
- Genre : Dynamique, genre au fil du temps (Auparavant dans certaines familles, les filles ont été privées totalement de la scolarisation, au fil du temps la société a compris qu'il est essentiel d'inscrire tant les garçons, comme les filles à l'école)

Facultatif :

Vous pouvez utiliser la vidéo suivante pour expliquer le genre : <https://youtu.be/xtbDynD7DE8>

Pour que les élèves puissent mieux comprendre la différence entre sexe et genre, écrivez le mot « SEXE » dans une étiquette est placé – là sur la partie droite, par exemple de la classe, et l'étiquette avec le mot « GENRE » sur la partie gauche de la classe.

Dites aux participants :

Nous allons jouer à un jeu pour évaluer nos connaissances sur la différence entre « GENRE » et « SEXE ». Formez une ligne, une personne derrière l'autre ; tout le monde regardant dans la même direction.

Je vais lire une phrase. Vous devez décider, sans parler à qui que ce soit d'autre, si la déclaration est de « GENRE » ou « SEXE ». Je vais relire la phrase une deuxième fois et je vous donnerai un signal en baissant ma main et en disant « Déplacez-vous ! ». Vous devez immédiatement faire un pas sur la droite, dont il est placée l'étiquette « SEXE » si la phrase se réfère au « SEXE » et un pas sur la gauche, dont il est placée l'étiquette « GENRE » si la phrase se réfère au « GENRE ». Chacun doit se déplacer en même temps.

Lisez les phrases 1 à 10. Pour chacune, s'il y a une différence d'opinions à propos de la réponse, demandez à un représentant des étudiants qui se sont déplacé vers la partie « SEXE » d'expliquer son point de vue, et un autre de la partie « GENRE » d'expliquer le raisonnement. Discutez les réponses et décidez quelle est la réponse correcte et la raison pour laquelle elle est correcte. Demandez-s'il y a des questions et répondez-y. Répétez le processus pour chaque déclaration (Voir annexe 2)

Remerciez les participants et demandez-leur de s'asseoir.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Examen des rôles de genre – 30 minutes

Mettez le visage d'un homme dans l'une des extrémités de la salle et le visage d'une femme dans l'autre extrémité. (Voir annexe 3)

Prononcez à haute voix le nom de chaque objet, rôle et activité de la liste et demandez aux participants de se prononcer s'il appartient à un homme ou à une femme.

Au fur et à mesure que les participants/es donnent des idées, placez la fiche avec le mot approprié autour du visage de l'homme ou de la femme. (Voir annexe 4)

Une fois que les participants/es ont fini, entamer le débat suivant :

- Pourquoi nous associons certains objets/activités/rôles aux femmes et d'autres aux hommes ?
- Lesquelles des activités précitées ont un quelconque fondement biologique ?
- Quelles sont les activités qui n'ont pas de fondement biologique mais qui sont accomplies soit par des hommes ou des femmes seulement ?
- Pourquoi les gens pensent que les techniques de cuisine sont innées chez les femmes ? alors qu'il existe des hommes célèbres comme chefs de cuisines ?
- Pourquoi les gens pensent que les hommes sont-ils « de nature » mieux adaptés aux postes de pouvoir et décisions politiques ? alors qu'il y a des femmes ministères et chefs d'état ?
- Existe-t-il une hiérarchie dans les rôles ? Les rôles s'étendent - ils aux milieux publics ?
- Qu'est-ce qui se passe quand une valeur économique est rattachée à une activité/un rôle ?

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Comportements liés au genre et leurs conséquences – 30 minutes

Divisez-les participants/es en 2 groupes. Chaque groupe s'apprête à jouer une des situations suivantes (C'est à dire un groupe analysera la situation de jeune homme, et l'autre de la jeune femme)

- Comment un jeune homme/une jeune femme se promènerait à travers un marché très actif après la tombée de la nuit ?
- Comment rirait une jeune femme/un jeune homme dans un rassemblement ?
- Comment une jeune femme/un jeune homme montrerait sa colère ?
- Comment une jeune femme/un jeune homme exprimerait sa peine ?

Donnez à chaque groupe 10 minutes pour réfléchir sur ces situations, une fois les groupes ayant eu l'occasion d'analyser leurs situations, discutez de ces questions dans un groupe élargi :

- Pensez-vous que les femmes et les hommes se comportent différemment dans ces situations ? Pour quoi ?
- Comment et où ces comportements sont-ils appris ?
- A quelles étapes de notre vie apprenons-nous ces comportements ?
- Quel est l'impact exercé par ces normes sur la vie des hommes et des femmes ?

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions.

Évaluation de la Fiche 4. Introduction au concept de genre

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 5. STEREOTYPES LIES AU GENRE

Buts

- Connaître et examiner l'impact des stéréotypes de genre dans notre société et sur la vie individuelle de chacun

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Comprendre les stéréotypes liés aux qualités des femmes et des hommes et les préjugés contre les femmes et les hommes
- Comprendre les conséquences des stéréotypes liés au genre
- Exprimer certains de leurs sentiments à propos des suppositions quant au rôle de leur propre sexe

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 3 : Calendrier journalier des hommes et des femmes
 - Annexe 6 : Modèle de l'horloge journalier
 - Annexe 7 : Définition du travail productif, reproductif et social
- À imprimer :
 - Étape 1 : Stéréotypes liés au genre : qualités féminines et masculines
 - Annexe 5 : L'histoire de deux tortues
- À Préparer :
 - Étape 2 : Auto révélation des rôles hommes / femmes
 - Boîte avec différents métiers
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier
- Stylos
- Une boîte

Durée

90 minutes

Étapes

- Stéréotypes liés au genre : qualités féminines et masculines - 30 minutes
- Auto révélation des rôles d'hommes / femmes - 30 minutes
- Calendrier journalier des hommes et des femmes – 30 minutes

ÉTAPES

1. Stéréotypes liés au genre : qualités féminines et masculines – 30 minutes

Dites aux élèves :

Après avoir compris ce que signifie le genre à l'aide de quelques illustrations, il s'avère important d'introduire des stéréotypes liés au genre. Les stéréotypes liés au genre impliquent des attributs qui sont associés aux hommes et aux femmes. Donc, ces derniers ont tendance à déterminer quels seraient leurs comportements dans les circonstances différentes et dans les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Continuez en expliquant que pendant les prochaines 30 minutes :

Nous allons voir ensemble le concept des stéréotypes liés au genre, ainsi que les conséquences de tels stéréotypes ont sur notre comportement et les relations que nous développons avec les gens qui nous entourent. Nous allons nous trouver à la hauteur de ces stéréotypes. En même temps, nous allons essayer de comprendre ce qui fait d'eux des aspects importants de notre comportement et de nos réactions dans un contexte social.

Divisez-les participants/es en deux groupes, et donner à chaque groupe l'histoire de deux tortues (Annexe 5)

Dites aux participants/es qu'ils / elles disposent de 10 minutes pour :

- Identifier lequel des deux tortues est mâle et lequel est femelle,
- Justifier leur choix avec des exemples concrets des qualités associatives attribuées au mâle et à la femelle et comment cette situation a influencé leur décision.

Sur une feuille flipchart ou un tableau noir, faites deux listes séparées des qualités du mâle et de la femelle exprimés par les deux groupes pendant la plénière. Encouragez-les élèves à obtenir toutes les qualités qu'ils associent aux hommes et aux femmes.

Exemples des qualités :

Femmes	Hommes
Faible	Aventurier
Timide	Agressif
Gentille	Fort

Dépendante	Rugueux
Tolérante	Impatient
Sensible	Rationnel
Jalouse	Intelligent Egocentrique/Egoïste
Émotionnelle	Satisfait
	Autoritaire

Demandez aux participants/es de regarder sur la liste et décider, laquelle de ces qualités est innée chez les femmes et les hommes et mettez-les en cercle rouge.

Les participants/es vont voir à la fin que la totalité de ces qualités ne sont pas innées, mais qu'elles ont été apprises par la société, et donc sont des stéréotypes de genre.

Pour conclure cet exercice, dites aux participants que personne ne peut dire exactement lequel des deux tortues est la femelle ou le mâle. La tortue qui accourut vers la porte munie d'un bâton pourrait être soit le mâle ou la femelle. Cependant, à cause des stéréotypes de genre, on apprend à associer « agression, bravoure, et force » aux males. On a tendance à penser que les femelles sont faibles, dociles et qu'elles ne sont pas capables de s'occuper des situations difficiles. Les valeurs, assimilées à travers la socialisation sont tellement enracinées dans les esprits des gens qu'elles affectent tous les aspects de leurs vies : personnalité, attitudes, l'identité de soi, les rôles, les responsabilités et le comportement. Ces qualités, attribuées aux hommes et aux femmes, sont utilisées pour servir de base à la justification de la discrimination entre les deux. Comprendre que toutes ces qualités, qui sont considérées comme étant « naturelles », sont en réalité des fondements sociaux, et sont donc susceptibles de changement, est très important pour la création d'une société équitable.

2. Auto révélation des rôles hommes / femmes – 30 minutes

Dites aux participants :

Dans toute situation de vie, il y a des avantages et des inconvénients ; c'est maintenant l'occasion d'exprimer certains de nos sentiments sur le fait d'être homme et femme et de contester ces suppositions / hypothèses.

Distribuez des morceaux de papier et des stylos à tous les participants/es. Demandez à chaque personne individuellement, de compléter les phrases suivantes sur des morceaux de papier différents :

“Je me réjouis d'être un homme / une femme parce que”
 “Quelques fois, je me dis si seulement j'étais un homme/une femme parce que”

Demandez aux participants de discuter de leurs réponses en groupes de trois et d'identifier les différences et les similitudes.

Discutez des points suivants avec tous les participants/es :

- Quelle-est la déclaration qui vous a semblé plus difficile à compléter ?

- Quel effet cela vous fait-il d'entendre des déclarations à propos de votre sexe de la part de quelqu'un de sexe opposé ?
- Avez-vous eu l'intention de pas répondre à une de ces déclarations ? Si oui, laquelle ?
- Y a-t-il parmi ces déclarations celles qui sont totalement dépourvues de stéréotypes ?

Après la discussion en plénière expliquez aux participants/es :

Il se peut que nous ne soyons pas toujours contents des rôles attribués à notre sexe. Or, dans nos vies quotidiennes, nous continuons, consciemment ou inconsciemment, à assumer ces rôles et responsabilités. C'est nous qui renforçons et perpétons ces stéréotypes. Beaucoup d'entre nous ont contesté et ont même réussi à changer certains de ces rôles. Dans le contexte d'une société plus élargie, il existe une distribution rigoureuse des rôles et responsabilités entre les deux sexes. Un processus de changement plus considérable ne peut être amorcé qu'en facilitant une réflexion consciente sur les hypothèses de notre rôle et en se démarquant de tous les stéréotypes.

Maintenant, prenez une boîte, dont vous allez mettre différents métiers, celles traditionnellement exécutées par les hommes, de même que par les femmes. Utilisez les suivantes ou en proposez d'autres :

<i>Fermier</i>	<i>Ingénieur</i>
<i>Scientifique</i>	<i>Maçon</i>
<i>Tailleur</i>	<i>Plombier</i>
<i>Gynécologue</i>	<i>Vendeur au marché</i>
<i>Vendeur de légumes</i>	<i>Mécanicien auto</i>
<i>Cuisinier</i>	<i>Styliste</i>
<i>Servante</i>	<i>Infirmière</i>
<i>Ouvrier du bâtiment</i>	<i>Homme d'affaire</i>
<i>Architecte</i>	<i>Enseignant</i>
<i>Comptable</i>	<i>Journaliste</i>

Demandez à un/e élève de prendre au hasard un bout de papier de la boîte. Demandez-lui si une femme peut faire le genre de travail inscrit sur le bout de papier. Après sa réponse, demandez à l'ensemble du groupe s'ils sont d'accord ou pas et notez le nombre de réponses de chaque côté. Demandez aux participant/es de justifier leurs réponses. Effectuez cette opération pour toutes les professions.

Utilisez les questions suivantes pour mener le débat :

- Quelles sont les raisons qui ont été invoquées pour expliquer pourquoi certains métiers peuvent être faits par des femmes ?
- Ces raisons sont-elles valables ?
- Pensez-vous que ces raisons ont été invoquées à cause du sexe de la personne ou à cause de la société ?
- Quelles sont les situations qui empêchent les femmes et les hommes de faire certains types de travail ? Pourquoi ? Ces conditions peuvent-elles changer ?

- Pour les métiers plus associés aux femmes, pensez-vous qu'ils sont plus inclus dans le travail normalisé des femmes à la maison (par exemple cuisinier) ? ces métiers sont en relation avec le bas salaire et le bas niveau éducatif ?
- Pour les métiers plus associés aux hommes, pensez-vous qu'ils sont en relation avec la force physique (par exemple jardinier) ? ces métiers sont en relation avec le statut dans la société et l'utilisation des nouvelles technologies ?

Demandez aux élèves de citer quelques exemples de métiers que les femmes font aujourd'hui et qu'elles ne faisaient pas dans le passé ? (Utilisez cette réponse pour démontrer que les rôles de genre peuvent changer au fil du temps.)

Facultatif :

Vous pouvez utiliser la vidéo suivante pour expliquer comment historiquement des femmes ont pu gouverner dans un monde extrêmement machiste, et comment elles ont pu changer l'histoire du pays et marquer le rôle effectif des femmes dans la défense de la liberté. Il s'agit d'un documentaire sur la vie de Assaida Al Horra, née à Chefchaouen et la gouverneure de Tétouan. <https://youtu.be/NIctU9-Lwh4>

Après la projection de la vidéo, demandez aux participants/es ce qui suit :

- Quelles sont les rôles associés aux femmes à l'époque ? et ceux aux hommes ?
- Comment cette femme a pu inverser les rôles de genre à l'époque ?
- Pensez-vous que cette femme a eu des impacts directs et indirects sur les rôles de genre dans la société marocaine de son époque et des époques suivantes ?

3. Calendrier journalier des hommes et des femmes – 30 minutes

Demandez aux élèves de faire deux groupes mixtes. Un groupe réalisera la représentation de l'horloge journalier d'une femme, et l'autre réalisera l'horloge journalier d'un homme.

Donnez l'explication suivante :

L'horloge des activités vise à mettre en évidence les différences entre hommes et femmes en termes d'activités menées, et de temps occupé/temps libre.

Montrez aux élèves l'exemple de l'horloge journalier, et demandez à chaque groupe d'imaginer l'horloge d'une femme du milieu urbain ou rural, et un homme du milieu urbain ou rural.

Dites aux participants/es que l'exercice consiste, pour chaque groupe, à indiquer sur une horloge graduée, les différentes occupations de la journée d'une femme ou d'un homme. (Voir annexe 6)

Les participants/es seront libre d'imaginer situation d'une femme qui travaille ou femme au foyer, un homme qui travaille au champ ou un homme fonctionnaire.

Après la réalisation de l'exercice, expliquez aux participants/es la différence le travail productif, reproductif et social (voir annexe 7).

Demandez aux deux groupes d'identifier dans leurs horloges journaliers le travail productif (avec un marqueur en rouge, le travail reproductif (avec un marqueur en vert) et le travail communautaire et social (avec un marqueur noir), et de comptabiliser les heures de chaque type de travail, pour les femmes et les hommes.

Dites aux participants :

Les résultats de cet exercice nous donnent une idée claire, sur la différence des heures de travail que les femmes et les hommes octroient aux travail reproductif, productif et social, dans certaines société la participation sociale de la femme est presque nulle, et c'est le temps dédié au travail reproductif et de prendre soin de ses proches qui prime en premier lieu.

Clôturer ce module en disant aux participants :

Nous avons appris, à travers les exercices précédents, comment le genre affecte tous les aspects de nos vies, nos comportements, nos rôles, notre personnalité et limite notre liberté d'expression et de choix. Il est important de constater comment dans notre vie nous avons connu des cas de discrimination à cause de ces rôles qui sont restrictifs au niveau du genre. Les réflexions personnelles sont souvent beaucoup plus efficaces pour comprendre comment le système actuel fonctionne et se perpétue. Les différences entre les hommes et les femmes sont importantes et nécessitent du respect. Mais lorsqu'elles sont utilisées comme base de discrimination, elles doivent être contestées.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à ce module.

Évaluation de la Fiche 5. Stéréotypes liés au genre

A remplir par le formateur / la formatrice

Annexe 1 : Tableaux des différences entre genre et sexe

Sexe	Genre
<ul style="list-style-type: none"> • Est déterminé biologiquement • Universel pour tous les êtres humains 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminé par la société • Présente de nombreux aspects : est différent au sein et entre les cultures et à travers la géographie, le climat etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Ne change pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamique, change au fil du temps

Annexe 2 : Liste des déclarations

- Les femmes donnent naissance à des bébés, les hommes ne le font pas.
- Les femmes ont la charge de s'occuper des bébés parce qu'elles peuvent les allaiter.
- Les hommes ont des moustaches.
- Les femmes ne peuvent porter de lourds chargements.
- Les femmes ont peur de travailler dehors pendant la nuit.
- Les voix des hommes deviennent rauques à l'âge de la puberté, celles des femmes, non.
- Les femmes sont émotionnelles et les hommes rationnels/l'émotion est féminine tandis que la raison est masculine.
- La plupart des femmes ont des cheveux longs mais les hommes ont des cheveux courts.
- La plupart des savants/scientifiques sont des hommes.
- De nature, faire la cuisine revient aux femmes.

Annexe 3 : Visage d'un homme et visage d'une femme



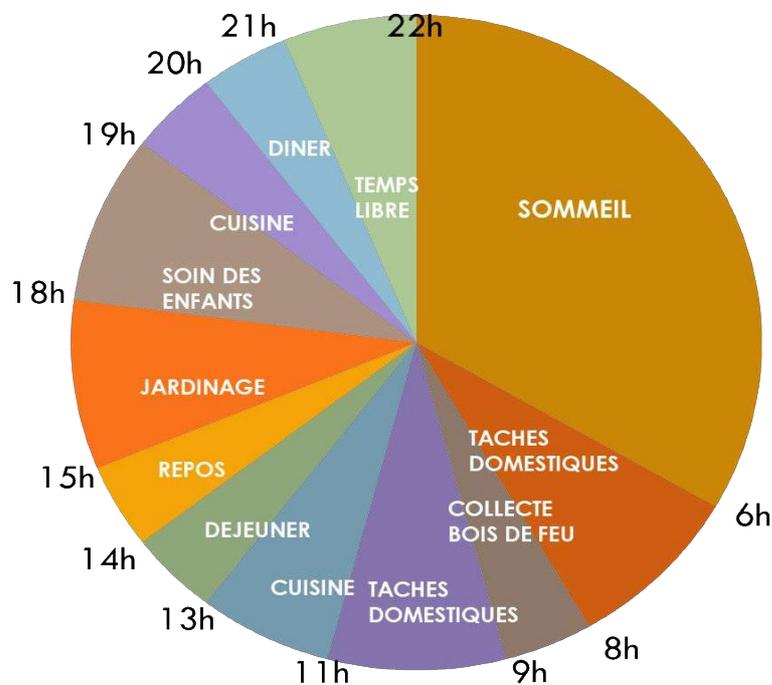
Annexe 4 : Liste des objets, activités, rôles

Objets	Activités	Rôles
Balai	Couture	Chef de cuisine
Clés de voitures	Cuisine	Tailleur
Rouleau à pâtisserie	Laver les vêtements	Fermier
Tournevis	Lire un magazine	Ménagère
Marteau	Allaiter les enfants	Soutien de famille
Cuisinière	Baigner l'enfant	Infirmier
Cravate	Fixer une ampoule	Mère
Rouge à lèvres	électrique	Coiffeur Politicien
Porte-documents	Tricoter	Chef de famille
	Conduire une voiture	
	Balayer	

Annexe 5 : l'histoire de deux tortues

L'histoire de deux tortues
 Deux tortues dormaient au lit. Soudain, un bruit fort venant du voisinage les réveilla. L'un des tortues se cacha sous le lit, tandis que l'autre se saisit d'un bâton et courut vers la porte.

Annexe 6 : Modèle de l'horloge journalier



Annexe 7 : Définition du travail productif, reproductif et social

- **Le travail productif** consiste en la production de biens et de services (emploi salarié, commerce, agriculture, pêche)
- **Le travail reproductif** (donner naissance aux enfants et s'en occuper, préparer le repas, faire le ménage, dispenser les soins à la famille)
- **Le travail communautaire et social** consiste en l'organisation collective, participation à des événements social et politique, être membre d'une association, participer à des activités d'amélioration de la vie de la communauté).

MODULE 3 : VIOLENCE ET VIOLENCE DE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

3.1. OBJECTIF GENERAL

Ce module permettra aux élèves de comprendre les principaux concepts et enjeux de la violence, de tirer des exemples de violences vécus dans leurs communautés et de débattre la violence de genre en milieu scolaire.

3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Définir la violence et de reconnaître les trois types de violence : psychologique, sexuelle et physique
- Définir la Violence basée sur le genre en milieu scolaire et citer des exemples
- Examiner les effets et conséquences possibles de la violence

3.3. NOTIONS DE BASE

La violence :

La violence se rapporte à l'utilisation de la force ou de pouvoir, physique ou psychique, pour contraindre, dominer, tuer, détruire ou endommager. Elle implique des coups, des blessures, de la souffrance, ou encore la destruction de biens humains ou d'éléments naturels.

La violence est un concept qui peut se diviser en plusieurs typologies structurelles : individuelles ou institutionnelles, réelles ou symboliques, qu'elle soit figurée ou insidieuse dans les rapports humains.

Qu'est-ce que la violence de genre ?

La violence basée sur le genre ou sexospécifique est la violence dirigée spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affecte les femmes ou les hommes de façon disproportionnée. Les rapports hommes/femmes étant la plupart du temps régis par une relation de pouvoir inégale où les hommes ont un rôle social dominant, ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ce type de violence. De façon générale, ce phénomène s'explique par une inégalité patente entre hommes et femmes, souvent matérialisée par un rapport de force omniprésent laissant place à des démonstrations de violence à l'encontre des femmes. C'est pourquoi, la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) la définit comme « tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des préjudices ou des souffrances physiques ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée.

Violence basée sur le genre en milieu scolaire :

La violence basée sur le genre en milieu scolaire se traduit par un mauvais traitement sexuel, physique ou psychologique dont les filles et les garçons sont victimes. Elle comprend toute forme de violence ou de mauvais traitement basé sur les stéréotypes sexuels ou qui vise les élèves sur la base de leur sexe. La violence sexuelle a pour finalité le renforcement des rôles de genre et la pérennisation des inégalités entre les genres. Elle comprend, mais sans y être limité, le viol, les attouchements sexuels indésirables, les avances sexuelles indésirables, le châtiment corporel, les brimades et le harcèlement verbal. Un rapport de force inégal entre les adultes et les enfants, entre les hommes et les femmes contribuent à la violence sexuelle. Cette violence peut survenir à l'école, dans la cour de l'école, à l'aller et retour de l'école ou dans les dortoirs ; elle peut provenir des enseignants/es, des élèves ou des membres de la communauté.

Comment se manifeste – elle ?

Violence physique :

Les filles et les garçons subissent des violences ou des abus physiques de la part d'un adulte ou d'un autre enfant à travers les châtiments corporels, le travail forcé, les combats et l'intimidation. Le châtiment corporel est une sanction par laquelle une force physique est utilisée pour provoquer un certain degré de douleur ou gêne, même minime. Ce type de violence implique le fait de frapper les enfants avec la main ou un instrument (par exemple, le fouet, bâton, ceinture, chaussure, cuillère en bois).

La violence sexuelle :

Les filles et les garçons sont victimes de violence ou d'abus sexuel de la part d'un adulte ou d'un autre enfant par toute forme d'activité sexuelle forcée ou non désirée, s'il n'y a pas de consentement, si le consentement n'est pas possible ou si la force ou l'intimidation est utilisée pour contraindre quelqu'un à un acte sexuel. La violence sexuelle ou l'abus comprend le contact physique direct, tel que le toucher indésirable de toute nature, ou le viol, qui est également connu sous le vocable de « souillure » exercé sur des jeunes en dessous de l'âge légal du consentement. Indépendamment de l'âge légal du consentement, les rapports sexuels entre un enseignant et un élève sont considérés comme des abus en raison de l'âge et de la différence de pouvoir entre les deux.

La violence psychologique :

Les filles et les garçons sont victimes de violence et d'abus psychologique à la fois par des pairs et les enseignants/es à travers le harcèlement verbal, l'intimidation, les taquineries et les traitements cruels ou dégradants. Les enseignants peuvent recourir à des punitions non physiques qui rabaissent, humilient, dénigrent, prennent pour bouc émissaire, menacent, effrayent ou ridiculisent l'enfant. De constantes critiques d'un caractère injustifié, le refus de louer, les limites peu clairement établies et les comportements imprévisibles prennent finalement leur tribut sur les jeunes. La violence psychologique et l'abus chez les élèves prennent la forme de railleries verbales utilisées envers les garçons et les filles, dont le comportement ne correspond pas à l'image que se

fait la société de ce qui est « masculin » ou « féminin », en vue de les obliger à se conformer. L'intimidation peut aller de la taquinerie à la violence physique perpétrée par les élèves et les enseignants/es. D'autres formes d'intimidation comprennent les menaces, les injures, les sarcasmes, les rumeurs, l'exclusion d'un groupe, l'humiliation et les propos injurieux. L'intimidation est aussi un modèle de comportement plutôt que d'être un incident isolé.

Les trois types de violence en milieu scolaire -sexuelle, physique et psychologique se chevauchent, et sont parfois imperceptibles pour pouvoir les dissocier. Par exemple, l'intimidation peut être verbale ou physique. Les filles et les garçons qui se départissent de leurs rôles traditionnels par rapport à leur sexe peuvent expérimenter toutes les trois formes de violence. Les filles peuvent être humiliées par des enseignants par rapport à leur apparence physique (violence ou harcèlement sexuel), ainsi que leur capacité intellectuelle (abus psychologique).

Où a lieu cette violence ?

La violence peut avoir lieu dans l'école, sur le terrain de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les dortoirs scolaires et peut être perpétrée par des enseignants/es, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent être des victimes comme des auteurs.

Quelles sont les conséquences de ce type de violence ?

La violence physique peut avoir des effets dévastateurs, durables sur les élèves, y compris le risque accru de dommages sociaux, émotionnels et psychologiques, un risque accru d'abus de substances, un risque physique, sur la santé mentale et les problèmes sociaux, sur les troubles de la mémoire et les comportements agressifs.

La violence de genre en milieu scolaire a des conséquences dommageables, au plan sexuel, physique ou psychologique, pour les filles et les garçons. Elle inclut toute forme de violence ou de maltraitance basée sur les stéréotypes de genre ou qui s'adresse aux élèves sur la base de leur sexe. Elle comprend, mais n'est pas limitée, au viol, aux attouchements sexuels non désirés, aux commentaires non désirés ayant trait au sexe, aux châtiments corporels, aux brimades et au harcèlement verbal. L'inégalité des rapports de force entre les adultes et les enfants et les hommes et les femmes contribuent à la violence de genre. Les châtiments corporels ont des effets négatifs au plan physique et psychologique sur les élèves, notamment la douleur, la blessure, l'humiliation, la culpabilité, l'impuissance, l'anxiété et une faible estime de soi.

Cette violence peut affecter le bien-être des élèves, ce qui les expose à un risque accru aux échecs scolaires par le biais de l'absentéisme, l'abandon et le manque de motivation pour de bons résultats scolaires. Elle a également des répercussions sur leur santé mentale et physique.

La violence psychologique peut avoir des effets dévastateurs, durables sur les élèves, y compris le risque accru de préjudices sociaux, affectifs et psychologiques et des problèmes de santé mentale et sociaux tels que l'anxiété et la dépression, et peut affecter négativement le niveau de scolarité des élèves.

3.4. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 6. DEFINITION DE LA VIOLENCE

Buts

- Connaître et examiner le concept de la violence basée sur le genre

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- De définir la violence et de reconnaître les trois types de violence : psychologique, sexuelle et physique.
- De définir la violence basée sur le genre et de donner des exemples
- Examiner les effets et conséquences possibles de la violence.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : La violence
 - Définition de la violence (voir notions de base)
 - Étape 2 : Trois types de violence
 - Définitions de la violence physique, psychique et sexuelle (voir notions de base)
- À imprimer :
 - Étape 3 : Comprendre la violence basée sur le genre
 - Annexe 1 : Dialogue entre Ahmed et Rachid et Dialogue entre Rachida et Rahma
 - Annexe 4 : Histoire « Des clous dans la clôture »
- À Préparer :
 - Étape 3 : Comprendre la violence basée sur le genre
 - Annexe 2 : Tableau sur la violence faite aux femmes et la violence faite aux hommes.
 - Annexe 3 : Les conséquences de la violence sur la vie de Maher et Fatima
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

90 minutes

Étapes

- La violence - 30 minutes
- Trois types de violence - 30 minutes

ÉTAPES

1. La violence – 30 minutes

Demandez aux participants/es de former des petits groupes de trois ou quatre personnes, essayer que le groupe soit mixte (filles – garçons).

Donnez à chaque groupe une feuille flipchart (A0), et demandez à chaque groupe d'écrire le mot violence en haut de la feuille.

Demandez à chaque groupe de réfléchir sur le mot « Violence » et ensuite, de dessiner des images ou d'écrire des mots qui leur viendraient à l'esprit.

Demandez à chaque groupe de venir devant de la classe et de présenter ce qu'ils / elles ont désigné ou écrit.

Affichez par la suite la définition du mot Violence (Voir les notions de base), et entamer une discussion en plénière :

- Parmi les mots et les dessins que vous aviez utilisé, lesquelles sont rapportés dans la définition de la violence ?
- Quelles sont vos apports à définition du mot violence ? Pourquoi ?
- Selon vous, à quel âge en apprend à être violent ou à voir la violence ?

Dites aux participants :

Aucun bébé, dans aucun contexte (même en contexte de guerre) né avec réaction violent, et donc la violence est acquise avec l'âge, parfois dès les premières années de vie, à l'âge de 2 ans ou 3 ans, car l'être humain a tendance d'apprendre facilement de son entourage, et en cas d'un enfant qui vit dans un contexte violent, il va reproduire la violence dans des autres sphères de la vie (école, entourage, etc.). La violence concerne les « relations de pouvoir » et elle est profondément enracinée dans le contexte culturel et historique de chaque être humain.

2. Trois types de violence – 30 minutes

Expliquez que la violence se divise en trois catégories (la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle). Vous pouvez utiliser les définitions des notions de bases.

Demandez aux groupes de revoir leurs affiches lors de l'activité précédente et de déterminer quel type de violence ils ont dessiné ou décrit.

Demandez aux groupes de mettre un point rouge devant tous les cas de violence sexuelle qu'ils ont décrit, un point vert devant tous les cas de violence physique, et un point noir devant tous les cas de violence psychologique.

N'oubliez pas de souligner que la violence psychologique est la moins visible des trois types de violence et que les élèves pourraient ne pas donner des exemples. Soyez prêt à donner des exemples de violence psychologique.

Utilisez les questions suivantes pour diriger le débat :

- *Donnez des exemples dont un acte de violence puisse revêtir deux ou plusieurs formes de violence ? Par exemple, une fille peut être humiliée par un enseignant pour son apparence physique (violence sexuelle ou harcèlement) de même, par rapport à sa capacité intellectuelle (abus psychologique).*
- *Quelles sont les types de violence les plus courants dans votre établissement scolaire ? et dans votre communauté ?*
- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Comprendre la violence basée sur le genre – 30 minutes

Dites aux participants que vous voulez 4 volontaires pour faire l'exercice suivant, idéalement deux (2) garçons et (2) filles.

Donnez à chaque binôme, l'un des dialogues de l'annexe 1.

Après la mise en scène des deux dialogues, remerciez les volontaires participants/es, et entamer cette discussion :

- *Quels types de violence faites aux femmes et quels types de violence faites aux hommes, nous pouvons tirer de ces deux histoires ?*
- *Pensez – vous que c'est possible d'inverser les dialogues, c'est à dire que Fatima soit la victime de violence physique (Histoire d'Ahmed et Rachid) et que Maher soit la victime de l'histoire de Rachida et Rahma ? Pourquoi ?*

Annotez les réponses des participants dans un tableau préparé au préalable sur la violence faite aux femmes et la violence faite aux hommes en annexe 2.

Demandez aux participants de dire tout ce qui leur vient de l'esprit quand ils pensent à la violence faite aux femmes et à la violence faite aux hommes, Sans répéter les mêmes violences traitées auparavant dans les deux histoires.

Après avoir produit une liste globale, discutez de ce qui suit :

- *Quelles différences constatez-vous dans la violence faite aux femmes et aux hommes ?*
- *Voyez-vous un quelconque modèle dans les différentes formes de la violence faite aux femmes ? A quoi est lié ce modèle, d'après vous ?*

Expliquez aux participants/es :

La violence basée sur le genre constitue la forme la plus sévère de la discrimination basée sur le genre. La discrimination basée sur le genre est directement liée au patriarcat. Elle concerne les « relations de pouvoir » et elle est profondément enracinée dans le contexte culturel et historique. La violence faite aux femmes peut se justifier et être approuvée par la culture et la religion. La position de subordination des femmes devient la base de toutes sortes de discrimination contre elles. Elles sont considérées comme étant « inférieures » aux hommes qui, à leur tour, doivent s'assurer que les femmes restent confinées dans leurs rôles et positions traditionnels.

Demandez aux participants/es de faire deux groupes de travail, donnez à un groupe de dialogue d'Ahmed et Rachid, et à l'autre groupe le dialogue de Rachida et Rahma.

Dites aux participants/es qu'ils / elles vont dégager de chaque histoire, les conséquences de la violence sur la vie de Maher et la vie de Fatima.

Donnez à chaque groupe 10 minutes pour souligner les conséquences de la violence.

Affichez le tableau de l'annexe 2.

En plénière, essayez de remplir le tableau avec les apports des deux groupes, et d'entamer une discussion pour ressortir d'autres conséquences de la violence.

Faire un récap des conséquences de la violence et dites aux participants :

Un simple fait de la violence a des conséquences et des effets très graves sur notre santé physique et morale, aussi il a des conséquences sur nos projets de future et l'atteinte de nos objectifs, rappelez – vous que nous avons élaborer pendant le premier module nos objectifs et nos rêves que nous voulons atteindre dans un future proche, mais ses rêves et ses objectifs peuvent être modifiés pour un simple acte de violence.

Pour bien comprendre les conséquences de la violence, racontez aux étudiants l'histoire « Des clous dans la clôture » en annexe 4, Après le quatrième paragraphe, vous devez interrompre la lecture, et demandez aux étudiants comment l'histoire va se terminer, selon eux.

Au bout d'un moment de discussion, poursuivez la lecture jusqu'au la fin de l'histoire (Annexe 4)

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions.

Évaluation de la Fiche 6. Définition de la violence

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 7. TYPES DE VIOLENCE AFFECTANT LES JEUNES

Buts

- Connaître et examiner le concept de la violence basée sur le genre en milieu scolaire

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- De reconnaître les différents types de violence auxquelles les jeunes sont confrontés
- De définir la Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire (VGMS) et citer des exemples de VGMS.
- De reconnaître les effets de la violence sur les jeunes.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 2 : La violence basée sur le genre en milieu scolaire
 - Définition de la violence basée sur le genre en milieu scolaire (Voir notions de base)
- Exercice :
 - Étape 1 : Types de violence qui affectent les jeunes
 - Annexe 5 : les trois scénarios
- À préparer en avance :
 - Étape 2 : La violence basée sur le genre en milieu scolaire
 - Annexe 6 : Tableau des cas des violences basée sur le genre en milieu scolaire
 - Étape 3 : Les effets de la violence sur les jeunes
 - Annexe 7 : Tableau des rôles
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

180 minutes

Étapes

- Types de violence qui affectent les jeunes - 60 minutes
- La violence basée sur le genre en milieu scolaire - 60 minutes
- Les effets de la violence sur les jeunes – 60 minutes

ÉTAPES

1. Types de violence qui affectent les jeunes – 60 minutes

Demandez aux participants/es de former 3 petits groupes et donnez à chaque groupe un scénario.

Demandez aux participants/es de choisir quelqu'un dans le groupe pour lire le scénario à haute voix.

Dites aux participant/es de répondre aux Questions à Débattre en fonction du scénario.

A la fin, les groupes doivent présenter un résumé de leur scénario. Rappelez aux participants/es qu'il n'est pas nécessaire de relire les scénarios, mais qu'ils peuvent utiliser les Questions à Débattre comme support, si nécessaire.

Les élèves ne devraient pas avoir du mal à présenter des conséquences possibles de la violence, mais n'oubliez pas de mentionner les suivantes :

- Les élèves peuvent avoir des problèmes de concentration, à l'école ou dans leur vie quotidienne.
- L'élève peut se sentir coupable ou responsable de la violence dont il / elle a été victime.
- Les élèves peuvent refuser de s'alimenter ou avoir des insomnies.
- Les élèves peuvent ne pas vouloir aller à l'école.
- Les élèves peuvent être troublés et se sentir piégés lorsqu'ils / elles sont victimes d'abus de la part d'un adulte surtout si c'est un enseignant ou une personne de confiance.
- Les élèves peuvent avoir peur d'être seuls/es avec certains/es adultes.

Facultatif : Vous pouvez changer ses scénarios par une vidéo sur la violence scolaire au Maroc :

Scénario 1 : STOP la violence scolaire <https://youtu.be/g7xj392zgyQ>

2. La violence basée sur le genre en milieu scolaire – 60 minutes

Écrivez sur un tableau papier les termes « la violence liée au genre en rapport avec le milieu scolaire ». Reportez-vous à la définition de Genre.

Demandez aux participants/es de se rappeler de leurs discussions sur le concept de genre et du comportement que les gens voudraient qu'il /elles adoptent, selon qu'ils / elles soient garçons ou filles. Demandez-leur d'expliquer ce qu'est la Violence de Genre. Répertoriez leurs commentaires sur le tableau papier.

Affichez sur PowerPoint la définition de la violence basée sur le genre en milieu scolaire, en expliquant aux participants/es :

La violence liée au genre est tout acte qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuelles ou psychologiques chez quelqu'un (garçon ou fille) basés sur des stéréotypes et rôles de genre préétablis.

Reportez-vous aux dessins et les mots de l'activité 1 de la fiche précédente (Dessins réalisés et mots écrits pour définir la violence ». Demandez aux élèves les cas qu'on pourrait considérer comme étant des violences basées sur le genre en milieu scolaire.

Maintenant, montrer le tableau de l'annexe 6.

Demandez aux participants/es de rapporter les cas de violence dont ils / ont entendu et/ou vécu, et essayez de remplir avec eux chaque case de ce tableau.

Dites aux participants/es :

Il existe différents types de violence liée au genre, et ils ont tous un impact sur les élèves et sur leur bien-être mental.

La violence liée au genre en milieu scolaire existe depuis longtemps. Dans certains cas, comme l'intimidation ou les châtiments corporels, les élèves pourraient penser qu'ils n'avaient pour autre choix que d'accepter ce type de traitement.

3. Les effets de la violence sur les jeunes – 60 minutes

Dites aux participants, que nous allons jouer un jeu de rôles qui s'appelle « jeux à trois » :

Le Jeu des trois figures est un jeu de rôles qui met les adolescents/es et les jeunes en situation d'adopter successivement les différentes postures des protagonistes d'un conflit, les incitant à réfléchir aux stéréotypes, aux représentations trop simples véhiculées par les images qu'ils regardent. Il permet de prévenir la violence et le harcèlement scolaire en développant l'empathie.

Pour votre information, Il y a sept moments dans le jeu qu'il convient de respecter. Ils /elles comprennent la découverte ou le rappel des règles du jeu, la construction de l'histoire (scénario) et la mise en place des dialogues et actions.

Il faut que le scénario proposé inclue trois figures : la victime, l'agresseur, le redresseur de torts. Il faut que le scénario choisi soit basé sur des images (par exemple vues à la télévision), mais en aucun cas des scènes dont l'adolescent/e a été l'un des protagonistes.

Moment 1 :

Mettre en place les règles de jeu

Moment 2 :

Demandez aux participants de choisir un cas parmi les cas de violence de genre en milieu scolaire identifiés dans l'activités précédentes.

Moment 3 :

Essayez de configurer en petite histoire autour du cas choisi. En se focalisant autour des questions « Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? ». Vous ne deviez pas influencer le choix du scénario.

Par exemple :

Où : Dans un terrain de sport

Quand : Lors de jouer au volleyball

Comment : Un garçon a poussé une fille très forte pour lui a arraché le ballon

Pourquoi : parce qu'elle est la meilleure en volleyball et son équipe a été en train de gagner grâce à elle.

Moment 4 :

Essayer maintenant de mettre en place les actions et les dialogues de chaque partie du jeu : la victime, l'agresseur, le redresseur de torts.

Moment 5 :

Demandez trois volontaires pour jouer les rôles. Distribuez les rôles (chaque volontaire jouera les 3 personnages) et rappelez les règles de l'activité.

Moment 6 :

Les volontaires jouent la scène à trois reprises. C'est dire :

Temps 1 : le volontaire 1, jouera le rôle de l'agresseur, le volontaire 2 jouera le rôle de la victime et le volontaire 3 jouera le rôle du redresseur de torts,

Temps 2 : le volontaire 1, jouera le rôle de la victime, le volontaire 2 jouera le rôle du redresseur de torts, et le volontaire 3 jouera le rôle de l'agresseur,

Temps 3 : le volontaire 1, jouera le rôle du redresseur de torts, le volontaire 2 jouera le rôle de l'agresseur, et le volontaire 3 jouera le rôle de la victime,

Additionnelle :

La scène peut être rejouée par d'autres élèves

Moment 7 :

Remerciez les volontaires, et demandez à chacun / chacune parmi eux comment il se sentez en jouant chaque rôle. Annoter les réponses des volontaires sur le tableau de l'annexe 7.

Demandez aux autres participants/es de vous donner leurs avis et compléter le tableau.

Dites aux participants :

Nous avons vu au cours de ce module que la violence a des effets et des conséquences très dure sur la vie des personnes, mais cet exercice nous a permis de comprendre l'empathie qui nous permet de nous mettre, au moins partiellement, à la place de l'autre. L'empathie joue un rôle essentiel dans la vie sociale comme la prévention des attitudes violentes.

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à ce module.

Évaluation de la Fiche 7. Types de violences affectant les jeunes

A remplir par le formateur / la formatrice

Annexe 1 : Le dialogue entre Ahmed et Rachid et le Dialogue entre Rachida et Rahma

Dialogue entre Ahmed et Rachid

Ahmed : Tu l'as vu, c'est Maher une autre fois ??

Rachid : Oui...

Ahmed : Il faut faire quelque chose !! On va le dire à la direction, je n'en sais rien, mais on ne peut pas le laisser !

Rachid : Mais...

Ahmed : Il se fait frapper bon sang !! Il est seul, il a peur ! Il n'y a que nous qui pouvons l'aider !

Rachid : Mais après ils se vengeront sur nous ! Et c'est nous qui allons-nous faire frapper.

Ahmed : Chaque jour il rentre chez lui, roué de coups, de blessures. Ces yeux n'ont même plus la force de pleurer. Ces vêtements sont salés et déchirés. Il ne peut plus rien manger. Et tu sais quoi ? Personne ne fait rien car il ne le dit pas. Il se laisse faire car il est hanté par la peur. Et tu me demande de laisser faire ça ? Tu me demandes de laisser se faire battre à un de mes camarades ? il pourrait être toi, moi. Non je ne peux pas.

Rachid : Je sais, tu as raison... Mais tu vois, je ne veux justement pas vivre pareil...

Ahmed : On ne vivra pas pareils. Car nous ne sommes pas tous seul.

Dialogue entre Rachida et Rahma

Rachida : Tu as entendu l'histoire de Fatima

Rahma : Oui...ehh ben... elle voulait se mariée et lâché ses études

Rachida : Mais non, ses parents l'ont obligé à se marier avec son cousin

Rahma : C'était son cousin ? j'avais pensé que c'est quelqu'un qui a connu à travers Facebook

Rachida : Mais non, ses parents ont eu connaissance de sa relation avec ce monsieur, tu sais qu'il avait plus de 40 ans

Rahma : Chaque jour je me disais pourquoi elle était avec ce monsieur, et je me disais si quelqu'un aurait pu parler avec ses parents

Rachida : Tu sais, c'est vrai que la relation a commencé par Facebook, mais après il lui a suivi par tout, il lui a harcelé la pauvre

Rahma : Et certainement lui il continuera avec d'autres filles, alors qu'elle sera enfermée à la maison et sans aucun futur académique

Annexe 2 : Tableau sur la violence faite aux femmes et la violence faite aux hommes

Violence faite aux femmes	Violence faite aux hommes

Annexe 3 : Les conséquences de la violence sur la vie de Maher et Fatima

Conséquences de la violence sur la vie de Maher	Conséquences de la violence sur la vie de Fatima
Exemple : État psychique détérioré	Exemple : Privation de ses études

Annexe 4 : Des clous dans la clôture

Des clous dans la clôture

Il était une fois un petit garçon au tempérament impulsif. Un jour, son père, lui donnant un marteau et des clous, lui demanda de planter un clou dans la clôture derrière la maison chaque fois qu’il perdrait son calme.

Le premier jour, le garçon planta dix-sept clous dans la clôture. Par la suite, comme il apprenait à se dominer, le nombre de clous plantés diminua graduellement.

Finalement, un jour vint où le garçon ne perdit pas son calme. Il en fit part à son père, qui l’invita dès lors à retirer un clou de la clôture chaque fois qu’il réussirait à se maîtriser pendant toute une journée.

Les jours passèrent. À un moment donné, l’enfant, fier de lui, alla trouver son père pour lui dire qu’il avait réussi à arracher tous les clous. Ce dernier prit alors son fils par la main et le conduisit jusqu’à la clôture.

-- arrêtez la lecture

Il le félicita pour sa grande volonté, mais il attira aussi son attention sur les trous laissés par les clous enlevés. Il lui expliqua alors que la clôture ne serait plus jamais la même et que les paroles blessantes, au même titre que les clous, laissaient des marques.

Peu importe le nombre de fois où tu t'excuseras, la blessure sera toujours là.

Annexe 4 : Les trois scénarios

Scénario 1 :

J'ai été victime d'harcèlement scolaire au collège en 3^{ème} année.

Les filles de ma classe me mettaient à l'écart, m'insultaient, me mettaient des choses répugnantes dans les cheveux.

Les professeurs et le directeur n'ont jamais réagi. Je ne voulais plus aller au collège, c'est comme ça que mes parents ont découvert que ça n'allait pas. A la fin de ma 3^{ème} j'ai changé d'école. En entrant au lycée, j'ai revécu le même calvaire, j'ai été obligée de me déscolariser, en milieu d'année. Actuellement je suis en train de suivre des cours de formation professionnelle en pâtisserie chez une association, il est impossible pour moi de retourner dans une enceinte scolaire.

Scénario 2 :

Au collège, on m'a mise à l'écart, on se moquait de moi de tout et de rien, je n'étais pas forte à l'école alors à chaque erreur ils rigolaient, je n'osais plus parler en cours !!! J'ai dû arrêter le sport pour des problèmes de santé alors j'ai pris un peu de poids, un moment je ne voulais plus aller à l'école, je pleurais parfois le soir dans mon lit en silence.

Lors des récréations j'étais seul, on m'expulsait quand je voulais rejoindre un groupe de ma classe !!! j'ai dû faire semblant d'être malade pour pas aller au collège, il m'était même venue à l'esprit d'essayer de me faire mal, faire une grosse chute pour rester chez moi quelques jours !!! Je n'en ai jamais parlé à personne (même pas à mes parents) et ceux jusqu'à aujourd'hui, c'était il y a 10 ans (j'ai 23 ans et je n'ai pas pu terminer mes études).

Scénario 3 :

J'ai été sujet aux moqueries à partir du collège à cause de ma timidité, de mon anxiété, de mon manque de confiance en moi-même. Je n'étais pas assez à la mode. Je ne connaissais pas les codes de ce nouveau lycée dans lequel j'étais nouveau, et qu'est loin de mon village, donc je devais prendre le transport scolaire tous les jours et chaque jour les élèves se moquaient de moi.

Je n'avais pas de téléphone, mais un jour un collègue au lycée m'a enseigné une photo de moi qui circulait sur internet, dans un état déplorable. J'ai parlé avec un professeur mais il ne m'a rien fait, il a commencé à rigoler en disant que ce n'est rien et qu'avec le temps les gens en tendance d'oublier ces conneries de gamins.

J'avais constamment honte de moi et ne trouvais pas d'issue. La solution pour moi a été de quitter ce lycée et d'aller vers un autre lycée plus loin dont je puisse rester dans un internat, mais mes parents ont refusé. Ces moqueries m'ont conduit à faire une tentative de suicide.

Questions à Débattre :

- De quel(s) type(s) de violence la jeune personne dans votre scénario a-t-elle été victime ?
- Pensez-vous que la victime subit la violence du fait de son sexe ? (Quels sont les aspects de genre que l'on peut noter à travers ce cas de violence ?)
- Quel est l'impact ce type de violence sur l'élève dans votre scénario ? Quelles sont les conséquences si ce cas de violence n'est pas contrôlé ?
- Est-ce qu'un tel cas de violence s'est-il une fois produit au niveau de votre école ? Si oui, comment ? Cela est-il arrivé à quelqu'un que vous connaissez ? Quelle a été sa réaction ?
- Dans quelle mesure pourriez-vous apporter votre soutien au personnage de votre scénario, s'il s'agissait d'un/e ami/e ?

Annexe 6 : Tableau des cas des violences basée sur le genre en milieu scolaire

	Violence basée sur le genre en milieu scolaire		
	Cas de violence physique	Cas de violence psychique	Cas de violence Sexuelle
<i>Au sein de l'établissements</i>			
<i>Sur la route de l'école</i>			
<i>En famille</i>			
<i>Dans la communauté</i>			

Annexe 7 : Tableau des rôles

Le rôle de l'agresseur	Le rôle de la victime	Le rôle du redresseur de torts

MODULE 4 : DROITS HUMAINS ET DROITS DES ENFANTS

1.1. OBJECTIF GENERAL

Ce module permettra aux élèves de comprendre les principes des Droits Humains et Droits des enfants, identifier que la violence basée sur le genre en milieu scolaire comme violation des droits humains, et mettre en pratique leurs compétences par l'interprétation de scénarios consistant à dire « non » à des potentiels auteurs de violence

1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Comprendre les principes des droits humains et assumer la responsabilité de leurs actes
- Définir et examiner les droits des enfants à un niveau élémentaire et pratique
- Identifier la violence basée sur le genre en milieu scolaire comme violation des Droits Humains

1.3. NOTIONS DE BASE

Les Droits Humains :

Les droits humains (ou droits de l'homme)¹¹ sont un ensemble fondamental de droits ou de garanties protégeant les personnes et les groupes contre les actions et les omissions qui portent atteinte aux libertés fondamentales et à la dignité humaine. Ils sont inhérents à tous les êtres humains, ce qui signifie qu'aucun être humain ne doit être privé de ses droits, où qu'il se trouve et pour quelque raison que ce soit. La lutte pour les droits humains puise ses racines dans le combat pour la liberté et l'égalité dans le monde entier.

Les droits humains n'ont pas à être octroyés, achetés, mérités, gagnés ou hérités. Ils s'appliquent à tous les êtres humains du simple fait de leur qualité d'êtres humains.

Les droits humains sont souvent décrits comme étant « inaliénables », « indivisibles » et « interdépendants ».

- « Inaliénable » signifie que les droits humains ne peuvent être retirés en aucune circonstance, pas même dans les situations d'urgence ou en temps de guerre.
- « Indivisible » signifie que tous les droits humains ont la même importance. Personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres.
- « Interdépendant » signifie que l'atteinte à un droit a des répercussions négatives sur les autres droits. De même, la réalisation d'un droit contribue à l'exercice d'autres droits.

¹¹ Il s'agit des mêmes droits. Les instances internationales utilisent l'expression « droits de l'homme », mais nous avons choisi la dénomination « droits humains » en parlant de l'humanité englobant tous les êtres humains.

En intégrant les droits humains à leur législation, les États acceptent d’assumer la responsabilité de la protection des droits humains. Les normes relatives aux droits humains prévoient ce que les États doivent faire pour leur peuple sur leur territoire, mais aussi ce qu’ils ne doivent pas faire. C’est cette codification des droits humains, à la fois dans le droit national et dans le droit international, qui rend les États responsables de leur respect. Lorsque les autorités d’un État ne font pas respecter les droits humains prévus par les normes internationales, elles commettent des violations des droits humains. Lorsque ce sont des groupes politiques armés ou des acteurs non étatiques qui commettent des actes contraires auxdites normes, il s’agit d’atteintes aux droits humains.

Pour en savoir plus : <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/human-rights/>

Les instruments internationaux relatifs aux droits humains

Les instruments internationaux relatifs aux droits humains sont des accords passés entre des États ou des organes régionaux ou internationaux et qui comportent des dispositions sur la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales. Il s’agit notamment de traités juridiquement contraignants, comme les conventions des Nations unies, mais aussi d’autres instruments, telles que des déclarations (notamment la Déclaration universelle des droits de l’homme). D’autres normes internationales relatives aux droits humains comprennent des principes, des directives et des règles établis par des organisations intergouvernementales et des experts.

Pour en savoir plus :

<http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet2Rev.1fr.pdf> et
<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CoreInstruments.aspx>

Déclaration universelle des droits de l’homme (DUDH)

La Déclaration universelle des droits de l’homme (DUDH) est généralement considérée comme le texte fondateur du droit international relatif aux droits humains. Elle a été adoptée le 10 décembre 1948 par l’Assemblée générale des Nations unies. Après la Deuxième Guerre mondiale et la création de l’Organisation des Nations unies, la communauté internationale a de nouveau juré de ne jamais laisser se reproduire des atrocités comme celles commises pendant ce conflit. Les dirigeants du monde entier ont alors décidé d’adopter une feuille de route garantissant les droits de chaque personne, où qu’elle se trouve. Les principes fondamentaux des droits humains ont été établis pour la première fois dans la DUDH. Il s’agit notamment de l’universalité, de l’interdépendance et de l’indivisibilité, de l’égalité et de la non-discrimination. La DUDH dispose par ailleurs que les droits humains portent à la fois sur les droits individuels et sur les obligations des États, une notion qui a été rappelée dans de nombreuses conventions, déclarations et résolutions internationales relatives aux droits humains.

Pour en savoir plus : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/history.shtml> et
<http://www2.ohchr.org/french/issues/education/training/dudh.htm>

Droits civiles et politiques :

Les droits humains énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme sont souvent divisés en deux groupes : (i) les droits civils et politiques et (ii) les droits économiques, sociaux et culturels (voir ci-dessous pour ces derniers). On peut citer parmi les droits civils et politiques le droit à l'égalité devant la loi, le droit à un procès équitable, la liberté d'expression, la liberté de mouvement, la liberté de réunion et d'association et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays. Ces droits ont valeur de normes juridiques contraignantes du fait de leur intégration dans plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966). Le Comité des droits de l'homme de l'ONU a été créé pour surveiller l'application de ce Pacte par les États qui y sont parties et pour punir les États qui se rendent responsables de violations de ces droits.

Pour en savoir plus : <https://www.cndh.org.ma/fr/comite-des-droits-de-lhomme/pacte-international-relatif-aux-droits-civils-et-politiques-etat-de>

Les droits économiques, sociaux et culturels :

Les droits économiques, sociaux et culturels couvrent les droits au travail, à la santé, à l'éducation, au logement, à la nourriture et à l'eau et à l'assainissement. Cette liste ne constitue pas un simple catalogue de bonnes intentions proposé aux gouvernements. Elle énumère des droits humains exécutoires dont l'application effective est une obligation pesant sur les États en vertu de normes internationales relatives aux droits humains. Ces normes incluent le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) et les normes prévues par les organismes spécialisés, tels que l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a été créé pour surveiller l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels par les États qui y sont parties et pour demander des comptes aux États qui violent ces droits.

Pour en savoir plus :

https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/MAR/INT_CESCR_CSS_MAR_21229_F.pdf

Convention relative aux droits de l'enfant :

La Convention relative aux droits de l'enfant est le premier instrument international juridiquement contraignant à porter expressément et uniquement sur les droits de l'enfant, alors que toutes les autres normes internationales relatives aux droits humains s'appliquent à la fois aux adultes et aux enfants. En 1989, les dirigeants du monde ont estimé qu'il fallait adopter une convention spéciale pour les enfants, car les personnes âgées de moins de 18 ans nécessitent souvent une attention et une protection particulières. Ce faisant, les dirigeants du monde voulaient aussi réaffirmer le fait que les enfants ont également des droits fondamentaux. En acceptant de respecter les obligations prévues par la Convention (par voie de ratification ou d'adhésion), les États s'engagent à protéger et à garantir les droits des enfants et consentent à rendre des comptes à la communauté internationale à cet égard.

Pour en savoir plus : <http://www.unicef.org/french/crc/>

Approche fondée sur les Droits Humains :

Une approche fondée sur les droits humains est un cadre conceptuel de développement humain dont la base normative est constituée par les règles internationales définies dans ce domaine et qui vise concrètement à promouvoir et à protéger ces mêmes droits. Elle s'emploie à analyser les inégalités au cœur des problèmes de développement et à corriger les pratiques discriminatoires et les répartitions injustes de pouvoir qui entravent le processus de développement. Les principes fondamentaux de cette approche sont les suivants : un cadre juridique relatif aux droits humains, la transparence, la participation, le renforcement de la capacité d'action, la non-discrimination, l'intégration et la responsabilité.

Pour en savoir plus : <http://www.ohchr.org/documents/publications/faqfr.pdf>

L'éducation aux Droits Humains¹² :

L'éducation aux droits humains est un travail participatif visant à donner les moyens d'agir aux individus et aux populations, notamment en les aidant à acquérir les connaissances, les attitudes, les valeurs et les compétences dont ils ont besoin pour jouir de leurs droits, les exercer et pour respecter et faire respecter les droits d'autrui.

L'éducation aux droits humains couvre :

- L'éducation sur les droits humains – la connaissance et la compréhension des normes, principes et instruments des droits humains et des valeurs qui les sous-tendent ;
- L'éducation par les droits humains – un apprentissage à l'aide de méthodes favorisant l'intégration, la participation et les processus démocratiques, en respectant les droits des enseignants aussi bien que des apprenants ;
- L'éducation pour les droits humains – des méthodes d'enseignement et d'apprentissage favorisant le respect des droits humains dans la vie quotidienne en donnant à chacun les moyens de jouir de ses droits et de les exercer, ainsi que de respecter et défendre les droits d'autrui.

Déclaration des Nations unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme :

La Déclaration des Nations unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme est un instrument majeur qui soutient les initiatives en faveur de l'éducation et de la formation aux droits humains à tous les niveaux et qui encourage les États membres à s'engager plus clairement pour des programmes systématiques et exhaustifs d'éducation aux droits humains, dans tous les secteurs – formels, informels et non formels. La Déclaration a été adoptée sans vote par l'Assemblée générale des Nations unies le 19 décembre 2011. Elle prévoit en son article premier que « chacun a le droit de détenir, de rechercher et de recevoir des informations sur l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales et doit avoir accès à l'éducation et à la formation aux droits de l'homme ».

¹² Devenir une école amie des droits humains ; page 2, Amnesty International, Septembre 2010

Les normes internationales relatives aux droits humains

Les normes internationales relatives aux droits humains constituent le code de conduite des gouvernements du monde entier, selon les instruments internationaux traitant des droits humains.

Pour en savoir plus :

<https://www.ohchr.org/Documents/Publications/training5Add3fr.pdf>

L'Organisation des Nations unies (ONU)

L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, par 51 pays déterminés à maintenir la paix et la sécurité internationales, à tisser des relations amicales entre les nations, à promouvoir le progrès social, à instaurer de meilleures conditions de vie et à accroître le respect des droits humains. Forte de son statut unique à l'échelon international et les pouvoirs que lui confère sa Charte fondatrice, l'ONU peut agir dans de nombreux domaines. Elle constitue en outre un forum où ses 193 États membres expriment leur opinion par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social, des autres organes et comités.

Pour en savoir plus : <http://www.un.org/fr/aboutun/index.shtml>

Pactes, Convention et Traités :

Les conventions et les pactes sont des traités. Il s'agit dans tous les cas d'accords internationaux écrits passés entre des États, régis par le droit international et juridiquement contraignants.

Pour en savoir plus : http://portail-eip.org/SNC/ameip/fiches_peda/espacepeda.htm

1.4. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 8. DEFINITION DES DROITS HUMAINS ET DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

Buts

- Connaître et examiner la définition des Droits Humains et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- De reconnaître que chacun a des droits humains indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'appartenance ethnique

- D'affirmer que les droits sont inaliénables et ne peuvent être enlevés.
- D'expliquer les responsabilités en matière de défense des Droits Humains.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 2 : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
 - Définition de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
 - Définition des Droits Civiles et Politiques
 - Définition des Droits économiques, sociaux et culturels
 - Annexe 2 : Étude des cas, pour s'avoir s'il s'agit-il d'une atteinte aux Droits Humains
- À imprimer :
 - Étape 2 : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
 - Annexe 1 : Résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
 - Étape 3 : Panorama des Droits Humains
 - Annexe 3 : Panorama des droits humains
- À Préparer :
 - Étape 1 : Besoins, Droits et Responsabilité
 - Définition des droits humains
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier
- Post-it

Durée

90 minutes

Étapes

- Besoins, Droits et Responsabilité - 30 minutes
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) - 30 minutes
- Panorama des Droits Humains – 30 minutes

ÉTAPES

1. Besoins, Droits et Responsabilité – 30 minutes

Distribuez à chaque participant/e une feuille. Expliquez à la classe qu'ils et elles vont devoir, par groupe, imaginer la création d'un nouveau pays inexistant avant, et définir les normes, valeurs et règles qui permettront à chaque citoyenne de s'épanouir et de bien vivre.

Demandez ainsi aux élèves de formuler leurs besoins. Les élèves peuvent écrire sur une feuille leurs idées sous forme de besoin (ex : « manger ») ou sous forme de règle (ex : « chaque personne peut/doit/a le droit de... »).

Formez des groupes d'environ cinq participants/es. Ensemble, ils / elles discutent des valeurs et des normes qu'ils et elles ont sélectionné.

- Certains mots-clés se retrouvent-ils ?
- Est-il possible de classer ces besoins et ces règles ?
- Est-il possible de formuler une règle à partir des besoins exprimés ?
- Les élèves sont-ils et elles d'accord sur les règles et les besoins décrits ?

Au terme de la discussion, le groupe écrit sur une feuille A3 les règles sur lesquelles toutes et tous s'accordent. Chaque groupe expose brièvement ses conclusions aux autres groupes. L'enseignant/e note les règles et besoins relevés par les étudiants au tableau.

Affichez la définition des droits Humains sur un tableau papier :

Les Droits Humains sont “les droits auxquels les gens ont droit simplement parce que ce sont des êtres humains sans tenir compte de leur citoyenneté, nationalité, race, ethnie, langue, sexe, sexualité, ou capacités ; les droits de l’homme deviennent applicables quand ils sont codifiés comme conventions, engagements formels, ou traités, quand ils sont reconnus comme des lois coutumières internationales.”

Notez sur une feuille du tableau papier « les Droits Humains ? »

Faire attention : *Pour les élèves du lycée collégiale peut – être c'est la première fois qu'ils/elles entends parler des droits humains, donc expliquez le concept en utilisant de langage adapté aux élèves, Par exemple, tout le monde a des droits. Les Droits Humains traite du respect de tous et de chacun ; Peu importe s'il s'agit de jeune ou vieux, d'homme ou de femme, de fille ou de garçon ou du lieu d'habitation. Chacun a le droit de voir ses besoins accomplis, d'être en sécurité et d'avoir son mot à dire par rapport à ce qui se passe dans sa vie.*

Maintenant, demandez aux élèves de donner des exemples de Droit Humains en s'appuyant sur les besoins et les règles dont ils ont parlé auparavant. Notez les réponses sur un tableau à papier. Les élèves pourraient noter les exemples suivants. Chacun a le droit à :

- L'éducation
- L'emploi
- Au mouvement
- L'Habitat
- Aux services de l'état
- L'eau potable
- L'information
- Au vote
- La protection contre l'exploitation économique ou sexuelle

- Une vie sans violence
- Aux soins de santé

Dites aux élèves qu'il existe de nombreux droits et qu'il se répartissent en trois catégories essentielles :

- Le droit d'accéder à des choses dont ils/elles ont besoins, comme une maison, la nourriture, les soins de santé et d'éducation.
- Le droit d'assurer leur sécurité contre tout danger.
- Le droit de prendre part aux décisions qui affectent leurs vies.

Demandez aux élèves de retourner sur la liste des droits, et d'identifier « les droits d'accéder aux choses dont l'être humain a besoins » en rouge, « les droits d'assurer leur sécurité en bleu » et « les droits de prendre part de leurs décisions » en vert.

Retourner vers la classe et demander aux élèves qu'elles sont les responsabilités de chacun pour atteindre un monde plus juste et équilibré dans ce nouveau pays. Donnez certains exemples :

- Si notre besoin est que tous et toutes sont traités/es également, donc nous devons non discriminer aucune catégorie des personnes
- Si notre besoin est que chacun/e peut dire ce qu'il/elle pense, donc nous devons respecter l'avis de l'autre et la liberté d'expression des personnes

Compléter la liste avec des autres exemples donnés par les élèves.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) – 30 minutes

Donner une petite introduction sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) en se guidant des définitions des notions de base.

Distribuez à chaque participant/e le résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) jointe en annexe 1.

Expliquer aux élèves qu'ils vont devoir déambuler à travers la pièce. Annoncer ensuite un chiffre compris entre 2 et 5. Les élèves devront former des groupes du nombre de personnes annoncé.

Une fois les groupes constitués, citer un mot en lien avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans préciser à ce stade à quel droit humain il correspond.

Demander aux élèves de discuter avec leur groupe de ce que ce mot évoque pour eux.

Une fois la discussion terminée, indiquer aux élèves à quel droit de la Déclaration universelle des droits de l'homme ce mot correspondait et leur demander de citer une situation concrète de violation de ce droit et une situation concrète dans laquelle ce droit est pleinement respecté.

Répéter l'exercice avec d'autres mots.

Exemples des mots à annoncer :

Liberté (article 3), Égalité (articles 1 et 2), Voyager (article 13), Foi (article 18), Culture (article 27), Affaires publiques (article 21), Vie (article 3), Vie privée (article 12), Éducation (article 26), Exprimer ses opinions (article 19), Loisirs (article 24), Santé (article 22 et 25), Procès équitable (article 10), Pauvreté (article 25)

Pour conclure ce travail de sous-groupes, présenter les droits inscrits dans cette déclaration qui n'ont pas été évoqués au moment du travail en sous-groupe et des débats. Rappeler que les droits humains ne sont pas des notions théoriques mais s'appliquent concrètement dans le quotidien. Ils correspondent aux besoins fondamentaux des êtres humains et doivent garantir à toutes et à toute la dignité, la liberté et la sécurité.

Indiquer que l'ensemble de ces droits sont interdépendants les uns des autres (ils sont tous connectés les uns aux autres) et que si l'un de ces droits n'est pas respecté, cela peut entraîner la violation d'un autre droit puis d'un autre, etc. Ainsi même si certains droits peuvent nous/les toucher plus que d'autres, il est important d'indiquer que tous les droits humains ont la même importance et que personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres (ils sont indivisibles).

Passer à faire un petit exposé sur les Droits Civiles et Politiques et les Droits économiques, sociaux et culturels, à l'aide des définitions des notions de base.

Facultatif :

Vous pouvez demander aux participants/es de faire un travail et de le présenter dans les autres séances de formation, concernant le triage des articles de la DUDH selon s'ils sont « Droits Civiles et Politiques » ou « Droits économiques, sociaux et culturels ».

Passer après à une étude des cas, pour s'avoir s'il s'agit-il d'une atteinte aux Droits Humains.

Avant de débiter cette activité, préparer trois grandes feuilles. Marquer « Cas 1 » en haut de l'une d'entre elle et diviser la feuille en deux par une ligne verticale, en marquant « Oui » d'un côté et « Non » de l'autre. Procéder de la même manière pour les cas 2 et 3. Accrocher les trois feuilles au mur.

Cas 1		Cas 2		Cas 3	
Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non

Distribuer 3 notes Post-it (ou cartons) à chaque participant et leur demander d'écrire leurs initiales sur chacun d'entre eux. Indiquer au groupe qu'ils doivent

appliquer les droits Humains à des exemples réels concernant trois cas spécifiques. Insister sur le fait que les droits Humains ont de nombreux aspects mais que toutes les choses négatives arrivant dans le monde ne sont pas nécessairement des atteintes aux droits Humains. Il peut s'agir de crimes ordinaires ou de problèmes sociaux.

Dites aux participants que l'on va présenter les cas l'un après l'autre et qu'ils devront ensuite venir placer leur Post-it sur chaque feuille accrochée au tableau en fonction de leur opinion sur chaque cas : s'agit-il ou non d'une atteinte aux droits Humains ?

Affichez les cas de l'annexe 2 dans un PowerPoint, simplement le cas, la solution c'est à titre indicatif.

Après avoir présenté les trois cas, demander aux participants de venir coller leurs Post-it.

Demander aux participants de venir se tenir en demi-cercle face aux grandes feuilles et analyser les cas l'un après l'autre. Demander d'abord aux participants si quelqu'un souhaite expliquer pourquoi il a placé ses Post-it sur le « Oui » ou le « Non ». Expliquer aux participants que c'est difficile et que les droits Humains ne sont pas toujours faciles à cerner.

Souligner que l'élément clef pour déterminer s'il s'agit d'une atteinte des droits Humains ou non est la réponse à la question suivante : la violation est-elle le fait de l'État ou non ?

Demander s'il y a des participants qui souhaitent changer leurs réponses. Si oui, laisser les repositionner leurs Post-it.

Présenter ensuite les réponses aux cas figurant en annexe 2 en donnant des explications concrètes.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Panorama des Droits Humains – 30 minutes

Présentez le panorama constitué des trois postes thématiques. Séparez la classe en formant des binômes ou des petits groupes d'élèves, de façon que chaque poste thématique sera traité par 2 groupes différents.

Les élèves prennent connaissance des histoires disponibles pour chaque poste (Voir annexe 3), et répondent aux questions. Les résultats peuvent être notés sur des flipcharts ou des feuilles volantes.

Les groupes exposent leurs réflexions à la classe. Les réponses apportées à la question « Que puis-je faire moi-même pour que ce droit humain soit respecté ? » peuvent être complétées par les autres élèves et par l'enseignant/e. Cela permettra de dresser une liste d'actions à la portée de chacun/e.

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à cette séance sur les Droits Humains.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Évaluation de la Fiche 8. Définition des droits humains et de la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 9. DEFINITION DES DROITS DES ENFANTS, ET LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANCE (CDE)

Buts

- Connaître et examiner la définition des enfants et de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE)

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'identifier les articles dans la Convention sur les droits des enfants (CDE) qui ont un lien avec l'école et l'éducation.
- D'identifier les responsabilités des enfants ont en plus de leurs devoirs
- Expliquer les liens entre les droits et les responsabilités des enfants et ceux des adultes.

Préparation/Matériel

- À imprimer :
 - Étape 1 : La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance
 - Annexe 4 : La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance
- À Préparer :
 - Étape 3 : Droits et responsabilités des enfants par rapport à l'éducation
 - Annexe 5 : Droits et responsabilités des enfants par rapport à l'éducation
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

75 minutes

Étapes

- La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE) - 30 minutes
- Droits et responsabilités - enfants et adultes – 15 minutes
- Droits et responsabilités des enfants par rapport à l'éducation – 30 minutes

ÉTAPES**1. La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE) – 30 minutes**

Demander aux participants de revoir rapidement la principale liste des Droits Humains de la fiche 8. Demander aux participants si la liste inclut les droits de l'enfant de manière spécifique.

Demander aux participants/es de former 6 groupes et donner à chaque groupe une copie du résumé de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE) jointe en annexe 4, en mentionnant le fait que si elle a vu le jour c'est parce que les dirigeants du monde entier ont senti que les enfants ont souvent besoin de soins et de protection spéciaux contrairement aux adultes. Ils veulent dans le même temps s'assurer que le monde reconnaît que les enfants ont des droits aussi.

Demander aux participants/es de chaque groupe d'identifier les articles ayant rapport avec :

- Groupe 1 : Responsabilités de l'enseignants/es et de l'établissement scolaire
- Groupe 2 : Droits qui se rapportent à l'éducation
- Groupe 3 : Droits qui se rapportent à l'égalité de sexe
- Groupe 4 : Droits aux violence basée sur le genre
- Groupe 5 : Responsabilités des élèves

Réaliser une séance en pinière et écrire les articles/ corrects que les participants/es ont mentionnés au tableau, en entament un débat sur chaque sujet.

Note pour le facilitateur / la facilitatrice

Les articles suivants se rapportent aux enseignants, écoles à la VBG :

Article 1 : Cet article se rapporte aux enseignants parce qu'ils travaillent avec des élèves qui ont moins de 18 ans jouissant de tous ces droits.

Article 2 : Cet article se rapporte aux enseignants parce qu'ils devraient traiter tous les élèves de la même manière et non de faire de la discrimination entre les filles et les garçons.

Article 3 : En tant que Adultes et enseignants, ils devraient toujours prendre des décisions dans l'intérêt de l'enfant.

Article 12 : Les enfants ont le droit de dire ce qu'ils pensent ; les adultes devraient les prendre au sérieux.

Article 16 : Les Enseignants devraient respecter la vie privée de leurs élèves et leur garantir le secret la confidentialité à tout moment.

Article 19 : Les Adultes ne devraient jamais faire mal ou maltraiter les enfants que ce soit physiquement ou mentalement. L'École a la responsabilité de protéger les élèves de toutes les formes de maltraitance.

Article 28 : Les Enfants ont droit à une éducation de bonne qualité et devraient être encouragés d'aller à l'école jusqu'au plus haut niveau possible. La discipline à l'école devrait respecter la dignité humaine des Enfants. Les Écoles doivent revoir leur politique en matière de discipline et éliminer toute pratique qui fait appel à la violence physique ou mentale, à l'abus, à la négligence physique ou mentale.

Article 31 : Les Enfants ont le droit aux loisirs, jeu et à la possibilité de participer aux activités culturelles et artistiques. Les Enseignants devraient s'assurer que garçons et filles à la fois aient les mêmes possibilités par rapport au jeu et qu'ils ne soient pas victimes de la discrimination.

Article 34 : Les Enfants ont le droit de ne pas souffrir des abus sexuels. Parce que les enseignants travaillent avec les élèves et l'État, ils ont la responsabilité d'assurer que les élèves ne soient pas victimes d'abus sexuels.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Droits et responsabilités - enfants et adultes – 15 minutes

Expliquer que les droits vont de pair avec les responsabilités. Par exemple, le droit à l'égalité dans le traitement va de pair avec la responsabilité de traiter les autres de manière égale.

Demander aux participants quelles responsabilités les enfants ont envers les autres enfants et adultes. Après une brève discussion, attirer leur attention sur les articles de la CDE qui parlent spécifiquement des responsabilités qu'ont les enfants. En se référant par exemple à l'article 29 de la CDE : les enfants ont la responsabilité de respecter les droits de leurs parents, et l'éducation devrait avoir comme objectif le respect des valeurs et cultures de leurs parents.

Demander aux participants quels droits les parents et les tuteurs ont vis à vis de leurs enfants. Comment la CDE défend-elle les droits des adultes ? Se servir des exemples qui suivent, si nécessaire :

- **Article 3 :** Tous les adultes devraient agir de la manière la meilleure vis à vis des enfants. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions que prennent les adultes et qui concernent les enfants.
 - **Article 5 :** La CDE respecte les responsabilités, droits et devoirs des parents ou des tuteurs légaux dans l'éducation de l'enfant.
 - **Article 14 :** Les Gouvernements doivent respecter les droits et devoirs des parents et des tuteurs légaux, d'orienter l'enfant dans l'exercice d'accomplissement de son droit à dire ce qu'il pense.
- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Droits et responsabilités des enfants par rapport à l'éducation – 30 minutes

Avec la CDE et les droits des enfants à l'esprit, essayer de faire une liste avec les participants/es des droits qui sont nécessaires pour avoir une classe, école et environnement d'apprentissage sans danger. Sur un bout de papier, écrire « qu'est ce qui rend un Environnement propice à l'Apprentissage ? » Dans un grand groupe, faire du brainstorming et écrire les droits sur le tableau papier. Si cela est nécessaire, utiliser les idées suivantes pour susciter des réactions.

- Droit au respect (Droit d'être traité avec respect par les enseignants et les autres élèves, Droit à une égalité de traitement et Droit de ne pas être assujetti à des abus psychologiques tels que la brimade, la taquinerie ou le harcèlement sexuel)
- Droit à l'autonomie et à la responsabilité
- Droit à un environnement d'apprentissage riche et simulé (Classe propre, matériel d'apprentissage, etc.)

Diviser les participants/es en petits groupes de trois à cinq individus et assigner à chaque groupe plusieurs droits. Pour chaque droit, ils devraient adjoindre la responsabilité correspondante.

Quand les groupes ont fini d'adjoindre une responsabilité à chaque droit, demander à ce qu'ils en fassent le rapport au groupe en entier. A côté de chaque droit, écrire la responsabilité correspondante. Utilisez les exemples de l'annexe 5, si c'est nécessaire.

Rappeler aux participants/es qu'ils peuvent utiliser les droits et responsabilités pour établir un régaliment intérieur de bon environnement d'apprentissage et de pouvoir réclamer leurs droits à l'éducation.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

FICHE 10. DROITS DES ENFANTS – QUI SONT LES RESPONSABLES ?

Buts

- Connaître et examiner les responsabilités vis à vis à l'application des Droits des Enfants.

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'identifier les violations des droits des enfants qui se rapportent à l'école et à l'éducation.
- De reconnaître la VBG comme une violation des droits de l'enfant.
- D'expliquer leurs rôles et responsabilités des élèves et des autres à réaliser les droits des enfants.

Préparation/Matériel

- À imprimer :
 - Étape 1 : Violation des droits des enfants
 - Annexe 6 : Scénarios et liste des énoncés
 - Étape 2 : Qui a la responsabilité de défendre ce droit
 - Annexe 7 : Histoire de Samia
- À Préparer :
 - Étape 3 : Réflexion sur violence, genre, pouvoir, droits et responsabilités
 - 4 Flipchart avec les mots violence, genre, pouvoir, droits et responsabilités
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

90 minutes

Étapes

- Violation des droits des enfants - 30 minutes
- Qui a la responsabilité de défendre ce droit – 30 minutes
- Réflexion sur violence, genre, pouvoir, droits et responsabilités – 30 minutes

ÉTAPES

1. Violation des droits des enfants – 30 minutes

Demandez aux participants/es de former 6 groupes, et donnez une carte de rôle à chaque groupe (voir annexe 6). Demandez aux participants de lire leur carte. Invitez à chaque participant/e de chaque groupe de s'imaginer qu'il/elle est la personne qui y est décrite.

Demandez à chaque groupe de désigner l'un/une d'eux qui va jouer le jeu.

Demandez aux participants/es désignés/es de chaque groupe de former une ligne droite face à vous. Le reste de groupe doit rester à côté du participant/e pour lui fournir des informations pendant le jeu.

Expliquez-leur que cette ligne représente que tous les enfants naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Lisez un énoncé figurant sur la liste des énoncés de l'annexe 6. Si le/a participant/e à l'aide de leurs groupes croit que l'énoncé s'applique à la personne décrite sur leur carte, il/elle fait un pas en avant. Sinon, il/elle restent sur place. Lisez les autres énoncés. Prévoyez suffisamment d'espace pour que les personnages puissants puissent faire environ 7 pas. À la fin, certains participants auront avancé quelque pas, tandis que d'autres pourraient simplement fait un seul pas.

Demandez aux participants de rester où ils sont, et animez une discussion de groupe à partir des questions ci-dessous.

- Demandez aux participants/es en tête du peloton de lire leur carte. Invitez-les à expliquer pourquoi, selon eux, ils sont à l'avant. Inscrivez leurs réponses sur un tableau de papier.
- Demandez ensuite aux personnes en arrière de lire leur carte et d'exprimer comment ils se sont sentis quand ils ont vu les autres avancer. Inscrivez leurs réponses sur un tableau de papier.
- Demandez ensuite aux personnes en queue de peloton de lire leur carte et d'exprimer comment ils se sont sentis quand ils ont vu les autres avancer. Inscrivez leurs réponses sur un tableau de papier.
- Rappelez des principes de la DUDH et CDE (égaux en dignité et en droits), et demandez au groupe ce qu'on devrait faire. Doit-on travailler avec ceux qui ont avancé, avec ceux qui sont restés derrière ou avec les deux ? Devrait-on retenir des gens derrière ? Il faut véhiculer le message que l'on ne doit pas empêcher les gens d'avancer, mais qu'on ne peut pas accepter que des personnes ne jouissent pas des garanties minimales prévues par les droits humains. Ce sont après tous des « règles minimales ».
- Invitez les participants à lancer des idées pour aider les personnes à l'arrière. Il est important de faire des efforts délibérés pour tendre la main aux personnes marginalisées, surtout les jeunes.
- Comment les droits pourraient-ils contribuer à atténuer les différences ?

Invitez les participants à se rasseoir, et animez une discussion de groupe à partir des questions ci-dessous. Consignez les réponses pour consultation ultérieure.

- Qu'avons-nous appris de cette activité ?
- Au vu des résultats de l'activité, de quelle façon devrions-nous planifier pour être tous et toutes égaux et avoir un accès équitable à nos droits ?
- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Qui a la responsabilité de défendre ce droit ? – 30 minutes

Diviser les participants/es en petits groupes et faites-leur lire l'histoire de Samia en annexe 7.

Demander aux participants de répondre aux Questions de Discussions. Ils peuvent aussi se référer au Résumé de la CDE (annexe 5) pour voir si les droits de Samia ont été violés.

Dans un seul grand groupe, s'assurer que les participants comparent leurs réponses aux Questions à Débattre.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Réflexion sur violence, genre, pouvoir, droits et responsabilités – 30 minutes

Cette activité est une synthèse de l'ensemble du module sur les droits humains et droits des enfants, se référer donc aux activités précédentes où les participants discutaient de leurs rôles et responsabilités.

Expliquer aux participants/es que c'est une activité de réflexion sur soi-même. Les participants/es devraient se rappeler les différents concepts qu'ils ont appris durant cette formation : Violence, Genre, Pouvoir et Droits et Responsabilités.

Demander aux participants de faire des déclarations écrites expliquant les choses qu'ils ont apprises à propos de la (1) violence, (2) genre, (3) pouvoir (4) droits et responsabilités.

Les déclarations devraient être écrites sur quatre bouts de papiers, un pour chaque concept. Dire aux participants qu'ils n'ont pas besoin de mettre leur nom sur leur déclaration. Faire savoir aux participants que leurs déclarations peuvent inclure quelque chose de nouveau qu'ils ont appris, quelque chose qui les a surpris à propos de n'importe lequel des nouveaux concepts appris, une nouvelle compréhension qu'ils ont eue, un changement d'opinion etc. On ne leur demande pas de reprendre les faits mais de dire ce qui les a frappé le plus dans chacun des quatre thèmes majeurs du programme de la formation.

Pendant que les participants écrivent, mettez chacun de ces concepts dans des bouts de papiers séparés et collez les autour de la salle : —Violence —Genre, —Pouvoir — droits et responsabilités.

Demander chaque participant de coller sa déclaration sur le mur au-dessous du concept approprié. Quand les participants ont fini, inviter les à faire le tour de la salle pour voir les déclarations qu'ils ont collées.

Après la session, prenez les déclarations et corrigez-les. S'il y'a quelques incompréhensions du contenu, prenez le temps de tout revoir dans la session suivante.

Si possible, remettre les déclarations sur les murs pour ce qui reste de la formation.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à ce module.

Évaluation de la Fiche 10. Droits des enfants – qui sont les responsables ?

A remplir par le formateur / la formatrice

1.5. LES ANNEXES DU MODULE

Annexe 1 : Résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)

L'Assemblée générale reconnaît que :

- La dignité inhérente et les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine sont le fondement de la liberté, la justice et la paix dans le monde.
- Les droits de l'homme devraient être protégés par la loi.
- Les relations amicales entre les nations doivent être encouragées.

Les états membres de l'Organisation des Nations Unies ont affirmé :

- Leur foi envers les droits de l'homme.
- La dignité et la valeur de la personne humaine.
- L'égalité des droits pour les hommes et les femmes.
- La promotion du progrès social, l'instauration de meilleures conditions de vie et des libertés plus étendues
- La promotion des droits de l'homme et la compréhension commune de ces droits.

Résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux et devraient être traités de la même manière.

Article 2 : Tous les hommes sont égaux sans distinction aucune de la couleur, du sexe, de religion ou de langue.

Article 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Article 4 : Nul ne sera maintenu en esclavage ; l'esclavage est interdit.

Article 5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des traitements cruels.

Article 6 : Le droit d'être traité de manière équitable s'applique à tout individu.

Article 7 : Tous sont égaux devant la loi ; elle s'applique à tous de la même manière.

Article 8 : Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions contre les actes violant ses droits.

Article 9 : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Article 10 : Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal.

Article 11 : Toute personne accusée est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie.

Article 12 : Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Article 13 : Toute personne a le droit de voyager vers une destination de son choix.

Article 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

Article 15 : Tout individu a droit à une nationalité. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16 : Toute personne a le droit de se marier et de fonder une famille.

Article 17 : Toute personne a droit à la propriété.

Article 18 : Toute personne a le droit à la religion et à l'observer dans tous ses aspects ; ce droit implique la liberté de changer de religion

Article 19 : Tout individu a droit à la liberté d'expression ; ce qui implique le droit de recevoir et de répandre des informations.

Article 20 : Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

Article 21 : Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Article 22 : Toute personne a droit à la sécurité sociale et aux opportunités de développement de compétences.

Article 23 : Toute personne a droit au travail, à un salaire égal pour travail égal dans un environnement sain et de s'affilier à un syndicat.

Article 24 : Toute personne a droit au repos et aux loisirs.

Article 25 : Toute personne a droit à un niveau de vie satisfaisant et aux soins médicaux en cas de maladie.

Article 26 : Toute personne a droit à l'éducation.

Article 27 : Toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de sa communauté.

Article 28 : Le devoir de respecter l'ordre social est nécessaire pour que ces droits puissent y trouver plein effet s'applique à tout individu.

Article 29 : Toute personne doit respecter les droits des autres, la communautés et les biens publics.

Article 30 : Nul n'a le droit de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés énoncés dans la présente déclaration.

Annexe 2 : Étude des cas, pour s'avoir s'il s'agit-il d'une atteinte aux Droits Humains

Cas	Solution à titre indicatif
<p>Cas 1 : Le propriétaire d'un magasin est frustré par le nombre de crimes commis dans sa ville par des jeunes. Ceux-ci se sont rendue plusieurs fois dans son magasin pour le racketter. Un soir, il écrit une lettre au journal local pour critiquer le crime organisé dans sa ville ; il reçoit ensuite des menaces anonymes. Le jour suivant, il est trouvé mort dans la rue.</p> <p><i>S'agit-il ou non d'une atteinte aux droits Humains ?</i></p>	<p>NON. Il ne s'agit pas d'une atteinte aux droits humains. Qu'un homme soit tué constitue un crime mais pas nécessairement une violation des droits humains. On peut arguer que l'État a pour obligation la protection des citoyens. Cependant, tant qu'il existe des systèmes pour prévenir, enquêter et juger les crimes, l'État satisfait cette obligation. Il est possible que certains participants arguent que la liberté d'expression du propriétaire du magasin est bafouée ; ce n'est cependant pas le cas dans la mesure où on ne l'a pas empêché d'écrire dans le journal.</p>
<p>Cas 2 : Une fille de 14 ans doit traverser une forêt quotidiennement pour rendre chez lui après les cours scolaires. Un soir, alors qu'elle rentre chez elle, un homme de 40 ans arrive, la suit dans la forêt et la viole. Le jour suivant, la famille de la fille contacte la police pour porter plainte mais la police refuse sa plainte en argument qu'il n'y a pas assez de preuves pour entamer des poursuites contre cet homme.</p> <p><i>S'agit-il ou non d'une atteinte aux droits Humains ?</i></p>	<p>OUI. Il s'agit d'une atteinte aux droits de l'Homme. Le viol de la fille n'est pas une violation des droits humains mais un crime. Par contre, lorsque la police refuse sa plainte, l'absence de protection de la victime du crime par l'État constitue une atteinte aux droits humains. La famille de la mineure a le droit d'exiger que son cas soit traité.</p>
<p>Cas 3 : Un jeune garçon perd ses deux parents suite à un accident de route ; il n'a pas de famille capable de prendre</p>	<p>OUI. Ce cas est plus difficile à trancher ; il illustre la complexité de la définition des atteintes aux droits humains.</p>

<p>soin de lui et il finit par vivre dans la rue. Il n'a pas accès à une nourriture et un abri corrects ; il ne peut pas aller à l'école parce qu'il passe son temps à chercher de la nourriture et un endroit pour dormir.</p> <p><i>S'agit-il ou non d'une atteinte aux droits Humains ?</i></p>	<p>Comme l'enfant est orphelin, les responsables primaires – les parents – sont absents et l'État devient pleinement responsable et doté d'une obligation de protection de l'enfant. Cela comprend la satisfaction de son droit à l'alimentation, au logement et à l'éducation. Mais comme il s'agit de droits économiques, sociaux et culturels, l'État est seulement obligé à la réalisation progressive de ces droits, comme l'indique le Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) : « ... s'engage à agir ... au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives. »</p>
--	---

Annexe 3 : Panorama des droits humains

<p><u>Histoire 1 : Droit à la sphère privé</u></p> <p>C'est par un groupe Facebook sur le Groupe Fnaire que Fatima, 17 ans, a fait connaissance avec Amin. Ils se sont rencontrés au festival Alegria avec d'autres fans du groupe et ils ont échangé leur numéro de portable. Fatima ne sait pas que Amin a en réalité 22 ans. Très vite, il veut revoir Fatima et lui demande de lui envoyer des selfies intimes. Fatima refuse et Amin devient menaçant. Fatima ne se laisse pas faire et bloque et efface son numéro de téléphone.</p> <p>Une de ses amies a eu moins de chance : Amin l'a forcé à avoir des relations sexuelles avec lui. L'amie de Fatima le dénonce à la police. Amin risque jusqu'à 5 ans de prison.</p>	<p><u>Questions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lis l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots. ▪ As-tu l'impression que ta sphère privée est respectée ? As-tu déjà dû la défendre contre des intrusions ? ▪ Qu'est-ce que l'histoire de Fatima à voir avec les droits humains ? ▪ Que peux-tu faire quand... <ul style="list-style-type: none"> - ... quelqu'un s'approche trop près de toi ou veut te toucher sans ton consentement ? ... quelqu'un veut que tu lui envoies un selfie intime ? ...un/e ami/e n'arrête pas de se faire insulter sur Facebook / Instagram ?
<p><u>Histoire 2 : Conditions de travail équitable</u></p> <p>« Ce que j'aime faire pendant mes loisirs ? Des graffs, du rap... et faire rire les enfants », raconte Bachiri. Contrairement à ses amis, Bachiri</p>	<p><u>Questions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lis l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots. ▪ Peux-tu choisir librement la

<p>travaille dans une structure d'accueil pour les jeunes enfants. La plupart de ses collègues sont des femmes, et d'ailleurs, la plupart des professionnel/le/s de ce domaine le sont. Pour cette raison, beaucoup de personnes pensent encore qu'il s'agit d'une profession « réservée aux femmes ». Il n'existe pas de profession qui soient réservées uniquement aux hommes ou uniquement aux femmes. Les garçons et les filles doivent pouvoir choisir le métier qui leur plaît, se former pour ce métier et l'exercer librement. Pourtant, dans les faits, on voit que la réalité est encore différente : « Je pense que beaucoup n'osent tout simplement pas [choisir le métier qui leur plaît] », dit Bachiri.</p>	<p>profession qui te plaît ? Penses-tu que tout le monde au Maroc ait cette chance ? Discute avec ton groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que comprends-tu par « conditions de travail convenables » et que veut dire pour toi un « salaire satisfaisant » ? Quelles conditions de travail n'accepterais-tu en aucun cas ? ▪ Connais-tu des personnes qui reçoivent un salaire trop bas ou qui travaillent dans de mauvaises conditions ? Pourquoi à ton avis ? Discutez en groupe des exemples au Maroc ▪ Que peux-tu faire pour que d'autres personnes aient de meilleures conditions de travail ? ▪ Comment pourrais-tu te défendre si l'entreprise qui t'a engagé/e pour un apprentissage ou un stage t'imposait de mauvaises conditions de travail ?
--	--

<p><u>Histoire 3 : Droit à l'éducation</u></p> <p>Il s'agit d'une histoire réelle, Nora a 25 ans. Jusqu'à ses 17 ans, il a fréquenté une école pour aveugles (Taha Hosein de Tétouan). « Là-bas, tout le monde est pareil. De plus, tu apprends des choses pratiques comme t'orienter en ville, par exemple. » Néanmoins, c'était clair pour elle : elle voulait aller à l'université. Elle a réussi, mais ce fut difficile à l'université de Droit à Rabat : « Tu dois beaucoup plus t'organiser. Tu dois regarder s'il existe les livres et les documents en numérique afin que tu puisses les écouter sur l'ordinateur ou les faire traduire en braille »</p> <p>Le rôle de l'enseignant/e est souvent déterminant » Est-ce l'école publique ou l'école pour aveugles qui est meilleure ? Nora répond : « Je trouve qu'un mélange serait bien. Ce qui est important, c'est que les personnes en situation d'handicap puissent mener une vie autonome et qu'on leur demande : Qu'est-ce qui te convient le mieux ?</p>	<p><u>Questions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lis l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Reformule ce droit humain avec tes propres mots. ▪ À ton avis, qu'est-ce que l'école devrait apprendre aux élèves ? À quoi ressemble l'école parfaite ? Discutez-en en groupe. ▪ Penses-tu qu'au Maroc, tous les enfants ont les mêmes chances d'aller à l'école ou de faire un apprentissage ? Y a – t - il des personnes ou des catégories de personnes pour qui c'est plus difficile ? Pourquoi ? ▪ Qui pourrait changer cela et faire en sorte que tous les enfants et les jeunes du Maroc aient accès aux mêmes possibilités de formation ? ▪ Peux-tu participer aux décisions concernant les branches que tu étudies en classe ou l'organisation de la vie de l'école ? Récoltez les idées du groupe sur ce que vous pourriez faire. ▪ Á qui peux-tu t'adresser lorsque tu as des problèmes à l'école ou
---	--

	lorsque tu as l'impression que tu es désavantagé/e?
--	---

Annexe 4 : Résumé de la Convention des Nations Unies Relative aux Droits de l'Enfance (CDE)

Les Droits de L'enfant s'entendent tout droit qu'un enfant devrait avoir ou être en mesure d'avoir. Tous les enfants ont les mêmes droits. Ces droits sont énumérés dans la Convention des Nations Unies Relative aux Droits de l'Enfance. Ces droits sont reconnus par la presque totalité des pays. Tous ces droits sont liés les uns aux autres, et sont tous d'égale importance.

Considérez ces droits en termes de ce qui est le mieux pour les enfants dans une situation donnée et ce qui est essentiel à la vie et à la protection contre les préjudices. La responsabilité des enfants par rapport à leur choix dans la prise de décision et par rapport à l'exercice de ces droits s'accroît à mesure que ces enfants grandissent.

Responsabilités...

Les droits des enfants constituent un cas particulier car la plupart des droits énoncés dans la Convention Relative aux Droits de l'Enfance ont été élaborés par des adultes ou par un état. Toutefois, la Convention vise également les devoirs auxquels les enfants sont tenus, en particulier le respect des droits d'autrui, surtout de leurs parents (Article 29).

Ci-dessous quelques suggestions de devoirs pouvant être alliées aux droits...

Ces droits s'appliquent à tous les enfants sans distinction aucune, notamment de sexe, d'origine ethnique, de statut social, de langue, d'âge, de nationalité ou de religion. Ils ont également le devoir de se respecter humainement les uns les autres.

Les enfants ont le droit d'être protégés par rapport aux conflits, à la cruauté, à l'exploitation et à la négligence. Ils sont aussi tenus de ne pas se faire violence mutuellement.

Les enfants ont le droit de vivre dans un environnement propre. Ils ont aussi le devoir de veiller sur leur environnement par les moyens dont ils disposent.

Les Articles de la CDE...

Article 1 : Ces droits concernent tout enfant de moins de dix-huit ans.

Article 2 : Ces droits s'appliquent à tous les enfants sans distinction aucune, indépendamment de leur personne, de leurs lieux d'habitation, de l'occupation de leurs parents, de leurs langues, de leurs religions, du sexe, de la culture, de leur

incapacité, ou qu'ils soient riches ou pauvres. Aucun enfant ne doit être traité injustement sur cette base

Article 3 : Tous les adultes devraient agir de la manière la meilleure vis à vis des enfants. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions que prennent les adultes et qui concernent les enfants.

Article 4 : L'État a la responsabilité de veiller à ce que les droits des enfants soient protégés. L'État doit aider les familles à protéger les droits des enfants et créer un environnement où ils peuvent grandir et réaliser leur potentiel.

Article 5 : Les familles des enfants ont la responsabilité de les aider à apprendre à exercer leurs droits et à veiller à ce que leurs droits soient protégés.

Article 6 : Les enfants ont le droit inhérent à la vie.

Article 7 : Les enfants ont le droit à un nom, et cela devrait être reconnu officiellement par le gouvernement. Les enfants ont droit à une nationalité (appartenir à un pays).

Article 8 : Les enfants ont le droit à une identité, reconnue et enregistrée officiellement sur des registres. Nul ne devrait leur priver ce droit.

Article 9 : Les enfants ont le droit de vivre avec leur(s) parent(s), sauf si cela est dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Ils ont le droit de vivre avec une famille qui prend soin d'eux.

Article 10 : Si les enfants vivent dans un pays autre que celui où résident leurs parents, ils ont le droit, parents compris, de résider ensemble dans un même lieu.

Article 11: Les enfants ont le droit d'être protégé contre les déplacements illicites à l'étranger et les non-retours de l'étranger.

Article 12 : Les enfants ont le droit de donner leur avis et d'obtenir des adultes qu'ils les écoutent et prennent au sérieux leur avis.

Article 13 : Les enfants ont le droit de partager leurs opinions avec les autres de différentes manières notamment par des dessins, par écrit ou par tout autre moyen à moins que cela soit susceptible de nuire à d'autres personnes.

Article 14 : Les enfants ont le droit de choisir leur propre religion et leurs propres croyances. Les parents doivent guider leurs enfants dans l'exercice de leurs croyances.

Article 15 : Les enfants ont le droit de choisir leurs propres amis et rejoindre ou créer des groupes, tant que cela ne nuit pas à autrui.

Article 16 : Les enfants ont le droit à la vie privée.

Article 17 : Les enfants ont le droit d'obtenir des informations à partir de la radio, des journaux écrits, des livres, de l'internet et d'autres sources important leur bien-être. Les adultes doivent s'assurer que les informations qu'ils reçoivent ne leurs soient pas nuisibles ; de même ils doivent aider les enfants à trouver et à comprendre l'information dont ils ont besoin.

Article 18 : Les enfants ont le droit d'être élevés par leur(s) parent(s) si possible.

Article 19 : Les enfants ont le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques ou moraux.

Article 20 : Les enfants ont droit à des soins et aides spéciaux s'ils ne peuvent pas vivre avec leurs parents.

Article 21 : Les enfants ont le droit aux soins et à la protection s'ils sont adoptés ou s'ils vivent dans une famille d'accueil.

Article 22 : Les enfants ont droit à une protection spéciale et à l'aide s'ils sont des réfugiés (s'ils ont été forcés de quitter leur foyer pour vivre dans un autre pays), ainsi que tous les droits énoncés dans la présente Convention.

Article 23 : Les enfants ont droit à une éducation et à des soins spécifiques s'ils sont handicapés, ainsi que tous les droits énoncés dans la présente Convention, de sorte qu'ils puissent vivre une vie pleine.

Article 24 : Les enfants ont droit aux meilleurs soins de santé possibles, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information pour leur plein épanouissement.

Article 25 : Si les enfants vivent en famille d'accueil ou dans d'autres situations loin de chez eux, ils ont le droit à ce que leurs conditions de vie soient régulièrement examinées pour voir si elles sont les mieux appropriées.

Article 26 : Les enfants ont droit à l'aide du gouvernement s'ils sont pauvres ou dans le besoin.

Article 27 : Les enfants ont droit à un niveau de vie qui répond à leurs besoins fondamentaux. Les États devraient aider les familles à mettre en œuvre ce droit en leur offrant une assistance, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement.

Article 28 : Les enfants ont droit à une éducation de bonne qualité. L'enseignement supérieur des enfants devrait être encouragé le mieux possible. La discipline scolaire doit respecter la dignité des enfants. Les gouvernements doivent veiller à ce que les administrateurs scolaires revoient leurs politiques sur la discipline et éliminent les pratiques disciplinaires impliquant des violences physiques ou mentales, l'abus ou la négligence.

Article 29 : L'éducation des enfants doit les aider à utiliser et à développer leurs talents et leurs aptitudes. Elle devrait également les aider à apprendre à vivre en

paix, protéger l'environnement et respecter les autres personnes. Les enfants ont aussi la responsabilité de respecter les droits de leurs parents et l'éducation devrait viser à développer le respect des valeurs et la culture de leurs parents.

Article 30 : Les enfants ont le droit d'avoir leur propre vie culturelle, de pratiquer leur propre religion et d'employer leur propre langue. Ce droit s'applique de manière spécifique aux groupes minoritaires et aux indigènes pour leur protection.

Article 31 : Les enfants ont droit aux loisirs et au repos.

Article 32 : Les enfants ont le droit à la protection contre tout travail comportant des risques pour leur santé et leur éducation. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être mis en sécurité et d'avoir un salaire raisonnable. Le travail des enfants ne devrait pas interférer avec aucun de leurs autres droits tel que le droit à l'éducation ou aux loisirs.

Article 33 : Les enfants ont le droit à la protection contre l'usage et le trafic illicites de stupéfiants.

Article 34 : Les enfants ont le droit d'être protégé contre les abus et l'exploitation sexuels.

Article 35 : Nul n'est autorisé à enlever ou à vendre des enfants.

Article 36 : Les enfants ont le droit à la protection de tout type d'exploitation (tirer profit des enfants).

Article 37 : Nul n'est autorisé à punir des enfants d'une manière cruelle ou dégradante.

Article 38 : Les enfants victimes de conflits armés doivent être protégés et soignés. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être enrôlés de force dans une armée ou prendre part à une guerre.

Article 39 : Les enfants ont droit à une aide spéciale pour leur rétablissement s'ils ont été exploités, négligés ou maltraités.

Article 40 : Les enfants ont droit à une aide juridique et un traitement équitable dans un système judiciaire qui respecte leurs droits.

Article 41 : Les lois de leur pays s'appliquent en priorité, si celles-ci assurent une meilleure protection aux enfants comparés aux articles énumérés dans cette présente Convention.

Article 42 : Les enfants ont le droit de connaître les dispositions de la présente Convention de même que les adultes pour aider les enfants à en prendre conscience.

Les articles 43 à 54 : Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organisations internationales s'efforceront de faire en sorte que les droits des enfants soient protégés.

Annexe 5 : Droits et responsabilités des enfants par rapport à l'éducation

J'AI DROIT AU RESPECT

- Droit au respect (Droit d'être traité avec respect par les enseignants et les autres élèves)
- Droit à une égalité de traitement
- Droit de ne pas être assujéti à des abus psychologiques tels que la brimade, la taquinerie ou le harcèlement sexuel

1. Par conséquent, je dois me respecter.

Donc, chaque jour...

Devoir 1 : Je dois respecter les règles d'hygiène corporelle.

Devoir 2 : Ma tenue vestimentaire doit être correcte, simple, décente, adaptée.

2. Par conséquent, je dois aussi respecter les autres.

Donc, chaque jour...

Devoir 3 : J'adopte un langage correct lorsque je m'adresse à une autre personne (camarades, surveillants, enseignants, ...).

Devoir 4 : J'adopte une attitude correcte lorsque je m'adresse à une autre personne (camarades, surveillants, enseignants, ...).

Devoir 5 : J'évite la violence physique et morale, autant dans la cour que dans mon école (bagarres, brimades, coups, moqueries, ...).

J'AI DROIT A L'AUTONOMIE, A LA RESPONSABILITE

- Droit à l'autonomie et à la responsabilité

1. Par conséquent, je dois me prendre en main dans mon statut d'élève pour être le véritable acteur de ma réussite scolaire.

Devoir 6 : Je suis ponctuel(le). Tous les cours étant obligatoires, les horaires doivent être scrupuleusement respectés.

Devoir 7 : Je dois toujours avoir mon journal de classe en ma possession à l'école et le conserver en toutes circonstances. J'y inscrirai sous le contrôle des enseignants et de façon précise, les tâches qui me sont imposées à domicile.

Devoir 8 : Je participe positivement aux activités, y compris les cours d'éducation physique, d'option philosophique et de seconde langue.

Devoir 9 : Je dois être en possession de tous les documents et du matériel nécessaire à chaque activité.

Devoir 10 : Je dois effectuer les travaux demandés, soigner leur présentation et respecter les délais fixés.

2. Par conséquent, je dois me prendre en main dans mon école.

Donc, chaque jour...

Devoir 11 : Je laisse à la maison tous les objets de valeur, tous les objets dangereux et tous les jeux susceptibles de provoquer des conflits y compris le GSM.

Devoir 12 : Je marche normalement, sans courir, sans bousculer, lorsque je circule dans mon école.

Devoir 13 : Je parle normalement, sans crier, sans hurler lorsque je circule dans mon école.

Devoir 14 : Je circule individuellement dans mon école seulement pour des raisons valables, sans perdre de temps et sans déranger les autres élèves qui travaillent en classe.

J'AI DROIT A UN ENVIRONNEMENT RICHE ET STIMULANT.

- Droit à un environnement d'apprentissage riche et stimulant (Classe propre, matériel d'apprentissage, etc.)

Par conséquent, je dois respecter tous les biens qui m'entourent.

Donc, chaque jour...

Devoir 15 : Je respecte les installations et le matériel mis à ma disposition.

Devoir 16 : Je respecte le matériel qui appartient aux autres.

Devoir 17 : Je veille au maintien de la qualité et de la propreté de l'environnement.

Devoir 18 : Je m'engage à jeter les papiers et détritrus, à la poubelle.

Devoir 19 : Je m'abstiens de tout acte de vandalisme envers les manuels, le matériel, le bâtiment ou les plantations. Les tags et les graffitis sont interdits.

Annexe 6 : Scénarios et liste des énoncés

Scenario 1

Anas est un élève en 2^{ème} lycée collégial. Il semble aimer l'école mais n'est pas très bon dans beaucoup de matières. Il est très calme et s'assoit au fond de la classe. L'enseignant pense qu'il n'est pas dégourdi, ainsi quand les autres élèves jouent pendant la récréation et même des fois pendant le cours, l'enseignant envoie Anas dehors dans la cour pour faire des travaux de jardinage. Il fait parfois très chaud dehors et Anas n'a aucune protection contre le soleil ou même de l'eau à boire. Quand quelqu'un demande à l'enseignant pourquoi il envoie toujours Anas dehors, l'enseignant répond —oh, il est stupide, il ne devrait pas fréquenter l'école de toute façon.

Scenario 2

Ikram est âgée de 12 ans et aime vraiment l'école. Dernièrement, elle a eu des difficultés en math et son professeur lui a proposé une aide supplémentaire. Un jour, elle reste après les cours et l'enseignant lui saisit un sein et lui dit qu'elle est en train de devenir une jolie jeune femme. Ikram est très mal à l'aise mais elle était incapable de s'opposer à l'enseignant. Elle décide d'échouer en math plutôt que de demander à cet enseignant ou à qui d'autre que ce soit encore.

Scenario 3

Imane et son frère jumeau Aymane doivent toutes les deux commencer le lycée l'année prochaine. Leur maman a été malade et veut que l'un des deux enfants reste à la maison et l'aide dans les travaux domestiques. La famille ne peut se permettre d'envoyer qu'un seul à l'école et doit choisir lequel envoyer. Elle décide de laisser Aymane de continuer avec ses études et retient Imane à la maison. Ses parents décident qu'il est préférable de laisser Imane à la maison afin qu'elle apprenne à être une bonne femme et mère. Parce que c'est cela son rôle dans la vie.

Scenario 4

Hachem vient toujours en retard pour les cours. Il travaille jusque tard dans la nuit, des fois jusqu'à 1h ou 2 heures du matin, fabriquant des briques à l'usine pour soutenir sa famille et payer ses frais de scolarité. Parfois quand Hachem rentre du travail, il est trop fatigué pour faire ses devoirs. Dès qu'il finit l'école, il va directement au travail et n'a jamais eu la possibilité de jouer au sport avec les autres enfants de son village. Parfois, il ne veut même pas aller à l'école parce que la punition qu'il reçoit du surveillant général est si sévère. Elle lui demande de se tenir debout à la cour, et lui pince les oreilles jusqu'à ce qu'il pleure. Le surveillant général fait cela plutôt aux garçons et dit que cela leur fera d'eux des hommes.

Scenario 5

Abdelhadi vient à l'école toujours à l'heure, il est toujours bien habillé et respectueux, ces camarades l'adorent. Après les cours il est inscrit au cours de théâtre le mardi et jeudi soir, le vendredi il se rend à jouer le *Chatrang* avec ses amis/es, alors que le lundi et le samedi il est en train de suivre des cours supplémentaires d'anglais. Son rêve est de devenir un professeur universitaire de la littérature anglaise comme son oncle Mohammed.

Scenario 6

Nahide vient à l'école toujours à l'heure, elle est toujours bien habillée et respectueuse avec tout le monde, ces camarades l'adorent. Après les cours il est inscrit au cours de

gymnastique le mardi et jeudi soir, le vendredi il se rend à jouer au football avec ses amis/es, alors que le lundi et le samedi il est en train de suivre des cours supplémentaires d'informatique. Son rêve est de devenir ingénieur de robotique.

Listes des énoncés :

- Droit à l'éducation (Article 28 de la CDE)
- Droit au jeu (Article 31 de la CDE)
- Droit à ne pas faire travail pénible (Article 32 de la CDE)
- Droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques ou moraux (Article 19 de la CDE)
- Droit d'être protégé contre les abus et l'exploitation sexuels (Article 34 de la CDE)
- Droit à la non-discrimination par sexe et égalité d'opportunités (Article 2 de la CDE)
- Droit à atteindre ses potentialités à l'école (Article 28 de la CDE)

Annexe 7 : Histoire de Samia

Samia est une élève pleine d'énergie. Elle est très douée, brillante et une grande athlète. Elle est l'amour de son grand-père parce qu'elle lui rappelle sa mère (sa fille) à son âge. Sa fille (la maman de Samia) est à l'étranger, elle est divorcée après l'abandon de son mari (le père de Samia) auquel Samia n'a jamais vue dans sa vie. Ainsi, Samia vit maintenant avec ses grands-parents à Bab Taza, et sa mère vit à l'étranger.

Hier, Samia revint de l'école marchant très lentement fixant le sol. Elle ne sautillait pas en marchant, et ne dit pas bonjour à l'ensemble du voisinage comme elle le faisait d'habitude. Sa voisine, Madame Khadija, lui demanda ce qui n'allait pas. Elle lui expliqua qu'il a reçu des coups pour avoir bavardé en classe, alors qu'elle a été seulement en train de demander à certaines camarades ne pas la déranger, car ils/elles disaient que c'est une fille d'une mère célibataire. Mme. Khadija, remarque que Samia a reçu plusieurs coups dans son visage. Elle se sentit mal pour elle et se rappela sa propre punition, il y a longtemps, quand elle était élève.

Samia plus tard à la maison s'adresse à sa tante Karima, et lui raconte toute l'histoire. Apparemment, elle a été en train de demander à certains/es camarades de ne plus la déranger, et l'enseignant sans aucun avertissement commence à la frapper, en pensant qu'elle est en train de bavarder en classe, en lui disant que c'est un manque de respect envers l'enseignant et ses camarades de classe, ce qui a provoqué que certains/es de ses camarades de classe ont continué de se moquer d'elle en sortant de l'école. Tante Karima dit à Samia qu'elle était désolée pour elle, mais les enseignants/es savent ce qu'ils faisaient et ce n'est pas son rôle de discuter avec eux, concernant ses camarades elle lui a demandé d'ignorer tout ce qu'ils/elles disent.

Tard dans la soirée, Samia a eu de la fièvre et avait trop mal pour prendre son diner. Quand son grand-père se renseigna, il voulut faire quelque chose, mais il sentit que l'école était plus importante. S'il en parle au directeur de l'école, Samia pourrait subir une autre punition. Elle voulut que Samia termine ses études, à la différence de sa fille, la mère de Samia, qui a abandonné l'école pour aller à l'étranger avec le père de Samia.

1. Lesquels des droits de Samia ont été violés ?
2. Quelle était la responsabilité de chaque personne quand il s'agissait de défendre chaque droit violé ? Qu'est-ce qu'ils/elles ont fait pour défendre ses droits ? Qu'est-ce qu'ils/elles n'ont pas fait pour défendre ses droits ?
3. Quelle est la responsabilité Samia ? (N'oubliez pas d'insister sur le fait que bien que pour l'enseignant Samia bavardait et qu'il a la responsabilité de respecter son enseignant et ses camarades de classe, la punition était excessive et abusive)
4. En plus des personnes mentionnées dans la question 2, quelle est la responsabilité de l'État dans le fait de défendre les droits de Samia ?
5. Quels sont les obstacles potentiels au fait d'aider les élèves à réclamer leurs droits ?
6. Quelles sont les solutions pour aider les élèves à réclamer leurs droits ?
7. Que peut-on faire pour amener les individus à faire face à leurs responsabilités de défendre les droits des enfants ?

MODULE 5 : COMPETENCES DE VIE POUR PREVENIR LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE AU MILIEU SCOLAIRE

5.1. OBJECTIF GENERAL

Ce module permettra aux élèves d'identifier et d'apprendre les techniques de communication nécessaires qui leur permettront de prévenir et de lutter contre les situations de Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire.

5.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Apprendre les différents types de communication, notamment d'expérimenter la communication assertive.
- Apprendre les méthodes utilisées pour résoudre les problèmes, de communiquer d'une manière plus efficace et d'exprimer leurs points de vue, surtout quand ils/elles sont en colère ou quand ils/elles sont bouleversés/es
- Gérer leurs émotions et discuter de la manière d'exprimer leurs émotions de manière saine. Ils/elles vont également examiner l'empathie et la manière de comprendre les émotions de l'autre.

5.3. NOTIONS DE BASE

Définition de la Communication interpersonnelle :

La communication interpersonnelle regroupe les interactions entre individus afin d'échanger des informations, des idées, des émotions... La communication est l'action de communiquer, de construire une relation avec une autre personne ou un groupe de personnes, de transférer quelque chose à quelqu'un

Pour en savoir plus :

<http://www.maires90.asso.fr/ADMF/fichiers1/formations/2018/Communication-support.pdf>

Style de Communication :

Être assertif signifie délivrer un message en exprimant de manière honnête les pensées et les sentiments ; être clair et précis sans violer les droits des autres ; et faire preuve de respect mutuel.

Être passif signifie délivrer un message sans exprimer les véritables pensées ou sentiments ; ou en restant parfois silencieux.

Être agressif signifie délivrer un message avec force ; parfois de manière conflictuelle, faisant fi des sentiments des autres.

Pour en savoir plus :

Définition du conflit :

Les définitions du conflit sont multiples. Dans un premier sens, le conflit est une opposition d'éléments, de points d'intérêts, de sentiments. Dans un second sens, il signifie opposition ou guerre entre les États. Nous allons retenir le premier sens, vu que nous abordons le conflit dans le cadre de la vie en communauté (en collectivité), qui peut être la famille, l'école, le quartier...

Les causes du conflit

Pourquoi sommes-nous souvent en conflit ? Toute communauté humaine est génératrice de conflits. En effet, les différences d'âge entre les acteurs en présence, leur origine sociale, leur niveau économique, leur environnement familial, les traits de personnalité et de caractère de chacun, sont autant de sources de conflits face à un ordre commun à observer. Nous n'avons pas tous la même éducation. Nous n'avons pas vécu les mêmes expériences. Nous n'avons pas fait les mêmes études. Les études, les expériences passées contribuent à former notre schème de pensée. Puisque ces études, ces expériences ne sont pas les mêmes pour tous, nous avons donc des choses des perceptions différentes.

Le manque de communication entre les gens, la cupidité, la lutte pour le pouvoir, l'intolérance sont souvent évoqués comme causes de conflit. A l'école, le manque de leadership de l'enseignant/e en est aussi une cause.

Types de conflits

Les conflits se rangent en conflits expérimentaux, en conflits instrumentaux, en conflits sur les objectifs à poursuivre, en conflits de personnes, en conflits sur les croyances.

Les conséquences du conflit

Si les conflits sont inévitables et peuvent rendre compte souvent d'une réalité non évidente, si souvent nos idées s'opposent sans s'affronter, il faut reconnaître que souvent les conflits aboutissent à des violences agies ou subies. Souvent, des personnes en conflit arrivent à proférer des menaces l'une contre l'autre : leurs interactions étant chargées d'émotions. On arrive alors à l'émergence de tensions. D'autres personnes se mêlent de la partie et prennent position pour l'une ou l'autre des participants au conflit. Ce qui à l'origine était un affrontement entre deux personnes devient alors un affrontement entre deux groupes de personnes. Ce qui arrive souvent dans les écoles. On a alors des bagarres rangées. Il arrive même que des élèves d'une école s'en prennent aux élèves d'une autre école. C'est l'escalade de la violence. Des injures, des coups échangés, des casses, etc. Cette violence ne se situe pas seulement au niveau des élèves. Elle est constatée entre enseignants/es et entre enseignants/es et élèves. La violence entre enseignants/es et élèves est plus souvent subie par ces derniers. Elle prend la forme de renvoi, d'insultes, de remarques humiliantes, d'ironie blessante, de jugements dévalorisants, et même de punitions corporelles. Ces réponses des enseignants/es aux conflits les opposant aux élèves sont sources de traumatismes pour

ces derniers, occasionnant des décrochages, des troubles comportementaux, des difficultés d'apprentissage, l'intériorisation de complexe d'infériorité, etc.

Pour en savoir plus :

[https://creg.ac-](https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/la_gestion_des_conflits_dans_les_organisations.pdf)

[versailles.fr/IMG/pdf/la_gestion_des_conflits_dans_les_organisations.pdf](https://creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/la_gestion_des_conflits_dans_les_organisations.pdf)

http://www.mdgfund.org/sites/default/files/PPB_MANUEL_Haiti_Formation-gestion-conflit-milieu-scolaire.pdf

5.4. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 11. TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Buts

- Apprendre les différents types de communication, notamment d'expérimenter la communication assertive.

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'identifier les différents moyens de communiquer : de manière passive, agressive et franche.
- De pratiquer la communication assertive.
- De décrire comment le concept de genre affecte la manière de communiquer des garçons et des filles.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Communication assertive
 - Annexe 2 : Les différentes réponses à l'histoire de Sara
 - Étape 3 : Délivrer un message assertif
 - Annexe 4 : Cinq étapes à suivre pour délivrer un message assertif
- À imprimer :
 - Étape 1 : Communication assertive
 - Annexe 1 : Scénario – Histoire de Sara
 - Étape 2 : Apprendre à s'affirmer
 - Annexe 3 : Les scénarios d'apprendre à s'affirmer
 - Étape 3 : Délivrer un message assertif
 - Annexe 3 : Les scénarios d'apprendre à s'affirmer
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

90 minutes

Étapes

- Communication assertive - 30 minutes
- Apprendre à s'affirmer - 30 minutes
- Délivrer un message assertif – 30 minutes

ÉTAPES

1. Communication assertive – 30 minutes

Lire le scénario de l'annexe 1 aux élèves.

Dites aux élèves de rejoindre l'un des groupes en fonction de ce qu'ils pensent que Sara devrait faire.

- Groupe 1 : Sara ne devrait rien faire.
- Groupe 2 : Sara devrait exprimer ses sentiments directement à l'endroit de la jeune fille, même s'elle est en colère.
- Groupe 3 : Sara devrait s'adresser à la jeune fille de manière sereine en lui demandant que c'est son tour d'entrer au vestiaire.
- Groupe 4 : Sara devrait aller demander de l'aide à un/e enseignant/e ou à un/e autre adulte.

Demandez aux élèves de discuter les réponses aux questions suivantes, au sein de leur groupe.

- Comment se sentirait Sara si elle répondait de la manière que vous avez suggérée ?
- Quelle serait la réaction de la jeune fille si Sara répondait de la sorte ?
- Quelle est la pire des choses qui pourrait arriver si Sara répondait de la manière que vous avez suggérée ?
- Quelle est la meilleure des choses qui pourrait arriver si Sara répondait de la sorte ?
- A quel moment devriez-vous bénéficier d'aide dans une situation donnée ?

En un seul groupe, revoir les choix de Sara. Assurez-vous d'y inclure les points suggérés dans l'annexe 2.

Dites aux étudiantes qu'il peut arriver que la communication passive soit le meilleur choix. Le choix de la communication assertive est souvent la meilleure réponse face à la plupart des situations, mais les élèves devraient toujours avoir une claire conscience de l'importance de leur sécurité. Rappelez aux étudiantes qu'en fonction dont la société voudrait que les filles se comportent, il est souvent plus difficile pour elles de s'affirmer, car on leur demande d'être passives et d'accepter ce qui leur arrive...

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Apprendre à s'affirmer – 30 minutes

Divisez la classe en quatre groupes. Donnez à chaque groupe un scénario à interpréter. (Voir annexe 3)

Demandez aux élèves de préparer deux jeux de rôle pour chaque scénario dont l'un l'acteur répond de manière passive, et dans l'autre de manière franche.

Après les deux interprétations de chaque groupe, commencer à poser les questions suivantes :

- *Quelle a été la meilleure réponse pour chaque scénario ? Pourquoi ?*
- *Est-il difficile de s'affirmer ? Pourquoi ?*
- *Pensez-vous que les filles soient confrontées à des difficultés particulières en voulant s'affirmer ?*
- *Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour surmonter ces difficultés ?*
- *Les garçons sont-ils confrontés à des défis en voulant s'affirmer sans être agressifs ?*
- *Quelle est la différence entre ces deux façons de se comporter ?*
- *Que peuvent faire garçons et filles pour s'entraider vis-à-vis de comportements de genre et de la communication ?*
- *Comment la communication passive peut-elle être source de risques pour vous ?*

Conclure en soulignant que la santé et la sécurité sont directement liées à l'affirmation de soi. Insistez auprès des élèves qu'il est essentiel pour eux de s'affirmer par eux-mêmes pour rester en bonne santé et ne pas s'exposer aux risques des maladies psychologiques ou sanitaires, dans ce sens rappeler aux élèves que des relations sexuelles non protégées peuvent être cause d'avoir une maladie de transmission sexuelle ou une infection de VIH/SIDA. De même, les drogues ou le tabagisme va avoir des dégâts sanitaires dans plusieurs des cas ne sont pas courables. Rappelez aux étudiants les rôles de genre et le rôle de passivité qui est naturellement dévolu à la femme ; par conséquent elles doivent apprendre à s'exprimer ouvertement au lieu de garder le silence quand elles courent un risque. De même rappelez aux élèves que la société conçoit que les garçons soient agressifs ; cependant l'agressivité est différente de l'assertivité. L'affirmation de soi exige le respect du droit des autres tout en protégeant les siens propres.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

3. Délivrer un message assertif – 30 minutes

Présenter les Cinq étapes à suivre pour délivrer un message assertif (voir annexe 4)

Se référer aux jeux de rôle de l'étape 2 (voir annexe 2). Divisez-les en groupes de deux et donner à chaque groupe un jeu de rôle à interpréter. Quelques groupes

peuvent avoir le même jeu. Chaque acteur devrait mettre en pratique les Cinq étapes à suivre pour délivrer un message assertif.

Lorsque les élèves ont fini, appelez plusieurs groupes au-devant de la salle pour échanger sur leur jeu et les réponses fournies.

Faites-leur comprendre que cette manière de communiquer est très utile car elle n'embarrasse pas et ne blâme pas les autres. En exprimant leurs sentiments et leur vécu ils restent en phase avec une manière de communiquer qui allie ouverture et honnêteté.

Rappelez aux élèves que leur santé et leur sécurité sont directement liées à l'affirmation de soi.

Rappelez-leur les rôles de genre et l'attitude de passivité que la société veut que les femmes affichent de nature, aussi pour les enfants et les adolescents (garçons et filles) notre société nous apprend de ne pas dire NON aux adultes et de les respecter car ils/elles ont toujours raison ; et donc ils/elles doivent apprendre à s'exprimer ouvertement et non rester silencieuses alors qu'elles sont en situation de risque.

Les différentes approches de communication s'adaptent mieux suivant les moments. En règle générale, l'approche franche est la meilleure, mais l'on devrait toujours avoir une claire conscience de sa sécurité personnelle.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Évaluation de la Fiche 11. Techniques de communication

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 12. RESOLUTION DES CONFLITS ET GESTION DES EMOTIONS

Buts

- Apprendre les différentes méthodes pour la résolution des problèmes et la gestion des émotions liés à la violence basée sur le genre en milieu scolaire

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'appliquer les techniques d'approche pour la résolution des conflits.
- D'apporter des solutions aux conflits à partir de scénarios traitant des réalités de la vie.
- D'identifier les voies et moyens de résoudre des conflits en collaboration avec les autres.

- Comprendre certaines de leurs émotions et de les exprimer d'une manière saine.
- Comprendre les émotions des autres.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Résolution des conflits
 - Annexe 5 : Techniques d'approche pour la résolution des conflits
 - Étape 2 : Jeu de rôles pour les solutions et plan d'action
 - Annexe 6 : Lignes directrices pour un plan d'action
 - Étape 3 : Gestion des émotions
 - Annexe 7 : Les émotions
- À imprimer :
 - Étape 2 : Jeu de rôles pour les solutions et plan d'action
 - Annexe 6 : Lignes directrices pour un plan d'action
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

90 minutes

Étapes

- Résolution des conflits - 30 minutes
- Jeu de rôles pour les solutions et plan d'action - 60 minutes
- Gestion des émotions – 30 minutes

ÉTAPES

1. Résolution des conflits – 30 minutes

Dites aux étudiantes/es de décrire un incident ou un problème impliquant d'autres gens et qu'ils aimeraient résoudre. Le problème peut concerner un ami, un enseignant, un parent, un frère ou toute autre personne.

Demandez aux étudiantes/es de ne pas citer de noms sur les feuilles de papier et de faire de telle sorte que la description soit le plus général possible.

Ramassez les feuilles et lisez les exemples. Essayez d'y trouver des exemples de Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire (VGMS) ; Pour les exemples qui ne sont liés VGMS, les regrouper en thèmes :

Psychologique : injures, harcèlement verbal, moqueries.

Physique : coups, travaux forcés, fouets, etc.

*Sexuel : contact non désiré d'une autre personne
Autres : commérages, interdiction de jouer, etc.*

Faites l'introduction des Techniques d'approche pour la résolution des Conflits (voir annexe 5) comme moyens d'examiner et de travailler à résoudre un problème dans son ensemble. Choisir un des problèmes comme exemple et l'appliquer aux quatre étapes de technique d'approche.

Divisez la classe en quatre groupes et donner à chaque groupe un problème de chaque thème : violence psychologique, violence physique, violence sexuelle ou autres.

Demandez aux élèves de réfléchir sur les solutions possibles au problème. Encouragez-les élèves à réfléchir sur les voies et moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre ensemble pour résoudre le problème. Ils ne devraient avoir aucun mal à trouver des solutions, mais utilisez celles qui suivent comme exemples, si nécessaire.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Harcèlement verbal : éviter la personne, affronter la personne, en parler à un adulte▪ Coups : rester éloigné de la personne, en parler à un adulte▪ Contact physique non désiré : rester éloigné de la personne, en parler à un adulte▪ Exclusion : Écrire une lettre à la personne pour lui expliquer le sentiment qu'on éprouve, affronter la personne en usant des stratégies de communication acquises. |
|---|

Les élèves doivent écrire par la suite leurs réponses au tableau papier et choisir un membre du groupe pour la présentation à l'ensemble de la classe.

Rappelez aux élèves que leur sécurité passe toujours en premier, et qu'ils/elles doivent toujours se tourner vers un adulte de confiance pour les situations difficiles.

2. Jeux de rôle pour la solution et plan d'action – 60 minutes

Demandez aux élèves de faire 4 groupes et Laissez- les de choisir leurs propres groupes. Demandez à chaque groupe de choisir un problème au niveau de leur école qu'ils/elles pensent être très important et qu'ils/elles feraient mieux de résoudre en groupe.

Écrire les problèmes identifiés au tableau papier et demandez à chaque groupe de dresser une liste des causes et solutions au problème.

Demandez-leur de se préparer à interpréter un jeu de rôle en mettant en œuvre leurs compétences en communication, les techniques d'approche pour la résolution des conflits et d'autres sources de solution de problèmes déjà examinées.

Faites de telle sorte que les groupes puissent présenter leur scénario.

Regroupez par la suite l'ensemble des élèves et animez un débat à partir des questions suivantes :

- *Que s'est-il passé pendant le scénario ?*
- *Comment vous sentez-vous dans ce rôle ? Pourquoi avez-vous eu ce ressenti ?*
- *Le problème a-t-il été résolu à travers ce scénario ? Comment ?*
- *Qu'aimeriez-vous changer dans ce scénario ?*
- *Quels conseils donneriez-vous au personnage dans ce scénario ?*
- *Qu'avez-vous appris qui pourrait vous être utile si une situation similaire se présentait à vous de nouveau ?*

En application des Lignes directrices pour un plan d'action (voir annexe 6), chaque groupe devrait élaborer un plan d'action clair comprenant une chronologie et indiquant le responsable pour donner une solution à la problématique choisie par le groupe.

A la fin de cette activité, dites aux participants/es :

La sécurité passe toujours en premier. Les élèves doivent se confier à un adulte de confiance s'ils/elles se sentent en danger ou s'ils sont confrontés à un problème devant lequel ils se sentent mal à l'aise pour le résoudre seuls.

Les problèmes, les conflits, les désaccords et les arguments font naturellement partie de la vie. Apprendre à résoudre les conflits et à communiquer de manière efficace peut aider à réduire les conflits et à éviter la violence.

Mieux vaut résoudre certains conflits en groupe. Il est parfois plus facile quand les gens se mettent ensemble pour résoudre un problème.

3. Gestion des émotions – 30 minutes

Donnez à chaque élève une feuille de papier sur laquelle est mentionnée une émotion à interpréter. Vous pouvez ajouter des autres émotions à la liste suivante :

<i>Épuisé, Confus, Coupable, En colère, Triste, Confiant, Heureux, Effrayé, Furieux Honteux, Prudent, Déprimé, Seul, Jaloux, Ennuyé, Surpris, Soucieux, Choqué Timide</i>

Faites venir chaque élève au-devant de la salle pour interpréter en geste, une émotion (sans dire aucun mot) pendant que les autres essaient d'imaginer l'émotion qui est ainsi exprimée.

Expliquez-leur que les gens peuvent souvent exprimer des sentiments à travers le langage corporel et les mimes. On peut souvent comprendre les sentiments des autres à travers le langage de leur corps. Parfois, le langage corporel exprime plus fortement que les mots les sentiments que l'on a. Si les élèves veulent que

leurs pensées et sentiments soient compris des autres, leur expression orale et corporelle devraient correspondre.

Expliquez-leur que l'empathie est le fait de comprendre ce que les autres ressentent. Il est bon de comprendre les sentiments des autres, et les élèves peuvent aider leurs amis/es à gérer leurs sentiments. Il est également bon d'être conscient de la façon dont leur comportement affecte les sentiments des autres. Par exemple, si une personne crie fort et donne l'impression qu'elle veut se battre, l'autre pourrait s'enfuir, se défendre ou l'affronter.

Dites aux élèves de compléter individuellement les affirmations suivantes dans leurs carnets (voir annexe 7)

Divisez-les en groupe de deux et demandez-leur de parler de situation où ils ont eu à vivre de forts sentiments tels que la peur, la tristesse, la colère ou la joie à la base de l'exercice (annexe 7) réalisé individuellement.

Demandez aux élèves d'expliquer comment ils/elles se sont sentis et qu'est-ce qu'ils/elles ont fait pour exprimer ce sentiment.

Demandez-leur également de voir s'ils/elles auraient pu exprimer leurs sentiments d'une meilleure manière ou s'il y avait toute autre manière de faire face à ce sentiment.

Les élèves peuvent ne pas partager leurs réponses, mais demandez à tout le groupe d'exprimer quelques moyens positifs de faire face à leurs sentiments.

Certaines personnes aiment écrire des poèmes ou une histoire pour décrire un événement qui leur est arrivé, ou de leurs sentiments.

Facultatif :

Comme devoir à faire à la maison, demandez aux élèves d'écrire une histoire ou un poème pour décrire un sentiment ou une émotion qu'ils pourraient vivre.

Expliquez aux élèves que comprendre les sentiments et être en mesure d'en parler est signe de bonne santé. Les sentiments, bons et mauvais, font partie de la vie.

Garçons et filles ont tous des sentiments. Il est naturel de voir un garçon pleurer et une fille entrer en colère. Ressentir de forts sentiments, comme la colère, est tout à fait normal, mais il est important d'apprendre à les gérer de manière saine et non violente.

Certains sentiments peuvent s'avérer être très forts et douloureux, peut-être à cause d'un événement survenu par le passé (par exemple la perte d'un père, d'une mère ou d'un parent) ou même d'un événement récent. Ne pas exprimer ces genres de sentiments peut pousser la personne à entrer en colère, être déprimée.

Rappelez aux élèves qu'ils/elles doivent faire appel à un/e adulte de confiance pour les aider à faire face à ces sentiments de colère, de tristesse ou de peur.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Félicitez-les participants/es de leurs contributions à ce module.

Évaluation de la Fiche 12. Résolutions des conflits et gestion des émotions

A remplir par le formateur / la formatrice

5.5. LES ANNEXES DU MODULE

Annexe 1 : Scénario – Histoire de Sara

Sara se tient debout dans les rangs pour entrer au vestiaire et changer ses vêtements après le cours de sport, elle a attendu patiemment pendant près de 15 minutes, car le vestiaire est plein. Juste au moment de pouvoir entrer, une fille plus âgée lui balance avec brutalité et entre au vestiaire. Sara est très en colère. Que devrait – elle faire ?

Annexe 2 : Les différentes réponses à l’histoire de Sara

Groupe 1 : Ceci est une réponse passive. Communiquer passivement signifie ne pas exprimer ses besoins ou ses sentiments, ou les exprimer si faiblement qu'ils soient à peine entendus pour ne pas être pris en considération. Garder le silence n'est souvent pas le meilleur choix. Si Sara se comporte de manière passive consistant à se tenir là debout et ne rien dire, elle risque de se fâcher contre la jeune dame et contre elle-même.

Groupe 2 : Ceci est une réponse agressive. Communiquer de manière agressive signifie répondre d'une manière menaçante ou offensante. Une réponse agressive peut entraîner des conséquences dommageables. Si Sara insulte ou menace la jeune fille, elle peut se sentir un moment fort, mais cette jeune fille et ses amis peuvent répliquer de manière physiquement ou verbalement agressive.

Groupe 3 : Ceci est une réponse franche. Communiquer de manière assertive signifie formuler une requête de manière honnête et respectueuse pour ne pas offenser l'autre. Répondre de manière franche s'avère souvent être la meilleure manière de communiquer. Si Sara dit à la fille que ça fait un bon temps qu'elle est en train d'attendre est que c'est son tour d'entrer au vestiaire, elle n'est pas en train d'insulter mais simplement de rétablir la vérité des faits. Les autres gens qui suivent la scène viendront probablement à son secours. La meilleure chance de Sara est d'opter pour une communication assertive.

Groupe 4 : Ceci est une réponse franche. En fonction de la situation, demander de l'aide peut être la meilleure option si la sécurité de la personne est menacée.

Annexe 3 : Les scénarios d'apprendre à s'affirmer

Scénario 1 : M. Hayoun est l'un des professeurs préférés de Boutaina. Un jour il lui demanda de lui porter ses livres chez lui après les cours.

Scénario 2 : Najlae a 12 ans et des changements commencent à s'opérer sur son corps. Chaque fois que Nabil, un garçon de son école, est avec ses amis, il en profite pour lui lancer des propos moqueurs sur son anatomie.

Scénario 3 : Abdesalam et Hind sont voisins et bientôt ils vont se marier quand Hind aura 18 ans d'ici 3 mois, leurs familles est au courant donc le couple est fiancé. Abdesalam commence à faire des pressions sur Hind, il lui interdit de sortir avec ses amies, il contrôle son téléphone portable et il lui demande de ne pas sortir de la maison sans lui aviser d'avance même avec sa mère.

Scénario 4 : Hicham et Bahia sont deux amis et collègues de classes depuis qu'ils été des enfants en primaire, Hicham a connu un groupe des jeunes ça fait bientôt un an et il a commencé à fumer et maintenant il prend aussi des drogues. Hicham est en train d'offrir des drogues à Bahia, en lui disant qu'ils font du bien et aident à la concentration dans les études.

Annexe 4 : Cinq étapes à suivre pour délivrer un message assertif

- 1. Expliquer ses sentiments. Dites ce qui vous a bouleversé et pourquoi. R**
 - Je me suis senti _____ quand vous _____.
 - Exemple, Je me suis senti *mal quand vous avez dit mon secret à Rachida*
- 2. Faites votre requête. Dites clairement ce que vous aimeriez que cela arrive.**
 - "Je voudrais que vous _____." Ou "Je souhaiterais que vous _____."
 - Exemple, "Je souhaiterais que **vous ne partagiez pas mes secrets avec les autres.**"
- 3. Demandez comment l'autre s'est senti à propos de votre requête.**
 - Invitez l'autre à exprimer ses sentiments ou pensées à propos de votre requête.
 - "Comment vous sentez-vous à ce sujet ?" ou "Qu'en pensez-vous ?"
- 4. Accordez-lui une chance de répondre.**
 - Laissez-le partager avec vous ses sentiments et pensées à propos de vos sentiments et de votre requête.
- 5. Accepter avec gratitude.**
 - Si l'autre est d'accord avec votre requête, exprimez- lui votre gratitude en disant « merci » pour mettre fin à la discussion.

Annexe 5 : Techniques d'approche pour la résolution des conflits

1. **Indiquer l'état de la situation** – Quel est l'état de la situation et pourquoi est-ce problématique ?
2. **Émettre une hypothèse** – Listez les causes et conséquences possibles. Quelles sont les causes et les conséquences du conflit ?
3. **Expérience** – Listez les solutions possibles à essayer.
4. **Conclure** – Notez vos solutions définitives au conflit.

Annexe 6 : Lignes directrices pour un plan d'action

- Voilà le problème que notre groupe a choisi :
- Nous l'avons choisi parce que :
- Ce problème concerne :
- Voici ce que nous voulons réaliser :
- Voici ce qui nous est arrivé en voulant réaliser notre objectif :
- Voici les stratégies ou actions possibles que nous pourrions entreprendre pour réaliser nos objectifs :
- Voici la stratégie que nous avons préconisée :
- Voici les gens que nous connaissons et qui sont disposés à nous venir en aide :
- Voici les éléments/ressources qui sont à notre disposition :
- Voici la première étape nécessaire d'entreprendre :
- Voici les autres étapes à franchir :
- Voici les dernières étapes à entreprendre :
- Voici les défis auxquels notre plan doit apporter une solution :
- Voici quelques idées pour surmonter ces défis :
- Voici les indices qui nous permettent de dire que notre plan a bien fonctionné :

Annexe 7 : les émotions

- Je suis plus heureux lorsque... Je suis plus triste lorsque...
- Je le déteste quand...
- Ma plus grande crainte est...
- Quand je suis heureux, je...
- Quand je suis triste, je...
- Quand je suis en colère, je...
- Quand je suis effrayé, je...
- Parfois je me sens...
- Et quand j'agis (comme cela) je...

MODULE 6 : SOUTIEN, ORIENTATION ET DENONCIATION DES CAS DE VIOLENCE

5.5. OBJECTIF GENERAL

Ce module permettra aux élèves de s'approprier des procédures de soutien, orientation et dénonciation des cas de violence, et élaborer leur propre réseau de réaction, en identifiant les ressources locales qui les aideront à s'orienter en cas de détection d'une violence basée sur le genre en milieu scolaire.

5.6. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Apprendre ce qu'on entend par réaction, comprenant la déclaration et l'orientation des cas de violence vers les personnes appropriées et la mise en place de réseaux de réaction et de soutien
- Apprendre les moyens de réagir en cas de détecter une personne victime de violence basée sur le genre en milieu scolaire
- Utiliser la cellule d'écoute et de méditation existante au sein de leur établissement scolaire et garder la confidentialité
- Énumérer et utiliser les différents services de protection des victimes de violence basée sur le genre dans leur communauté et leur province

5.7. NOTIONS DE BASE

Le système d'information institutionnelle contre la violence à l'égard des femmes :

Le système d'information institutionnel sur la violence à l'égard des femmes est un mécanisme de veille et de suivi du phénomène de la violence basée sur le genre. Il a été mis en place pour unifier la méthode de collecte des données et de statistiques de violence à l'égard des femmes et des filles au niveau des cellules d'accueil institutionnels sises dans les tribunaux, les hôpitaux et auprès de la sûreté nationale et de la gendarmerie royale, au niveau régional et national.

Le développement de ce système s'inscrit parmi les indicateurs du deuxième axe du Plan gouvernemental pour l'égalité "Icram" 2012-2016 relatif à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes.

Dans ce cadre, un Protocole d'échange de données informatisées a été signé le 11 octobre 2014 à Rabat entre les 5 partenaires institutionnels (le Ministère de la justice et des libertés, le Ministère de la Santé, la Gendarmerie Royale et la Sûreté Nationale et le MSFFDS).

Pour en savoir plus :

<http://www.social.gov.ma>

Observatoire national de violence à l'égard des femmes :

L'Observatoire national de violence à l'égard des femmes est un mécanisme national de composition tripartite qui intègre à la fois de départements ministériels concernés par la question de la violence, de la société civile et de centres de recherche universitaires.

Cette initiative est le couronnement d'un long processus lancé depuis 2005 pour renforcer les dispositions et les actions engagées, au niveau national et régional, pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. L'observatoire a pour attributions :

- D'observer, de documenter et de comprendre le phénomène de violence à l'égard des femmes
- D'orienter les politiques publiques en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Pour en savoir plus :

http://www.social.gov.ma/sites/default/files/FicheTechnique_Observ.National_Violence.pdf

Unité de protection de l'Enfance

L'UPE doit intervenir dans tous les cas où toute violence sur un enfant, quelle qu'elle soit, est présente. L'UPE a pour objectif primordial traiter l'enfant au niveau social, éducatif, sanitaire et appliquer toutes autres dispositions et procédures visant à le protéger de toute forme de violence, ou préjudice, ou atteinte physique ou psychique, ou sexuelle ou d'abandon, ou de négligence qui engendrent le mauvais traitement ou l'exploitation.

Pour en savoir plus :

<http://www.pnpm.ma/wp-content/uploads/2017/03/Guide-UPE-Entraide-Nationale-Alianza.pdf>

5.8. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 13. DECLARATION D'UN PROBLEME DE VGMS

Buts

- Apprendre comment déclarer un problème de violence basée sur le genre en milieu scolaire de savoir les types de réaction face à la VGMS

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Faire la différence entre les trois types de réaction face à la VGMS : soutien direct, orientation, déclaration
- Identifier les membres d'un réseau de réaction dans leur communauté scolaire et entourage
- Démontrer les moyens de réagir d'une manière appropriée à une VGMS
- Démontrer les moyens de signaler un incident de type VGMS
- Mettre en place une stratégie pour obtenir l'aide ou l'encouragement nécessaire pour rapporter un incident de type VGMS.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 1 : Parler d'un problème
 - Annexe 1 : Diagramme – araignée
 - Étape 2 : A qui les élèves peuvent – ils/elles s'adresser ?
 - Annexe 2 : Plan de soutien

 - À imprimer :
 - Étape 2 : A qui les élèves peuvent – ils/elles s'adresser ?
 - Annexe 3 : Recommandations aux élèves pour signaler les cas de violence
 - Annexe 4 : Recommandations aux élèves pour signaler les cas de violence
 - Étape 6 : Diversité de réaction
 - Annexe 8 : Scénario accompagnement fille de 12 ans

 - À préparer :
 - Étape 3 : Les trois types de réaction
 - Annexe 5 : Les trois types de réaction
 - Étape 4 : Déclaration
 - Annexe 6 : Le réseau de déclaration
 - Étape 5 : Orientation
 - Annexe 6 : Le réseau de déclaration
 - Étape 6 : Diversité de réaction
 - Étiquette avec les 13 personnages / acteurs
- Tableau noir ou tableau papier
 - Craie ou marqueurs
 - Marqueurs
 - Ruban adhésif
 - Feuille de papier
 - Un rouleau de corde.

Durée

180 minutes

Étapes

- Parler d'un problème – 30 minutes
- A qui les élèves peuvent – ils/elles s'adresser ? – 30 minutes
- Les trois types de réaction – 30 minutes
- Déclaration – 30 minutes
- Orientation – 30 minutes
- Diversité de réaction – 30 minutes

ÉTAPES

- 1. Parler d'un problème – 30 minutes**

Demandez aux élèves de dessiner chacun un diagramme - araignée dans leur bloc-notes, à l'image de celui en annexe 1, qui démontre les personnes à qui ils pourraient se confier lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes. Demandez-leur d'écrire le genre de problème pour lequel ils seraient amenés à se confier à chacun de ces personnes.

Dites aux élèves de remplir le diagramme - araignée de noms de gens auprès de qui ils chercheraient conseils à propos d'un problème auquel ils sont confrontés. Demandez-leur le genre de questions qu'ils voudraient soumettre à un/e enseignant/e comparées à celles qu'ils/elles voudraient bien porter à la connaissance de quelqu'un de leur âge. Demandez-leur de définir les différences dans les conseils prodigués par ces deux personnes.

Demandez aux élèves de déterminer la manière d'identifier une personne qui mérite confiance, avec qui partager leurs sentiments. Rappelez-leur à propos des listes d'adultes de confiance.

Cette activité ne peut pas être partagée en plénière, mais vous pouvez clôturer cette activité en disant :

Établir et maintenir de bons liens d'amitié sont d'importantes vertus permettant aux jeunes de grandir en bonne santé et en sécurité. L'importance d'avoir de bons/bonnes amis/es réside sur le soutien mutuel qu'ils se manifestent les uns les autres en cas de besoin.

Parfois les élèves peuvent sentir le besoin de parler à quelqu'un à propos de leurs problèmes. Il leur est utile de savoir d'avance vers qui aller pour obtenir de l'aide. Il y a des problèmes pour lesquels les élèves voudraient bien partager avec leurs amis/es, par contre il y en a d'autres pour lesquels ils auront besoin d'en parler à un adulte de confiance.

2. A qui les élèves peuvent – ils/elles s'adresser ? – 30 minutes

Demandez aux élèves de faire des petits groupes, et soit en utilisant des scénarios de VGMS décrits dans les modules précédents, soit en demandons aux élèves de faire leur propre scénario de VGMS vécu dans leur établissement scolaire et/ou entourage.

Dites aux groupes de proposer un plan d'action pour soutenir le cas de leur scénario (Voir annexe 2)

Dites aux élèves d'interpréter, à travers un jeu de rôle, leur plan et démontrer comment parler à un confident adulte de ce qui est arrivé à l'élève dans leur scénario.

Dites aux élèves de penser à tous les obstacles que pourrait rencontrer cet/cette élève et d'émettre des suggestions pour l'aider à les surmonter. Par exemple, dans si dans un scénario l'élève s'est confié/e à un/e enseignant/e, mais celui-ci / celle – ci n'a pas pu répondre vraiment au problème, donc l'élève devrait aller voir un

autre enseignant ou un autre confident adulte jusqu'à ce que quelqu'un puisse l'aider.

Assurez-vous que tous les groupes puissent interpréter leurs scénarios à travers le jeu de rôle, essayer de poser les questions suivantes après chaque interprétation :

- *Chez qui l'élève est-il allé demander de l'aide ? La personne a-t-elle été utile ? Oui ou non ?*
- *Quelqu'un va-t-il accompagné l'élève ?*
- *Les élèves ont-ils fait montre de courage au moment de raconter ce qui leur est arrivé ?*

Partager avec les élèves les recommandations pour signaler les cas de violence (annexe 3) et les recommandations pour soutenir un/e ami/e victime de violence (annexe 4).

Demandez aux élèves de lire attentivement ces recommandations, et entamer par la suite les questions suivantes :

- *Que pouvons-nous faire pour aider quelqu'un qui a été victime de violence ou qui a peur de raconter à quelqu'un ce qui lui est arrivé ?*
- *Vous est-il arrivé de craindre de vous confier à quelqu'un, pensant que cela ne ferait qu'empirer les choses ? Que faire ?*

3. Les trois types de réaction – 30 minutes

Dessiner les trois cercles (Voir Illustration de l'annexe 5 pour les trois types de réaction).

En haut du grand cercle sur le tableau, écrire « Réaction ». Demander aux élèves de définir le sens de Réaction dans le contexte de VGMS. Expliquer que les élèves qui ont subi la violence auront besoin de divers soutiens ; les participants/es devront élaborer un plan et un réseau de réaction dans le but de soutenir les personnes victimes de VGBM.

Dans le premier cercle en haut écrire « Soutien Direct », et demandez aux élèves de définir le soutien direct qu'ils/elles peuvent donner aux victimes de VGMS, expliquez que le « Soutien Direct » comprend toutes les compétences suivantes : écoutes, utilisation des questions ouvertes, être emphatique, orienter et accompagner le/la victime vers des services d'appui et d'assistance sociale, etc.

Dans le deuxième petit cercle, écrire « déclaration ». Demandez aux élèves ce qu'ils entendent par déclaration. Expliquer que dans le système de réponse élargi, il est nécessaire de faire la déclaration pour que l'auteur soit tenu comptable de ses actions- à travers des poursuites criminelles, des enquêtes publiques, des programmes de compensation, des actions civiles, des arrangements au niveau communautaire ou des systèmes juridiques. Le fait de faire la déclaration contribue à s'assurer que l'auteur ne fera plus de mal aux élèves et à la communauté.

Dans le troisième cercle, écrire « orientation ». Demandez aux élèves ce qu'ils/elles entendent par orientation. Expliquer que dans le système d'orientation, il est nécessaire de diriger et/ou accompagner le/la victime de VGMS vers le service dont il/elle a besoin, tel que le soutien et l'assistance émotionnels, les services et traitements médicaux, et l'assistance juridique pour les victimes et leurs familles.

Faire le point en disant que les élèves qui ont subi la violence auront besoin d'une diversité de soutien ; les participants/es auront besoin d'élaborer un réseau de réaction pour aider les élèves qui sont victimes de VGMS. Réagir à la violence basée sur le genre signifie aider la victime ; Assurer la sécurité de la jeune personne qui a subi le mauvais traitement ; et tenir l'auteur responsable par des poursuites criminelles, des enquêtes publiques, des programmes de compensation, des actions civiques des arrangements au niveau communautaire ou des systèmes judiciaires.

Dites aux participants/es que tous ces cercles en dessous de « Réaction » sont importants. Demandez-les de donner des exemples pour remplir chaque cercle. Les exemples suivants peuvent vous aider à animer la discussion en plénière :

- *Cercle Soutien direct : écoutes, utilisation des questions ouvertes, être empathique, orienter et accompagner le/la victime vers des services d'appui et d'assistance sociale.*
- *Cercle déclaration : Visibilité de VGMS, l'auteur coupable, poursuite juridique.*
- *Cercle Orientation : Directeur / directrice de l'établissement scolaire, enseignants/es, Caïdat, Police, Gendarmerie, hôpital, etc.*

Dites aux élèves que dans les deux étapes suivantes nous allons faire le point sur la déclaration et l'orientation.

4. Déclaration – 30 minutes

Dessinez un cercle au centre du tableau et écrire « élève » dans le cercle (voir Illustration en annexe 6). Dessiner au moins 10 à 15 flèches partant du cercle.

Expliquez que pour l'activité suivante, les participants/es vont se concentrer sur la déclaration. Expliquez que pour rapporter un incident de VBGE, un/e élève doit savoir où faire le rapport.

Demander aux participants de former 4 groupes, chaque groupe va imaginer un incident de VGMS, et identifier tous les membres (à l'intérieur et en dehors de la communauté scolaire) auprès desquels ils peuvent faire la déclaration d'un incident de VBGE.

Demander à chaque groupe d'écrire à côté de chaque membre du réseau de déclaration, le titre de la personne, le lieu où la trouver et le type de violation qu'il déclarerait à cette personne. Ils écriront ces informations dans le point de rapport à la fin de ligne qui part du cercle, par exemple :

Police

- Inspecteur de Police
- Poste de Police
- Une VGMS non respectueuse de la loi

Ensuite, demander à chaque groupe d'identifier chaque membre du réseau, un par un et identifier les forces et les faiblesses possibles de ce point de déclaration, par exemple :

Police

- Poste de Police
- Une VBGE qui est en violation à la loi
- Force : est familier aux lois de la VGMS
- Faiblesse : Très intimidant et peut ne pas prendre au sérieux les incidents de VGMS

Permettre aux groupes de travailler sur cette tâche pendant quelques minutes.

Demander aux groupes de partager leur travail en plénière, en annotant sur le tableau les apports de chaque groupe.

Demander aux élèves pourquoi il est important d'identifier les forces et faiblesses potentielles d'un point du réseau de déclaration.

Expliquer aux élèves que la déclaration peut être risquée et terrifiante. Il n'est pas facile d'approcher certaines personnes qui figurent sur la liste. Que faire si un point du réseau de déclaration est intimidant ou que les gens ont peur des représailles pour avoir fait une déclaration ? Que peut faire un/e élève ? Demander aux participants de donner leurs idées.

Expliquer que les élèves ne peuvent pas faire ceci tous/toutes seuls/es. Ils ont besoin de s'entraider et d'être aidés idéalement par un/e enseignant/e, un autre membre de la communauté scolaire, une personne de leur famille, un/e ami/e adulte.

Demandez aux élèves les barrières que les empêchent à faire une déclaration de VGBM, écrire ces barrières sur le tableau. Par exemple : peur de représailles, perte d'amitié, punition de la part de l'enseignant/e, etc. Demandez aux élèves de voir qu'elles sont les possibles solutions pour surmonter chaque barrière. Après, vous pouvez présenter la stratégie de déclaration (annexe 7)

5. Orientation – 30 minutes

Réviser trois cercles de l'étape 3, et rappeler aux élèves le cercle de « orientation »

Désignez la même figure de l'annexe 6 de l'étape 4, et demander aux participants/es d'identifier en un seul groupe, les points où ils/elles peuvent orienter un/e élève pour un soutien supplémentaire (émotionnel, physique ou

juridique, par exemple). Accorder un peu de temps aux participants/es de réflexion pour discuter et écrire sur le tableau.

Informez les participants/es qu'à côté de chaque point d'orientation ils écriront le titre d'une personne, le lieu où on peut la trouver et le but pour lequel cette personne peut accepter les orientations. Ils écriront ces informations sur le point d'orientation au bout de chaque flèche (point) qui part du corps de l'élève. Par exemple :

Centre de santé

- Infirmier majeur
- Attestation de blessures

Ensuite demandez au groupe de voir chaque point d'orientation, un par un, et d'identifier les forces et faiblesses possible de cette orientation. Par exemple :

Centre de santé

- Infirmier majeur
- Attestation de blessures
- Force : Est sensible aux besoins des élèves
- Faiblesse : Raconte souvent des commérages sur la personne qui est venue au centre de santé.

Utilisez les questions suivantes pour orienter la discussion :

- Y–avait-il l'une des personnes ou organisations citées dans le réseau de déclaration et d'orientation ? Certaines organisations et personnes peuvent se retrouver dans les trois cercles de réaction ?
- Pourquoi est-il important d'identifier les forces et faiblesses potentielles d'une orientation ?
- Dans le cas de l'infirmier, que nous pourrions faire pour compenser sa faiblesse ? Par exemple, nous pouvons souligner la nature sensible du cas et demander à l'infirmier d'accepter de maintenir la confidentialité.

6. Diversité de réaction – 30 minutes

Informez les participants que vous allez les conduire à travers un scénario de VGMS pour illustrer ce que peut être la déclaration et l'orientation pour un/élève.

Demandez 13 volontaires de prendre l'un des étiquettes suivantes :

- L'enseignant
- La fille
- La gendarmerie
- L'école
- Le directeur
- Le Centre de santé

- La Sage-femme
- Le Médecin
- Les Parents
- Le fqih de la mosquée
- Le Chikh du village
- Le Caïd
- La Communauté

Les autres participants/es vont être des observateurs.

Demandez à tous les participants/es qui portent des étiquettes de points de réaction de s'asseoir en cercle. Mettre les chaises côté à côté. Demandez aux observateurs de se mettre debout en dehors du cercle.

Demandez à un/e participant/e avec l'étiquette de l'enseignant qu'il/elle va jouer le rôle d'accompagner une fille de 12 ans qui a été violée par un homme qui l'attendait quand elle allait à l'école. Donnez au volontaire une deuxième étiquette indiquant « Soutien direct » parce que ceci constitue une des trois catégories d'un système de réaction. Expliquez aux élèves que le participant soutien direct va maintenant se mettre en activité et va engager les deux autres catégories du système de réaction : déclaration et orientation. Donnez au soutien direct un rouleau de corde.

Demandez au soutien direct de se mettre debout près du cercle (en dehors) et de tenir le rouleau de corde.

Demandez au participant/e de tenir le bout de la corde et de jeter le rouleau de corde (En s'assurant de ne pas lâcher le bout) vers un point ressource choisi.

Demandez au point ressource qui reçoit le rouleau de corde d'enrouler la corde autour de son doigt et ensuite de jeter le rouleau au point ressource suivant qui a été désigné, et ainsi de suite.

Lire le scénario de l'annexe 8. Lorsque vous désignez un point ressource, assurez-vous que « l'acteur du point ressource » est en train de jeter le rouleau de corde au point ressource suivant mentionné.

Arrêtez l'activité lorsque chaque point ressource aura participé à au moins deux échanges.

Il y aura une grande toile de corde au centre du cercle, avec chaque point ressource tenant des parties de la corde.

Demandez aux points ressources de se tenir debout, de laisser tomber la toile de corde sur le sol devant eux, de reculer et de s'asseoir. Assurez-vous que la toile de corde est à un endroit où tous les participants peuvent voir le désordre flou.

Dites aux participants/es que le pire pour un/e victime est la Re -victimisation durant le processus de réaction.

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion :

- Demander aux participants ce qu'ils voient au milieu du cercle ?
- Demander si le processus a été utile à la fille ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- Combien de fois la fille a-t-elle répété son histoire ?
- Même si une fille à une haute estime de soi ou est très tenace, comment dit-elle se sentir d'être revenue sans cesse à une telle histoire traumatisante ?
- Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter de faire cette toile de corde compliquée ?
- Quel rôle les participants/es peuvent-ils jouer pour minimiser cette toile compliquée ?
- En tant que point ressource, combien de fois chaque participant s'est-il adressé à cette fille ? Existe-t-il une manière qui aurait pu faire d'eux un point ressource plus efficace pour cette fille ?

Demandez aux participants/es de se mettre par deux et de réfléchir à des moyens qui auraient permis à l'enseignant de cette fille de minimiser le désordre chaotique auquel le processus de réaction est devenu. Demander aux participants de partager et d'écrire leurs idées sur le tableau.

Expliquez aux élèves qu'il y aura toujours des problèmes dans la déclaration et l'orientation mais s'il existe une Cellule de d'écoute et de méditation dans leur établissement scolaire qui marche efficacement, comme nous allons voir dans la prochaine fiche d'activité, celle-ci peuvent réduire ces problèmes et les rendre le moins fréquents possible.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

Évaluation de la Fiche 13. Déclaration d'un problème de VGMS

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 14. STRATEGIE POUR ORIENTER LES CAS DE VGMS

Buts

- Apprendre comment utiliser les services de dénonciation des cas de VGMS au sein de leur établissement scolaire et leur communauté / province.

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- Connaître le rôle de la cellule d'écoute et de méditation existante au sein de leur

établissement scolaire et garder la confidentialité

- Connaitre le rôle des différents services de protection des victimes de violence basée sur le genre dans leur communauté et leur province

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :

Étape 1 : La cellule d'écoute et de méditation

- Annexe 9 : Le rôle de la cellule d'écoute et de méditation

- Annexe 10 : Le centre provincial de Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire

Étape 2 : Le rôle des différents services de protection des victimes de VGMS

- Annexe 12 : Le réseau des différents services de protection des victimes de VGMS

- Annexe 13 : Le rôle de chaque service de protection des victimes de VGMS

- À imprimer :

Étape 1 : La cellule d'écoute et de méditation

- Annexe 11 : La fiche de la Cellule d'écoute et de méditation

Étape 2 : Le rôle des différents services de protection des victimes de VGMS

- Annexe 14 : Les coordonnées de certains services

- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier

Durée

60 minutes

Étapes

- La cellule d'écoute et de méditation – 30 minutes
- Le rôle des différents services de protection des victimes de VGMS – 30 minutes

ÉTAPES

1. La cellule d'écoute et de méditation – 30 minutes

Lire le rôle de la cellule de l'écoute et de méditation en annexe 9.

Lire le rôle du centre provincial de lutte contre la violence au milieu scolaire en annexe 10.

Ensuite, donnez à chaque participant/e une copie de l'Annexe 11 : La fiche de la Cellule d'écoute et de méditation, et partager les élèves en 4 groupes.

Groupe 1 : Renseignements sur la cellule d'écoute

Groupe 2 : Rôle de la cellule d'écoute

Groupe 3 : Outils et documents utilisés dans la cellule d'écoute

Groupe 4 : Combien des cas de violence ont été détectés par la cellule d'écoute depuis sa création

En cas où la cellule de l'écoute et de méditation existe au sein de l'établissement scolaire

En cas où la cellule de l'écoute et de méditation existe au sein de l'établissement scolaire, demandez à chaque groupe de remplir les informations qui leur concernent de la fiche de l'annexe 11. Les élèves peuvent prendre le temps nécessaire pour consulter des enseignants/es et le personnel de d'administration de leur établissement scolaire pour remplir la fiche.

Une fois la fiche est remplie, présentez les résultats obtenus en plénière et entamer la discussion suivante avec les élèves :

- Avec quelle institution / organisation la cellule collabore pour la dérivation des cas de violence ?
- Quelles les points forts et les points à améliorer de la cellule d'écoute ?
- Quelles ont leurs suggestions et recommandations pour améliorer le fonctionnement de la cellule d'écoute ?
- Quelles ont leurs suggestions et recommandations pour la pérennisation du fonctionnement de la cellule d'écoute ?

En cas où la cellule de l'écoute et de méditation n'existe pas au sein de l'établissement scolaire

En cas où la cellule de l'écoute et de méditation n'existe pas au sein de l'établissement scolaire, demandez à chaque groupe d'imaginer les informations suivantes :

Groupe 1 : Renseignements sur la cellule d'écoute

- Une dénomination pour la cellule
- Un nombre de gestionnaire
- Un règlement intérieur
- Une stratégie d'activité
- La possibilité de s'adhérer à un réseau des cellules de d'écoute et de médiation

Groupe 2 : Rôle de la cellule d'écoute

- La mission de la cellule
- L'espace physique de la cellule
- L'équipement pour la cellule
- Le mode de coordination avec le centre provincial de Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire

Groupe 3 : Outils et documents utilisés dans la cellule d'écoute

- Les outils et les documents dont la cellule doit être approvisionnée (Kit de sensibilisation, manuel de formation, charte, etc...)
- Les activités de sensibilisation concernant la VGMS que la cellule doit organiser
- Les activités de formation concernant la VGMS que la cellule doit organiser

Groupe 4 : Combien des cas de violence ont été détectés par la cellule d'écoute depuis sa création

- Comment réaliser les statistiques des cas victimes de VGMS ?
- Comment faire les fiches de suivi des cas victimes de VGMS ?
- Comment garder la confidentialité cas victimes de VGMS ?

Les élèves peuvent prendre le temps nécessaire pour consulter des enseignants/es et le personnel de d'administration de leur établissement scolaire pour remplir les informations demandées.

Une fois toutes les informations sont recueillies, présentez les résultats obtenus en plénière et entamer la discussion suivante avec les élèves :

- Avec quelle institution / organisation la cellule doit collaborer pour la dérivation des cas de violence ?
- Comment faire une évaluation périodique des points forts et les points à améliorer de la cellule d'écoute ?
- Quelles ont leurs suggestions et recommandations pour la pérennisation du fonctionnement de la cellule d'écoute ?

2. Le rôle des différents services de protection des victimes de VGMS – 30 minutes

Dites aux participants que nous avons vue ensemble le rôle la cellule de l'écoute et de la médiation qui existent au sein des établissements scolaire, et aussi le rôle du centre provincial de lutte contre la violence au milieu scolaire, mais il existe dans nos communautés d'autres cellules et centre d'écoute qui peuvent intervenir en cas de VGMS. Affichez l'annexe 12 et donnez les explications sur le rôle de chaque service, selon le tableau de l'annexe 13.

Demandez aux participants/es de conformer des petits groupes de 4 à 5 personnes, et donnez à chaque groupe une mission, à titre d'exemple :

- Un groupe va se charger de faire une recherche sur la cellule du tribunal

- Un groupe va se charger de faire une recherche sur la cellule de l'hôpital provincial
- Un groupe va se charger de faire une recherche sur la cellule de la police et/ou la gendarmerie royal
- Un groupe va se charger de faire une recherche sur le centre d'écoute et d'appui à la famille de l'association ATED
- *Etc.*

Donnez quelques jours aux groupes pour faire cette recherche, vous pouvez adopter et adapter la fiche de la cellule en annexe 11 pour accomplir cette mission de la part des élèves. N'oubliez pas que la recherche doit se baser au moins sur 5 items principaux :

- Les coordonnées et les renseignements du service
- La mission et le rôle du service
- Les activités, les services et les outils de travail
- Les données statistiques par âge et par sexe du service, notamment en rapport avec VGMS
- Le réseau de collaboration et de partenariat

Après quelques jours, demandez à chaque groupe de faire une présentation en plénière, dans cette présentation c'est mieux qu'ils/elles explique aussi les difficultés rencontrées pour accueillir les données su le service concerné.

Nous vous informons que cette activité a plusieurs objectifs, parmi eux :

- Développer le sens de la recherche et l'investigation chez les élèves
- Mieux connaître les services existants dans leur communautés et province d'appui aux victimes de la VGMS
- Avoir une cartographie actualisée des services existants dans leur communautés et province d'appui aux victimes de la VGMS, qui puisse servir pour l'orientation des cas détectés au sein de la cellule d'écoute et de la médiation de l'établissement scolaire

Nous vous présentons en annexe 14 les coordonnées de certains services.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

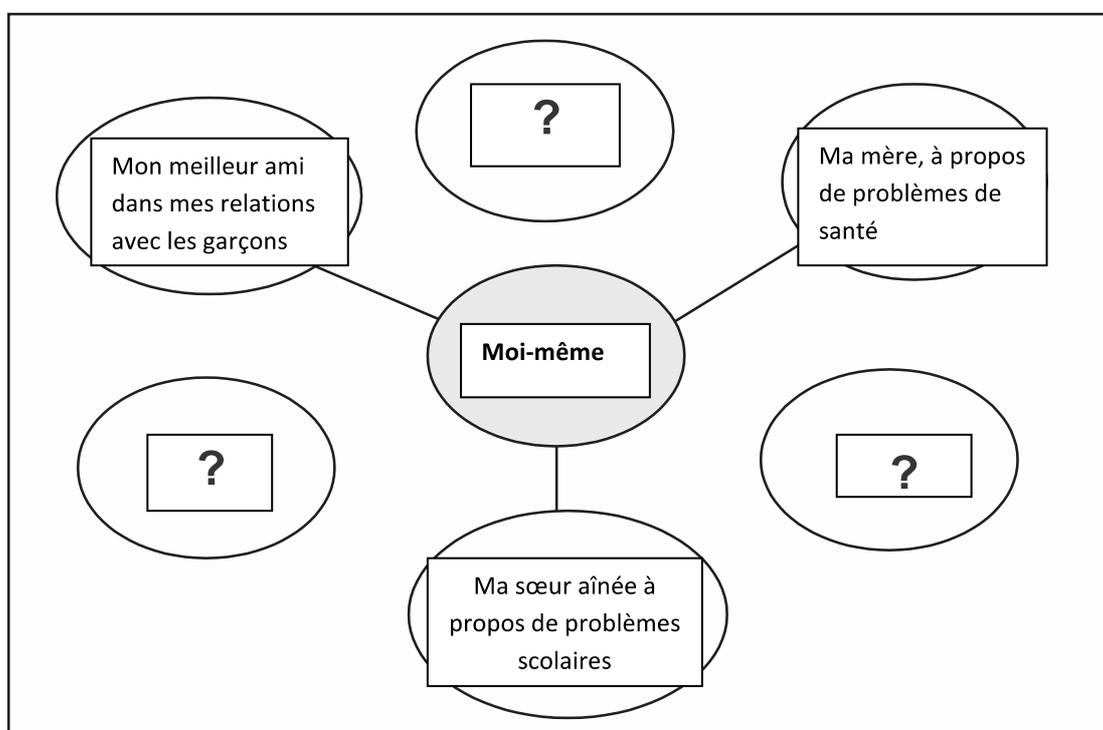
Remerciez-les participants/es de leurs apports à ce module.

Évaluation de la Fiche 14. Stratégie pour orienter les cas de VGMS

A remplir par le formateur / la formatrice

6.5. LES ANNEXES DU MODULE

Annexe 1 : Diagramme - araignée



Annexe 2 : Plan de soutien

Leur plan doit comprendre :

- La Personne à qui l'élève pourrait se confier ;
- L'Endroit où l'élève devrait se rendre pour obtenir de l'aide ;
- La Personne qui pourrait accompagner l'élève ; et
- Comment l'élève devrait-il en parler à un confident adulte.

Annexe 3 : Recommandations aux élèves pour signaler les cas de violence

- Si possible, parler à l'agresseur et dites- lui que son comportement violent est inacceptable.
- Tenir un registre des incidents. Par exemple, si quelqu'un vous frappe ou vous menace sur le chemin de l'école, notez l'endroit, l'heure et la date à laquelle cela s'est passé.
- Si un/e ami/e est victime de violence, vous pouvez le soutenir en l'accompagnant chez un adulte digne de confiance.
- Parfois, les adultes pourraient vous éconduire lorsque vous leur dites que vous avez été maltraités. Cela pourrait vous faire mal, mais vous devez continuer jusqu'à ce que quelqu'un vous aide. Cela demande de la résilience et du courage.
- Personne ne devrait vous pousser à regarder des photos et des films non autorisés pour les moins de 18 ans. Si quelqu'un vous demande de regarder tout ce qui vous rend inconfortable, parlez-en à un adulte digne de confiance.
- Si un enseignant/e, un directeur/directrice ou toute autre personne à l'école vous demande de le rencontrer après les heures de classe quand tout le monde a quitté, assurez-vous de dire à quelqu'un où vous allez. Parlez-en à quelqu'un de votre famille, un/e enseignant/e ou un/e camarade de classe.
- Soyez prudent au moment d'accepter des cadeaux ou des faveurs des enseignants ou d'autres adultes. Parfois, les enseignants ou les adultes peuvent les utiliser pour vous attirer, et cela pourrait conduire à la violence ou à l'abus sexuel.
- Si vous avez été victimes d'abus ou de violence, ne vous blâmez jamais. Cela n'est pas votre faute. Vous devriez en parler à un conseiller ou à un confident adulte pour vous aider par rapport à ce que vous ressentez.
- Si vous ou un/e autre élève êtes victime de violence, vous devriez en parler à quelqu'un. Vous n'avez pas à le garder secret.
- Vous devez toujours vous confier à quelqu'un quand vous vous sentez en danger ou quelqu'un que vous connaissez est en danger.

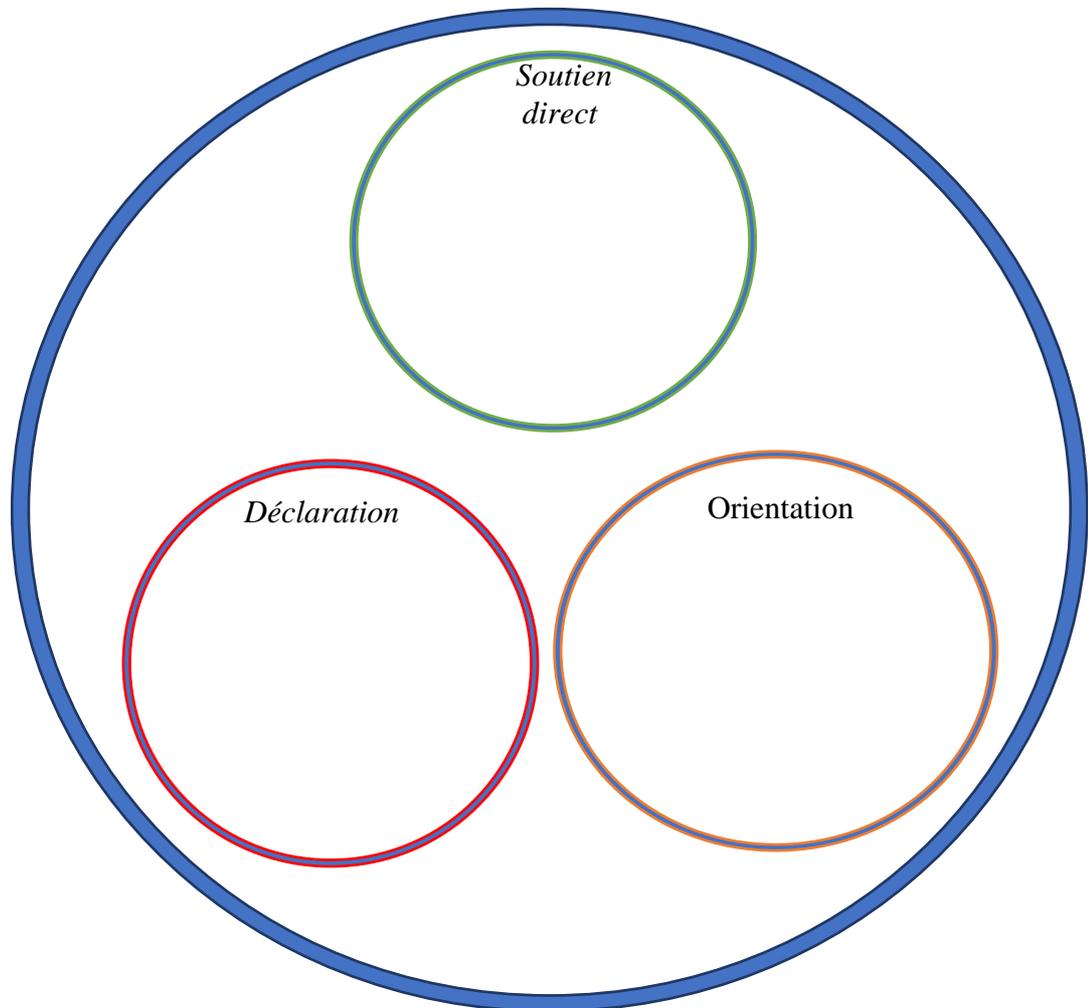
Annexe 4 : Recommandations pour soutenir un/e ami/e victime de violence

Si un ami vous dit qu'il ou elle est victime de violence ou d'abus :

- Croyez votre ami/e.
- Proposez votre soutien.
- Essayez de ne pas paraître choqué/e.
- Encouragez l'ami/e à en parler à un adulte en qui il ou elle a confiance et proposez-lui de l'accompagner.
- Ne le gardez pas pour vous - même, dites-le à un adulte de confiance. C'est un secret dangereux. C'est important que votre ami/e soit en sécurité et que l'abus ne continue pas.
- Aidez votre ami à continuer à rechercher un adulte qui saura vous écouter et vous aider.

Annexe 5 : Les trois types de réaction

Réaction



Annexe 6 : Le réseau de déclaration



Annexe 7 : Stratégie de déclaration

La stratégie consiste à :

- Aller faire la déclaration avec en groupe, ou accompagner d'un membre adulte de la communauté scolaire

- Créer un plus grand soutien communautaire pour la déclaration en soulignant son importance avec l'association des parents et tuteurs de élèves, le comité de gestion de l'école, les membres adultes de la famille, une association locale qui peut venir en aide, un leader communautaire, etc.
- Assurer une plus grande protection à ceux qui font les déclarations en obtenant le soutien de membres influents de la communauté.

Annexe 8 : Scénario accompagnement fille de 12 ans

Lire l'histoire suivante pendant que les participants lancent le rouleau de fil vers chaque point ressource :

- L'enseignant va avec la fille à la gendarmerie pour déclarer le crime.
- La gendarmerie demande d'en parler à l'école.
- L'enseignant oriente la fille vers le Directeur de l'école.
- Le directeur renvoi la fille au centre de santé et ne fait pas la déclaration
- La fille voit la sage-femme au centre de santé, celle-ci lui demande de raconter son histoire au médecin
- La sage-femme fait appel au médecin qui demande aussi à la fille de raconter son histoire
- Le médecin traite la fille et appelle les parents.
- La fille raconte à ses parents ce qui s'est passé.
- Les parents conduisent la fille chez le fquih de la mosquée
- Le fquih de la mosquée contacte le directeur qui ne peut pas se souvenir des détails donc la fille raconte encore son histoire.
- Le Directeur appelle la gendarmerie.
- Les gendarmeries sont occupées par un autre cas et ils demandent à la fille et à ses parents de revenir plus tard.
- Les parents vont voir le Chikh du village
- Le Chikh du village demande à la fille de raconter son histoire.
- Le Chikh du village accompagne la fille devant le Caïd
- Le Caïd demande à la fille de lui raconter son l'histoire
- Le Caïd revient avec la fille et ses parents à la gendarmerie.
- La gendarmerie entend son histoire et écrit un rapport.
- Le médecin rencontre les parents, la fille et la gendarmerie pour discuter d'un meilleur traitement et des éléments de preuve.
- Le Chikh du village réunit la communauté.

Annexe 9 : Le rôle de la cellule d'écoute et de méditation

Le Ministère de l'éducation a procédé à la généralisation des **Cellules d'Écoute et de Médiation** au niveau de tous les établissements scolaires. Ces cellules ont théoriquement des missions très larges. Grâce à des enseignants/es volontaires, elles visent à :

- Aider et assister les élèves qui ont des difficultés scolaires, sociales ou psychologiques ;
- Contribuer à la prévention et à la lutte contre les comportements malsains (délinquance, absentéisme...)
- Aider les élèves à surmonter et faire face aux situations de pré-échec scolaire ;
- Assurer le lien entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves ;
- Promouvoir les valeurs de citoyenneté et les comportements civiques, en collaboration avec les clubs éducatifs et la société civile.

Annexe 10 : Le centre provincial de Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire

D'abord il faut s'avoir qu'il existe un centre régional au niveau de l'Académie Régionale de l'Éducation et la Formation (AREF) et un centre provincial au niveau de la Direction de l'Éducation de la Province de Chefchaouen.

Le centre provincial de Lutte Contre la Violence en Milieu Scolaire a pour mission d'assurer la réalisation des études sur la violence, l'administration et l'exploitation des bases de données, en plus d'assurer la supervision provinciale et la coordination avec les représentants/es de tous les départements concernés par la violence et avec le centre de prévention et de lutte contre la violence au niveau régional et national.

Annexe 11 : La fiche de la Cellule d'écoute et de méditation

Renseignements sur la cellule d'écoute :

- *Dénomination* :
- *Date de création* : / /
- *Nombre des gestionnaires* :

	H	F	T
Enseignants/es			
Personnel de direction			
Autres (à préciser....)			

- *Règlement intérieur* :
En cas d'existence, veuillez nous donner une copie du règlement intérieure.
- *Stratégie ou plan d'activité* :
En cas d'existence, veuillez nous donner une copie de cette stratégie ou plan d'activité
- *Appartenance à un réseau des cellules d'écoute* :
Dans le cas affirmatif, veuillez indiquer le nom du réseau, date d'adhésion à ce réseau, objectifs du réseau, activités réalisées dans le cadre de ce réseau et les avantages d'affiliation à ce réseau.
- *D'autres informations (A préciser)* :
.....
.....

Rôle de la cellule d'écoute :

- Comment et par quel institution / organisation il a été créé la cellule d'écoute dans votre établissement ?
- Quelles sont les missions de la cellule d'écoute ?
- Comment vous pouvez décrire l'espace physique et les équipements disponibles dans la cellule d'écoute ?
- Comment vous pouvez décrire la relation entre la cellule d'écoute et le centre provincial de lutte contre la violence au milieu scolaire ?

Outils et documents utilisés dans la cellule d'écoute :

- Quelles sont les outils et les documents éducatifs/didactiques que vous utilisés dans les services offerts par la cellule d'écoute ?

(Kit de sensibilisation, manuel de formation, charte, etc...)

Outil ou document	Sources*

* *Élaboration propre, ministère d'éducation, autres institutions (préciser), associations/ONGs (préciser), etc.*

- Quelles sont les activités de sensibilisation concernant l'égalité de genre et/ou la prévention de violence réalisées par votre cellule d'écoute et de médiation ?
- Quelles sont les activités de formation concernant l'égalité de genre et/ou la prévention de violence réalisées par votre cellule au profit des professeurs et étudiants/es de votre établissement scolaire ?

Combien des cas de violence ont été détectés par la cellule d'écoute depuis sa création :

	Nombre des cas		
	H	F	T
Violence physique			
Violence psychique			
Violence sexuelle			
Extrémisme violent			

Circuit d'orientation des cas détectés :

- Avec quelle institution / organisation vous collaborez pour la dérivation des cas de violence ?

Les suggestions et les recommandations :

- Quelles les points forts et les points à améliorer de la cellule d'écoute ?
- Quelles ont vos suggestions et vous recommandations pour améliorer le fonctionnement de la cellule d'écoute ?

Annexe 12 : Le réseau des différents services de protection des victimes de VGMS



Annexe 13 : Le rôle de chaque service de protection des victimes de VGMS

Service	Rôle
Cellule au niveau du tribunal	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les femmes et les enfants victimes de violences par l'assistance sociale sous la supervision du ministère public • Écouter la victime, et lui donner la possibilité de faire ses déclarations en toute liberté et sécurité • Remplir le formulaire statistique sur la violence à l'égard des femmes • Assurer la victime sur la confidentialité des données déclarées • Fixer le parcours d'assistance relative aux femmes et aux enfants au sein du tribunal depuis le début du processus judiciaire jusqu'au la mise en œuvre • Adopter une coordination et une complémentarité entre les efforts des autres partenaires

<p>Cellule au niveau de l'hôpital provincial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les femmes et les enfants victimes de violences • Diagnostiquer leur état et déterminer les dommages physiques et psychologiques qu'ils/elles ont subis • Fournir une assurance médicale adéquate • Fournir une assistance psychologique et un examen médical • Compléter et fournir gratuitement des preuves médicales • Achèvement et livraison de preuves médicales gratuites qui ont un rôle fondamental dans la détermination du pourcentage du déficit de santé et un moyen de preuve fiable pour la réparation du plaignant abusé • Faciliter les démarches administratives au sein des établissements de santé et orienter les femmes et les enfants victimes de violences vers les autorités compétentes selon leurs spécialisations • Recueillir des données et des informations sur les conditions générales de violence, qui est le maillon solide de la chaîne de parrainage des femmes et des enfants victimes de violence, que ce soit par le biais des services de santé ou par la coopération et les partenariats avec d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux
<p>Escouade de police judiciaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir des femmes battues • Lutter contre les problèmes de violence à l'égard des femmes, en particulier la violence physique • Pour écouter la victime, rechercher et enquêter, et terminer les conférences immédiatement • Communication et coordination avec les cellules mises à jour au niveau des hôpitaux, des tribunaux et de la gendarmerie royale • Donner de l'urgence aux plaintes liées à la violence • Réalisation de statistiques périodiques pour suivre et remédier au phénomène
<p>Cellule de la gendarmerie royale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir des femmes et des filles victimes de violence • Obtenir une garantie rapide et privée pour les femmes et les filles victimes de violence • Écouter la victime, • Recherche, enquête, recueil des données pour faire le dossier de la victime et l'envoyer rapidement au ministère public
<p>Cellule de l'égalité de genre à la collectivité territoriale (Instance de l'Équité, de l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre (IEECAG))</p>	<p>La finalité des IEECAG se retrouve dans les trois mots qui la composent : équité, égalité des chances et approche genre. Elle concourt à administrer le territoire dans une perspective d'état de droit, de justice sociale et de réduction des inégalités en associant les administrés à l'élaboration de programmes de développement et de politiques inclusifs, efficaces et efficients. La mise en place d'IEECAG encourage également le développement d'une approche de genre visant l'égalité des droits entre</p>

	les femmes et les hommes, et son application dans les faits. Ceci inclut l'égalité entre les sexes dans le domaine de la participation décisionnelle et politique, ainsi que la valorisation et la reconnaissance sociale et économique des rôles et contributions des deux sexes dans les sphères privée et publique.
Centres d'écoute (Appartiennent à la société civile)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir des femmes victimes de violence • Écouter attentivement la victime, la rassurer et l'encourager à révéler tous les détails. • Accompagnement de la victime en cas de violence physique ou sexuelle, et si la situation nécessite une intervention médicale, pour recevoir les soins nécessaires et obtenir un certificat médical • Accompagner la victime pour déposer la plainte auprès de la police ou de la gendarmerie royale • Fournir une assistance et le conseil juridique afin de préparer le dossier juridique • Fournir une assistance et un soutien psychologique si la femme est dans un état psychologique qui nécessite l'intervention du psychologue • Fournir un centre d'hébergement temporaire dans le cas où la femme a besoin d'un endroit pour héberger • Coordination entre le reste des acteurs • Recueillir des données et des statistiques pour surveiller et remédier au phénomène • Réalisation des séances de conscientisation et de sensibilisation sur le phénomène

Annexe 14 : Les coordonnées de certains services

Service	Coordonnés
Centre d'écoute et d'appui à la famille d'ATED	Rue Larache, Aïn Haouzi, près de l'arrondissement, Chefchaouen Email : CEAF.ATED@gmail.com Tel. +212539986776 / +212539989727
Centre Injad de conseil familial de l'Association pour la protection de la famille à Chefchaouen	Avenue Al Maghreb Al Arabi, Résidence Assouna, n3. B.P 152, Chefchaouen Email : assopfm.chef@hotmail.fr Tel. +212539883420 / +212662036590
Centre Zaineb d'écoute et d'orientation de la femme de l'Association Zainab pour le développement et la solidarité à Chefchaouen	Derb Fquih Loukili, n33 Chefchaouen Tel. +212 539987642/ +212667065430
Cellule du tribunal	Tribunal de première instance à Chefchaouen Tel. +212 53986401/ +212539986061 / +212539986401
Cellule de l'hôpital à Chefchaouen	Hôpital Mohammed V à Chefchaouen Tel. +21253 9986791/ +212539986228
Cellule de la police judiciaire à Chefchaouen	Boulevard Allal Ben Abdellah, Chefchaouen Tel. +212 53987407/ +212539986261
Centres territoriaux de la gendarmerie royale	<ul style="list-style-type: none"> • Gendarmerie royale à Bab Berred • Gendarmerie royale à Souk Al Had

	<ul style="list-style-type: none">• Gendarmerie royale à Fifi• Gendarmerie royale à Bou Ahmed• Gendarmerie royale à Jebha• Gendarmerie royale à Bni Ahmed
--	--

Source : Guide pratique de lutte contre la violence à l'égard des femmes au profit des centres d'écoute de la Province de Chefchaouen, ATED, 2017.

MODULE 7 : PLAN D'ACTION ET D'ENGAGEMENT

7.1. OBJECTIF GENERAL

Le dernier module de ce guide donne aux élèves l'opportunité de revoir les connaissances et compétences acquises tout au long du programme. Les élèves vont réfléchir sur les questions abordées dans les différents modules du guide et comment ces nouvelles connaissances leur seront utiles dans leur vie future en tant qu'adolescent/e et jeune. Ils vont également identifier les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre pour aider à prévenir et à lutter contre la VGMS. Et enfin, les élèves vont discuter des opportunités à travailler ensemble à l'avenir pour s'entraider et s'assurer que leur environnement scolaire soit un environnement sûr et exempt de violence.

7.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ce module permettra aux élèves de :

- Réviser les différents modules du Guide
- Réfléchir de comment prendre un engagement personnel de prévenir la VGMS
- Réfléchir sur les opportunités de travail ensemble pour un environnement scolaire soit un environnement sûr et exempt de violence.

7.3. ACTIVITES DE LA FORMATION

FICHE 15. OUVRIR DE NOUVELLES PORTES

Buts

- Identifier les nouvelles connaissances et compétences acquises à travers le Guide.

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'identifier une compétence, un fait ou comportement qu'ils/elles ont appris pour chacun des sujets abordés dans ce guide.
- D'indiquer de quelle manière mettre en pratique ces compétences, faits et comportements par rapport à sa vie de tous les jours.
- De démontrer ces connaissances et compétences à travers un jeu de rôle.
- S'engager à prévenir et à lutter contre la VGMS au sein de son établissement scolaire et dans sa communauté.

Préparation/Matériel

- Présentation Powerpoint à utiliser dans les étapes suivantes :
 - Étape 3 : Acte d'engagement
 - Annexe 3 : Acte d'engagement
- À imprimer :
 - Étape 1 : Revue de l'ensemble à travers un jeu de rôle
 - Annexe 2 : Les scénarios des jeux de rôle

- À préparer :
 - Étape 1 : Qu'est que les élèves puissent faire ?
 - Annexe 1 : Qu'est que les élèves puissent faire ?

- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier
- Un rouleau de corde.

Durée

90 minutes

Étapes

- Qu'est que les élèves puissent faire ? – 30 minutes
- Revue de l'ensemble à travers un jeu de rôle - 30 minutes
- Acte d'engagement - 30 minutes

ÉTAPES

1. Qu'est que les élèves puissent faire ? – 30 minutes

Montrer l'annexe 1 sur le tableau aux élèves.

Demandez aux élèves d'écrire sur leur bloc-notes, un nouveau fait pour chacun des modules de ce guide. Cela devrait être quelque chose qu'ils n'ont connu qu'après avoir participé au programme de formation.

Demandez aux élèves d'écrire ce nouveau fait sur le tableau papier dans la rubrique appropriée.

Maintenant demandez aux élèves d'écrire dans leur bloc-notes une nouvelle compétence acquise. Rappelez-leur quelques-unes des compétences dont ils ont fait l'expérience dans le programme. Par exemple, les compétences dans la résolution des problèmes, la résolution des conflits, la gestion de leurs émotions, la manière d'aider un ami et de signaler un acte de violence.

Ensuite, demandez aux élèves d'écrire cette nouvelle compétence au tableau papier avec comme titre « Nouvelle Compétence ou Nouveau Comportement ».

Faites-leur comprendre que même s'il est important d'apprendre de nouvelles choses, cet apprentissage et cette pratique seront encore plus importants lorsqu'ils en feront l'expérience dans la « vie réelle », ou à l'école et dans leur communauté.

Posez aux élèves la question de savoir comment ils/elles comptent mettre en application ce nouveau fait et cette nouvelle compétence pour que cela leur soit utile dans leur vie au-delà du programme de formation. Dites - leur que cette question est

très importante et demandez-leur d'y réfléchir un moment et de noter leurs réponses dans leur bloc-notes.

Dites aux élèves d'écrire leurs réponses au tableau papier avec comme titre « Comment est-ce que je peux mettre en application ce nouveau fait ou cette nouvelle compétence dans ma vie ? »

Maintenant demandez aux élèves de faire le tour de la salle pour voir les réponses de leurs pairs.

- **Avez-vous des questions ou commentaires ?**

2. Revue de l'ensemble à travers un jeu de rôle – 30 minutes

Dites aux élèves qu'ils vont interpréter différents jeux de rôle en utilisant différents scénarios de vraies scènes de vie discutées à travers la formation.

Permettez aux élèves de former leurs propres groupes, mais assurez-vous que les groupes soient composés de garçons et de filles. Dites-leur qu'ils peuvent choisir autant d'acteurs que voulu, mais que chacun devrait choisir une compétence pour en faire l'interprétation.

Donnez aux élèves un ou deux scénarios que vous avez préparés (voir annexe 2) ou laissez les élèves venir avec leurs propres scénarios axés sur des domaines traités au cours du programme.

Après que les élèves aient interprété les jeux de rôle, félicitez-les unanimement pour leur travail acharné.

Faites remarquer que vous êtes ravi que ces nouvelles connaissances et compétences les aideront à mieux se comporter dans la vie.

Demandez aux élèves de formuler quelques idées sur la façon dont ils/elles peuvent se retrouver ensemble et continuer à se soutenir mutuellement et mettre en pratique leurs nouvelles compétences. Écrire les réponses au tableau papier.

Les élèves ne devraient pas avoir du mal à donner des idées, mais utilisez les Réponses suivantes comme invites, si nécessaire :

- Interpréter des jeux de rôle au profit d'autres écoles ou de plus jeunes élèves au niveau de leur école.
- Partager les informations sur la VGMS avec la famille et les amis/es.
Organisez des journées de théâtre et des journées portes ouvertes pour partager ces informations avec les membres de la communauté.
- Tenir une réunion d'information avec les anciens du village pour leur faire part du statut des jeunes dans leur communauté.
- Faire des affiches à propos des informations qu'ils ont reçu et les mettre tout autour de l'école et dans la communauté.

- Se porter volontaire pour aider les amis/es victimes de VGMS, et avec confidentialité.
- Penser aux moyens à mettre en œuvre pour prévenir la violence dans leur établissement scolaire.
- Organiser une marche à travers la ville pour sensibiliser les gens sur la VGMS

*Proposez aux élèves de former un club, comme le **Club Éducatif** et de choisir quelques idées pour mettre en place les activités de ce club.*

3. Acte d'engagement – 30 minutes

Demandez aux élèves d'écrire sur leur bloc-notes L'engagement de Prévenir et de Lutter contre la VGMS et une description de ce qu'ils peuvent faire pour aider à prévenir et à lutter contre la VGMS. Cela participe notamment à appuyer leurs camarades de classe et faire en sorte que tous les élèves aient un environnement d'apprentissage sécurisé au niveau de leur établissement scolaire.

Dites-leur de réfléchir sur les nouvelles connaissances et compétences mises en exergue à travers les jeux de rôle et de donner une liste de trois choses qu'ils peuvent faire pour aider à prévenir et à lutter contre la VGMS.

Les élèves devraient faire signer leur l'engagement par un/e enseignant/e et un/e camarade de classe en qualité de témoins.

Évaluation de la Fiche 15. Ouvrir de nouvelles portes

A remplir par le formateur / la formatrice

FICHE 16. ÉVALUATION FINALE

Buts

- Réaliser une évaluation finale des compétences acquises pendant la formation

Objectifs

À la fin de l'activité, les participants/es auront pu :

- D'identifier une compétence, un fait ou comportement qu'ils/elles ont appris pour chacun des sujets abordés dans ce guide.
- D'indiquer de quelle manière mettre en pratique ces compétences, faits et comportements par rapport à sa vie de tous les jours.
- De démontrer ces connaissances et compétences à travers un jeu de rôle.
- S'engager à prévenir et à lutter contre la VGMS au sein de son établissement scolaire et

dans sa communauté.

Préparation/Matériel

- À imprimer :
 - Étape 2 : Évaluation finale des modules de formation
 - Annexe 4 : L'évaluation de la formation
- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Marqueurs
- Ruban adhésif
- Feuille de papier
- Un rouleau de corde.

Durée

60 minutes

Étapes

- Comparaisons entre les attentes formulées au début et les résultats de la formation – 30 minutes
- Évaluation finale des modules de la formation - 30 minutes

ÉTAPES

1. Comparaisons entre les attentes formulées au début et les résultats de la formation – 30 minutes

Rappelez aux élèves la main des attentes, réalisée au début de la formation, concrètement lors d'aborder le Module I : Introduction. FICHE 2. S'approprier des objectifs et modules du guide.

Demandes aux participants/es de dessiner leur main de nouveau sur un papier et de remplir dans les doigts les concepts en relation avec les items suivants :

Les compétences : Écrire une compétence acquise grâce à la formation

Les attentes : Écrire une ou deux attentes répondues par la formation

Les défis : Écrire comment ils/elles ont pu surmonter leurs défis identifiés au début de la formation

La priorisation de la VBG : selon leur propre conviction, donner maintenant une nouvelle note à l'importance de la prévention de la violence basé sur le genre (de 0 à 10)

La stratégie future : la stratégie à suivre pour une meilleure diffusion des concepts de prévention de la violence basée sur le genre au milieu scolaire

Donnez aux participants/es 10 minutes de réflexion pour faire l'activité, et puis demandez – les de coller sur le mur les mains remplis des concepts précédents.

Demandez à des volontaires de partager en plénière la différence entre leur main désignée au début de la formation et l'actuelle main désignée après la formation.

Dites aux participants/es que vous êtes ravi de ce qu'ils/elles ont appris pendant cette formation.

2. Évaluation finale des modules de formation – 30 minutes

Donnez aux participants/es les fiches d'évaluation de l'annexe 4, et demander leurs de les remplir soigneusement.

Après de donner le temps suffisant à cette activité, corriger les réponses avec les élèves et clarifier certains concepts. Demandez – les d'apporter les corrections sur leur fiche et de la garder pour se rappeler de temps en temps de chaque concept.

N'oubliez pas de remercier les élèves pour leur travail acharné et leur dévouement.

Rappelez-leur que certaines sessions avaient été peut-être difficiles, mais tout le monde a travaillé main dans la main pour un programme très réussi.

Rappelez aux élèves que chaque jour ils prennent des décisions, certaines sont importantes et d'autres le sont moins. Ils peuvent prendre parfois de bonnes décisions et parfois de mauvaises, mais ils/elles devraient se rappeler qu'ils/elles ont le pouvoir de prendre des décisions pour eux-mêmes. S'il arrive qu'ils/elles prennent une mauvaise décision ou si quelque chose leur arrive, ils peuvent aller chercher et obtenir de l'aide et devraient toujours œuvrer à se fixer des objectifs et chercher à les atteindre.

Dites aux élèves qu'ils peuvent rencontrer des défis et des obstacles dans leur vie, mais qu'ils ont les compétences, le courage, et la résilience pour les surmonter.

Faites-leur un rappel de toutes les ressources discutées et qui sont à leur disposition. Faites-leur se rappeler des adultes de confiance dans leur vie et la liste que vous leur avez distribuée et qui contenait les coordonnées de certains services importants qu'ils/elles peuvent utiliser lorsqu'ils sont victimes de violence ou d'abus.

Rappelez aux élèves leur engagement, et le soutien mutuel qu'ils se doivent pour assurer leur sécurité à l'école à eux tous et terminer leur cursus scolaire pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés dans la vie.

Désignez une porte d'entrée imaginaire et demandez à chaque élève de la traverser pour symboliser les nouvelles connaissances et compétences qu'ils ont acquises à travers ce programme, lesquelles leur seront utiles dans leur vie future.

7.4. LES ANNEXES DU MODULE

Annexe 1 : Qu'est que les élèves puissent faire ?

	Module 1 : Introduction	Module 2 : Approche genre	Module 3 : Violence et violence de genre en milieu scolaire	Module 4 : Droits humains et droits des enfants	Module 5 : Compétences de vie pour prévenir la violence basée sur le genre au milieu scolaire	Module 6 : Soutien, orientation et dénonciation des cas de violence
Modules	<p>FICHE 1. Identification des talents personnels et assistance mutuelle</p> <p>FICHE 2. S'approprier des objectifs et modules du guide</p> <p>FICHE 3. Fixer des objectifs</p>	<p>FICHE 4. Introduction au concept de genre</p> <p>FICHE 5. Stéréotypes liés au genre</p>	<p>FICHE 6. Définition de la violence</p> <p>FICHE 7. Types de violence affectant les jeunes</p>	<p>FICHE 8. Définition des Droits Humains et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)</p> <p>FICHE 9. Définition des Droits des Enfants, et la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfance (CDE)</p> <p>FICHE 10. Droits des Enfants – Qui sont les Responsables ?</p>	<p>FICHE 11. Techniques de communication</p> <p>FICHE 12. Résolution des conflits et gestion des émotions</p>	<p>FICHE 13. Déclaration d'un problème de VGMS</p> <p>FICHE 14. Stratégie pour orienter les cas de VGMS</p>
Nouveaux apprentissages						

Nouvelles compétences						
Mettre en place la nouvelle compétences						

Annexe 2 : Les scénarios des jeux de rôle

- Un enseignant demande à une élève de l'aider à rapporter ses livres chez lui.
- Une enseignantes traite certaines élèves de stupides et ne les dirige pas la parole, comme s'ils/elles sont invisible.
- Un enseignant demande aux filles de danser à la classe.
- Un enseignant demande à un garçon de venir chez lui et travailler dans son jardin.
- Un adulte ou un élève âgé (garçon ou fille) essaie de toucher un élève plus jeune (garçon ou fille), rendant ce dernier mal à l'aise.
- Un ami ou une amie vous dit qu'un adulte que vous connaissez abuse sexuellement de lui ou d'elle.
- Des élèves se moquent d'un camarade de classe (garçon ou fille), disant qu'il ou qu'elle est fils / filles d'une mère célibataire.
- Un groupe de jeunes font pression sur un/e camarade de classe pour l'obliger à fumer.
- Une jeune fille est victime d'harcèlement de la part des jeunes sur le chemin de l'école
- Une amie se vante auprès d'un groupe de camarades de classe d'avoir un ami spécial, un homme âgé qui lui offre des cadeaux.
- Un adulte se propose d'offrir à un élève (garçon ou fille) des fournitures scolaires si l'élève s'engage à entretenir des rapports sexuels.

- Les élèves taquent un camarade de classe qui a besoin d'apprendre ses leçons pour préparer un examen et ne peut pas aller jouer avec eux.
- Un élève a beaucoup de tâches ménagères à accomplir à la maison et vient toujours en retard à l'école. L'enseignant lui crie dessus devant toute la classe, le poussant à pleurer.
- Un enseignant frappe un élève (garçon ou fille) pour ne pas avoir fait ses devoirs à la maison.

Annexe 3 : Acte d'engagement

Moi, _____ je m'engage à aider prévenir et à lutter contre la violence de genre en milieu scolaire en procédant comme suit :

1.
2.
3.

Signature élève : _____

Signature élève témoin : _____

Signature enseignant/e témoin : _____

Date : _____

Annexe 4 : L'évaluation de la formation

Chère-cher élève :

Un grand merci à vous pour prendre le temps de répondre à cette l'évaluation sur les connaissances et les compétences acquises en matière d'égalité de genre et la prévention de la violence en milieu scolaire.

Les réponses au questionnaire sont anonymes et confidentielles et vont vous services pour bien se rappeler de centaines acquis de cette formation.

Vous aurez l'opportunité d'inclure vos commentaires et suggestions à la fin du pré-test.

Information générale :

Merci de compléter les informations suivantes :

Établissement Scolaire :	
Collectivité locale :	
Niveau scolaire :	

Âge :	
Sexe :	

Information sur l'égalité de genre :

Laquelle des déclarations suivantes est vraie ou fausse ?

	Vrai	Fausse	Je ne sais pas
L'égalité de genre consiste à donner plus de pouvoir à la femme pour se défendre			
L'égalité de genre signifie que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes conditions pour jouir pleinement de leurs droits humains, contribuer et bénéficier du développement économique, social, culturel et politique.			
L'égalité de genre vise que la société valorise les similitudes et les différences entre les hommes et les femmes et le rôle qu'ils jouent.			

Les phrases suivantes sont attribuées au genre et/ou sexe ?

	Genre	Sexe	Les deux
Les femmes donnent naissance aux bébés			
Les femmes font la cuisine, se chargent de l'entretien de la maison et prennent soin des enfants.			
Les hommes gagnent des revenus à travers des emplois rémunérés, en dehors de la maison			
Les femmes travaillent dans les champs.			
Les femmes ont la voix douce et sont passives			
Les hommes s'affirment et sont forts.			
Les filles sont plus exposées aux risques de la violence que les garçons			

Information sur la violence basée sur le genre au milieu scolaire :

Laquelle des déclarations suivantes est vraie ou fausse ?

	Vrai	Fausse	Je ne suis pas d'accord
Les garçons sont plus susceptibles d'avoir de meilleures notes			
Les filles sont plus susceptibles d'abandonner leur éducation en collège et lycée			
Les filles sont moins susceptibles de faire leurs études supérieures			
L'une des raisons d'abandon de la scolarisation des filles est la violence			
Les professeurs n'ont aucun rôle par rapport à l'éducation en égalité de genre			
Les stéréotypes de genre affectent la capacité des filles à réussir dans leur scolarisation plus que les garçons			
Les comportements et la façon dont s'exprime les professeurs en classe influence les réactions des élèves et les actions d'inégalité et de la violence de genre.			

Laquelle des déclarations suivantes est vraie ou fausse ?

	Vrai	Fausse	Je ne suis pas d'accord
L'intimidation est une chose que les enfants doivent accepter			
Les garçons ne font pas objet d'harcèlement sexuel.			
Les enseignants/es ne devraient pas utiliser la violence pour punir les élèves.			
Le déséquilibre des forces entre garçons et filles contribue à la violence.			

Parmi les actes suivants, quels les actes de violence physique, physique et sexuelle ?

	Violence physique	Violence physique	Violence sexuelle
Vol des affaires			
Humiliation et moquerie			
Harcèlement			
Viol			
Donner un coup de pied			
Insulter			
Surnommer			
Jeter quelque chose contre quelqu'un			
Casser les vitres, les portes et les équipements de l'établissement scolaire			

Laquelle de ces circonstances nécessite une réaction et une intervention ? (Entourer les bonnes réponses)

- A. Si vous êtes témoin d'une dispute à propos de la mode et du sport
- B. Si vous apprenez qu'un professeur utilise les élèves pour ses propres intérêts
- C. Si vous voyez un groupe de filles se moquer d'un garçon d'être idiot.
- D. Si vous voyez un professeur humilier un élève en le traitant d'idiot.
- E. Si vous voyez un groupe de filles / garçons humilier l'une de leurs camarades
- F. Si vous voyez un groupe de garçons en train de se disputer et de se battre.

Lequel de ces comportements expose l'élève à la violence ?

- A. Une fille qui a va à la mode
- B. Un/une élève timide
- C. Un garçon violent et agressive
- D. Une fille qui revienne seule à la maison après les cours
- E. Tout acte de violence est justifié par un comportement inadéquat de la part des élèves
- F. Diffuser la photo d'un/e élève sans son consentement

G. Autres raisons (à ajouter)

H. Aucune raison

Lequel de ces principes est bon pour la gestion d'une classe ?

A. Un règlement intérieur clairement défini

B. Professeurs et élèves travaillent ensemble pour créer et conserver une classe sûre et accueillante.

C. Les élèves ayant l'opportunité de se contrôler et de corriger leurs propres comportements

D. La punition des élèves pour ne pas répéter la même erreur ou le même comportement

Lorsqu'un/e élève explique son problème au professeur, il est important que le professeur :

A. S'assure que l'environnement lui est favorable

B. Calmer l'élève en lui disant que le problème n'est pas important

C. S'assure de la sécurité de l'élève

D. S'assurer que le problème a été exposé devant les autres collègues

E. Autres suggestions

Laquelle des déclarations suivantes est vraie ou fausse ?

	Vrai	Fausse	Je ne suis pas d'accord
Les enseignants/es ne sont pas dans l'obligation de protéger les élèves			
Les enseignants/es sont dans l'obligation d'introduire dans leurs pratiques éducatives des actions pour prévenir la violence basée sur le genre en milieu scolaire			
Les élèves ont la responsabilité de se protéger contre la basée sur le genre en milieu scolaire			
Les élèves ont la responsabilité de défendre les droits de leurs pairs			

Il est indispensable de crier à un/e élève pour attirer son attention			
Les enseignants/es doivent donner comme punition aux garçons des travaux physiques et aux filles des travaux de nettoyage			
Il y a des situations dont l'élève (fille et garçon) doit consentir les actes de violence, notamment la violence verbale, pour développer sa personnalité.			

A qui l'élève doit se confier s'il/elle a été victime de :

	Parents	Professeurs	Direction	Centre d'écoute / cellule de veille	Centre de santé	Police	Aucun
Humiliation de la part du professeur							
Vol des affaires							
S'il/elle a été frappé/e par ses camarades							
Harcèlement à l'établissement scolaire							
Forcer à faire des actes sexuels hors établissement scolaire							
Harcèlement hors établissement scolaire							
Humiliation de la part de ses camarades							
Menacer hors établissement							

scolaire							
Menacer dans l'établissement scolaire							

Quelle importance vous donnez à chacun de ces modules du guide

Module	Pas important	Important	Très important
Module 1 : Introduction			
Module 2 : Approche genre			
Module 3 : Violence et violence de genre en milieu scolaire			
Module 4 : Droits humains et droits des enfants			
Module 5 : Compétences de vie pour prévenir la violence basée sur le genre au milieu scolaire			
Module 6 : Soutien, orientation et dénonciation des cas de violence			

Quels sont les autres modules à ajouter à ce guide ?

Modules	Principaux objectifs

